



Évaluation des formations

# RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Droit, économie, gestion

Université d'Évry-Val-d'Essonne

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E

Rapport publié le 16/07/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Christian Hurson, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Droit, économie, gestion* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Administration économique et sociale
- Licence Droit
- Licence Économie et gestion
- Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle
- Licence professionnelle E-commerce et marketing numérique
- Licence professionnelle Gestion des achats et des approvisionnements
- Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux
- Licence professionnelle Logistique et transports internationaux
- Licence professionnelle Management des processus logistiques
- Licence professionnelle Management et gestion des organisations
- Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise
- Licence professionnelle Métiers de la GRH : assistant
- Licence professionnelle Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers
- Licence professionnelle Métiers du marketing opérationnel
- Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web
- Licence professionnelle Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques
- Licence professionnelle Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration
- Licence professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement
- Licence professionnelle Services à la personne
- Licence professionnelle Technico-commercial
- Master Administration économique et sociale
- Master Administration et échanges internationaux
- Master Comptabilité - contrôle - audit
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel
- Master Droit de la santé (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master Droit des affaires (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master Droit international et européen (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master Droit public (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master Finance (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master Gestion de production, logistique, achats
- Master Innovation, entreprise et société (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master Justice, procès et procédures

## PRÉSENTATION

Le champ *Droit, économie, gestion* (DEG) de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) regroupe les formations en économie, droit et gestion de cet établissement. Le champ DEG comporte 3 licences généralistes (LG), 2 doubles licences, 18 licences professionnelles (LP) et 12 mentions de master. Trois composantes portent les formations du champ : l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit, l'UFR des sciences de l'homme et de la société (SHS) et l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Évry-Val-d'Essonne (EVE). L'UEVE est membre de la Communauté d'Universités et d'Établissements Université Paris-Saclay (ComUE PS) qui comporte 18 autres membres, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont 2 autres universités (Université Paris-Sud et Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines), l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC Paris) qui est en relation avec le champ DEG tout comme, dans une moindre mesure, l'École Normale Supérieure Paris-Saclay (ex-ENS Cachan). Six des mentions de master ont le label Paris-Saclay et sont portées partiellement ou en totalité par l'UEVE.

L'UFR SHS porte deux LG (*Administration économique et sociale ; Économie et gestion*), deux doubles licences (*Droit et économie ; Mathématiques et économie*) conjointement avec deux UFR (respectivement « Droit » ; « Sciences fondamentales et appliquées »), six LP (*Gestion des achats et des approvisionnements ; Management et gestion des organisations ; Métiers de la communication : chargé de communication ; Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise ; Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration ; Services à la personne*) et quatre mentions de master (*Administration économique et sociale ; Comptabilité - contrôle - audit ; Contrôle de gestion et audit organisationnel ; Gestion de production, logistique, achats*). Cette UFR est également référente de deux masters labellisés Université Paris-Saclay (*Finance* porté principalement par l'UEVE ; *Innovation, entreprise et société* porté principalement par l'Université Paris-Sud).

L'UFR « Droit » porte les formations en droit : la LG *Droit*, les masters *Justice, procès et procédures*, et *Administration et échanges internationaux*, et quatre masters labellisés Paris-Saclay (*Droit de la santé ; Droit des affaires ; Droit international et européen ; Droit public*). L'IUT d'Évry-Val-d'Essonne porte 12 LP dont 7 orientées marketing-commercialisation-communication et 3 logistique.

L'ensemble des formations est adossé à quatre laboratoires de recherche. Le Centre de recherche Léon Duguit (CRLD) est le laboratoire de recherche en droit de l'UEVE ; il est abrité par l'UFR « Droit ». Les trois autres laboratoires sont abrités par l'UFR SHS. Les institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (l'IDHE.S) est un laboratoire interdisciplinaire. Le centre d'études des politiques économiques d'Évry (EPEE) est un laboratoire d'économie qui s'intéresse à l'analyse économique des dynamiques et régulations financières, environnementales et sociodémographiques. Le laboratoire en innovation, technologies, économie et management (LITEM) s'intéresse à des problématiques d'économie et de gestion. La formation doctorale se fait dans une école doctorale unique : « Droit-économie-gestion ».

## AVIS GLOBAL

Cet avis global est rédigé sur la base d'un dossier d'autoévaluation comportant peu de renseignements et des imprécisions sur la présentation globale du champ DEG, et surtout n'explicitant pas la stratégie de l'établissement. En conséquence, l'avis global sur ce champ repose essentiellement sur les différents dossiers d'autoévaluation des formations, dans l'ensemble, complets et détaillés, sauf exceptions : LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, LP *Logistique et pilotage des flux*, master *Administration et échanges internationaux*, master *Justice, procès et procédures* pour le parcours *Droit privé*. Autre précision, le présent rapport n'inclut pas trois LP citées dans le dossier d'autoévaluation : LP *Commercialisation de produits et de services* et LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* (dossiers non déposés) ; LP *Métiers de l'immobilier : gestion et développement du patrimoine immobilier* (dossier déposé et évalué dans le champ *Sciences et ingénierie*).

La définition du champ DEG correspond à un périmètre large fondé sur un regroupement thématique, avec la volonté affichée par l'UEVE de susciter la concertation et le dialogue entre les différentes composantes portant les formations rattachées au champ. Ce choix est aussi soutenu par l'existence d'une école doctorale « Droit-économie-gestion », et vise à assurer la cohérence des champs entre les différents établissements composant la ComUE PS. S'il existe des liens entre les disciplines du droit, des sciences économiques et de la gestion, le périmètre choisi est très large ; ce qui rend difficile la cohérence et la coordination du champ, encore plus avec des formations rattachées à des composantes et sites différents. Ce choix peut être discuté au regard des débouchés des formations en droit plutôt éloignés de ceux des formations en

économie et gestion, sauf exceptions comme juristes d'entreprises. Il en est de même sur le plan de la recherche avec une différence plus marquée encore.

Dans son document de présentation, l'UEVE fait état de difficultés de pilotage du champ du fait que les formations en droit et celles en économie/gestion sont portées par deux composantes différentes. La volonté de rapprochement affichée par l'UEVE ne se traduit que très rarement dans les faits. A ce jour, l'UEVE n'a mis en place aucune instance de pilotage propre au champ, et envisage même de scinder la seule instance commune au champ, l'école doctorale « Droit-économie-gestion » en trois écoles doctorales distinctes : droit, économie et gestion. Sauf initiative personnelle de la part de responsables de formation, les formations en droit sont pilotées sans réelle concertation avec celles en économie et gestion. Du fait de l'appartenance à une même composante, le pilotage des formations en économie et en gestion pourrait être plus coordonné. Dans les faits, l'UEVE souligne que les formations sont indépendantes « à l'exception de l'économie et de la gestion qui sont très coordonnées au niveau licence ». Cependant, cette coordination se fait sans concertation avec la licence *Administration économique et sociale* (AES), licence tri-disciplinaire droit-économie-gestion dont les poursuites d'études sont très proches de celles des licences en économie et gestion et peuvent plus marginalement concerner le droit. Le dossier champ souligne aussi une mutualisation insuffisante des enseignements et des équipes. La coordination des formations au sein du champ est donc plutôt exceptionnelle, elle se fait logiquement avec la double-licence *Droit-économie* dont le pilotage est coordonné entre l'UFR SHS et l'UFR « Droit », ou encore hors champ à travers la double licence *Mathématiques-économie*. Au final, la cohérence et le pilotage du champ reste à construire, avec des adaptations du périmètre suite au projet de scinder l'école doctorale DEG en trois écoles doctorales distinctes.

Les formations du champ DEG constituent un éventail large couvrant l'ensemble des débouchés en droit, économie et gestion, tout en essayant de conserver un certain équilibre entre les logiques généraliste, sectorielle et fonctionnelle. Le souci de complémentarité est aussi présent ; les formations de l'UEVE propres au champ DEG ou d'un autre champ de cet établissement entrent peu en concurrence. Le positionnement du champ est en cohérence globale avec sa localisation géographique et son environnement socio-économique de proximité. Situées dans une aire géographique comprenant de nombreux acteurs socio-économiques nationaux et internationaux, les formations proposées cherchent plus ou moins à en bénéficier, que ce soit pour faciliter l'insertion professionnelle des diplômés ou développer les interactions entre le monde académique et le monde professionnel. Les formations du champ se trouvent toutefois en forte concurrence avec plusieurs établissements publics et privés, - ce dont les gestionnaires de l'UEVE sont bien conscients -. C'est d'ailleurs ce qui justifie la volonté stratégique affichée de rapprochement et de complémentarité avec les autres établissements de la ComUE PS.

Faute de document présentant la stratégie de l'UEVE, l'intégration du champ dans la stratégie et la politique de l'établissement ne peut être appréciée. Sur le plan pédagogique, l'établissement a la volonté de développer l'interdisciplinarité. Si les doubles licences (*Économie-droit*, *Mathématiques-droit*), ou le master *Innovation, entreprise et société* constituent des exemples d'interdisciplinarité, beaucoup reste à faire de ce point de vue. Un autre axe stratégique semble être l'intégration croissante des établissements de la ComUE. Les six masters « labellisés » Paris-Saclay y contribuent, mais peu d'éléments permettent d'apprécier la profondeur de l'intégration de ces masters, la place réelle de chaque établissement et l'importance de la coopération.

## ANALYSE DÉTAILLÉE

Les formations du champ DEG montrent une cohérence entre les objectifs pédagogiques et les connaissances attendues. Les contenus des diplômes sont clairement définis, sauf exception (par exemple LP *Logistique et pilotage des flux*). Les débouchés des diplômes sont cohérents avec les objectifs pédagogiques, sauf pour le master *Droit de la santé*, montrant un manque de cohérence entre le contenu de la formation et les débouchés. Les métiers proposés à l'issue des LP et des masters sont explicités à quelques exceptions près comme le master *Gestion de production, logistique, achats* et le master *Administration et échanges internationaux*. Les dispositifs de poursuites d'études des licences généralistes sont bien présentés pour les licences *Droit* et *Économie et gestion*, moins bien pour la licence AES. De façon surprenante, la LP *Métiers de la communication : chargé de communication* présente la poursuite d'études comme l'une des finalités du diplôme, et le dossier de présentation du champ précise que la LP *Métiers de la GRH : assistant* alimente le parcours *Gouvernance et encadrement des organisations* du master AES. Cela pose problème car la finalité d'une LP est l'insertion directe sur le marché de l'emploi, les poursuites d'études devant être marginales.

Les délocalisations sont limitées et s'inscrivent principalement dans une logique régionale voire locale, avec l'organisation des enseignements de LP dans des lycées. Pour certaines d'entre elles, l'implication et la coordination de l'université est minimale et les raisons de la délocalisation ne sont pas expliquées, ce qui jette un doute sur leur caractère universitaire, notamment des LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, *Gestion des achats et des approvisionnements*, *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*. Il importe d'améliorer le pilotage et la coordination de ces délocalisations.

La place des différentes formations du champ DEG dans l'offre locale et nationale est généralement bien décrite. Elles se trouvent dans une situation concurrentielle plus ou moins forte avec les formations d'autres universités ou écoles, étant donné l'importance de l'offre francilienne. Tous les diplômés sont bien positionnés et intégrés dans l'offre de l'établissement et couvrent bien l'ensemble des formations possibles liées au domaine DEG. Ils constituent une offre de formation complète et attractive, notamment pour les masters en droit. L'offre de LP est particulièrement riche et quelques LP bénéficient d'une forte antériorité et notoriété, comme par exemple les LP *E-commerce et marketing numérique*, et *Technico-commercial*. Cependant, le positionnement de certaines formations mérite une réflexion. L'articulation des quatre LP en logistique (*Management des processus logistiques ; Logistique et pilotage des flux ; Gestion des achats et des approvisionnements ; Logistique et transports internationaux*) doit être clarifiée pour éviter une concurrence entre ces formations. Dans le cadre de la fusion annoncée des universités de la ComUE, il serait judicieux de mener une réflexion sur l'offre de formation en LP, afin de mieux les différencier et/ou renforcer les synergies entre elles. Les masters permettent d'embrasser un large panel de poursuite d'études pour les étudiants issus des licences du champ. Toutefois, au sein du master AES, les deux parcours *Gestion et encadrement des organisations*, *Gouvernance et encadrement du social, santé et territoire* manquent de visibilité ; les modifications proposées dans le dossier de la formation à ce propos ne sont pas suffisamment étayées.

L'articulation à la recherche se caractérise par l'adossement du champ à plusieurs laboratoires de recherche réputés. Tous les masters sont adossés à au moins un laboratoire de recherche (LITEM, Centre Léon Duguit, EPEE et RITM) mais les dossiers sont parfois peu explicites sur les interactions de la formation avec l'environnement recherche. Le master *Droit des affaires* se distingue très favorablement avec un adossement fort à cinq laboratoires de recherche, et des partenariats académiques à l'international.

Du point de vue de l'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels, les formations sont en général très bien implantées dans leur environnement local, voire national. Elles se caractérisent par des relations réelles, soutenues et durables avec les entreprises et un bon ancrage territorial. Ces relations se concrétisent par la contribution des professionnels aux enseignements, par le vivier apporté en termes de contrats d'apprentissage ou par l'apport de terrains de stages. De façon générale, les partenariats ne sont pas formalisés ; seulement quatre LP et deux masters ont officialisé des partenariats avec des entreprises ou des fédérations d'entreprises. Cependant, un grand nombre de formations collaborent avec le CFA-UEVE (ou autre CFA) afin de développer l'apprentissage. Certaines formations gagneraient à densifier leur réseau socio-économique relativement peu développé, notamment les LP *Logistique et pilotage des flux* et *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, ainsi que le master *Administration et échanges internationaux*.

Les coopérations à l'international sont dans l'ensemble peu développées pour une université localisée dans une métropole internationale. Seules six formations (1 LG, 1 LP et 4 masters) ont noué des conventions avec des universités étrangères. La mobilité entrante et encore plus la mobilité sortante sont très limitées, et les dossiers ne mentionnent pas de dispositifs permettant de la développer dans les formations qui ne sont pas en alternance (en général, licences et certains masters). Un développement de ces partenariats, associé à une réelle stratégie à l'international, serait bienvenu et permettrait notamment de renforcer l'attractivité et le contenu des formations plus en lien avec l'international comme la logistique, le marketing, la finance.

Les structures des formations du champ sont globalement claires et lisibles. Le champ de formation DEG offre une organisation pédagogique avec une spécialisation progressive satisfaisante et un effort de structuration avéré. Cependant, quelques formations sont trop larges pour rendre lisible la multiplicité des parcours proposés (master *Innovation, entreprise et société*) ou présentent des parcours peu coordonnés ou justifiés (masters *Droit international et européen ; Droit des affaires ; AES ; Justice, procès et procédures ; LP Management et gestion des organisations*). Cela invite à engager une réflexion pour rationaliser l'offre de parcours.

Les cursus du champ de formation proposent une professionnalisation avérée pour les LP, toutes en apprentissage, ainsi que la plupart des masters. Néanmoins, dans la LP *Logistique et transports internationaux*, les heures consacrées aux projets tuteurés sont inférieures à 25 % ; ce qui est contraire au cadre légal des LP. Dans certains masters, comme *Justice, procès et procédures* ou *Administration et échanges internationaux*, la professionnalisation apparaît plus limitée. De même, le parcours *Droits fondamentaux* du master *Droit international et européen* ne prévoit aucun stage obligatoire en M2 ; ce qui limite le caractère professionnalisant de cette formation. La professionnalisation est variable dans les LG. La structuration des formations en compétences est généralement peu avancée malgré quelques exceptions. Dans un quart des formations du champ, les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont inexistantes ou de faible qualité. Dans les licences générales, une utilisation plus efficace des conseils de perfectionnement pourrait amener une réflexion sur l'organisation pédagogique des formations, la structuration par compétences et les modalités pédagogiques (suivi des compétences, innovations pédagogiques, ...).

La recherche occupe une place inégale dans l'organisation pédagogique des formations du champ. En cohérence avec leurs objectifs, les LP ne font pas de la recherche un levier d'action pédagogique majeur. Dans les licences généralistes où logiquement la place de la recherche n'est pas essentielle, il existe une première initiation à la recherche ; ce qui est positif car cette initiation n'est pas toujours présente à ce niveau. En master, l'initiation à la recherche se fait généralement au travers du mémoire et des enseignements dédiés à la méthodologie de la recherche et l'épistémologie ou par la participation des étudiants à des colloques ou journées de recherche.

L'innovation pédagogique, le numérique et l'international constituent un point faible du champ. L'accès des étudiants aux nouvelles technologies est possible mais souvent limité et très classique via les supports numériques de l'université. Il en va de même pour les innovations pédagogiques où les pratiques de *serious game* ou de pédagogie inversée restent très rares. Le développement du numérique et d'innovations pédagogiques déjà en germe dans quelques formations paraît nécessaire. A l'instar du faible nombre de partenariats internationaux, l'ouverture internationale demeure modeste ; elle se limite généralement à l'apprentissage des langues : enseignements de l'anglais, possibilité de passer le TOEIC, enseignements d'une seconde langue dans les formations avec une forte dimension internationale, ou encore des enseignements en anglais dans quelques masters du champ (*Gestion de production, logistique, achats ; Droit international et européen ; Finance*). Dans certains masters, il faut noter des initiatives à encourager : l'organisation d'un voyage d'étude à l'étranger, cours dispensés à l'étranger ... La mobilité des étudiants est faible même dans les formations qui ne sont pas en alternance ; l'accueil des étudiants étrangers est si rare qu'il n'est pas mentionné, sauf pour le master *Finance*.

Le fonctionnement des équipes pédagogiques est généralement de qualité. Leur composition, leur diversité ainsi que leur équilibre sont dans l'ensemble homogènes. La responsabilité de la formation est dans la majorité des cas assurée par un enseignant-chercheur, ou pour certaines LP par un enseignant du secondaire affecté à l'université ou enseignant issu des milieux professionnels sous le statut d'enseignant associé à temps partiel (PAST). Concernant les LG et les masters, quelques équipes pédagogiques présentent un déséquilibre avec une sous-représentation des enseignants-chercheurs (LG *Administration économique et sociale* 10 % ; masters *AES* et *Contrôle de gestion et audit organisationnel* 20 %, ou encore le parcours *Droit des achats publics* proposé par les masters *Droit public* et *Droit international et européen* : 3 enseignants-chercheurs pour 11 professionnels), ou à l'inverse une sous-représentation de professionnels dans des formations professionnalisantes (master *Justice, procès et procédures*). Le même constat est dressé à l'égard de plusieurs LP avec une insuffisance, voire une absence totale d'enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique (LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise* ; LP *Métiers de la GRH : assistant pour le site de Roubaix*), ou à l'inverse une sous-représentation de professionnels (1 seul dans la LP *Logistique et pilotage des flux*). Enfin, dans certaines formations dispensées dans un lycée (LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, LP *Gestion des achats et des approvisionnements*), l'implication de l'université dans le pilotage semble insuffisante. Si, de surcroît, elles ne comprennent quasiment aucun universitaire et qu'un nombre limité de professionnels comme la LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, cela obère le caractère universitaire et professionnalisant de la formation. Un autre cas particulier est à souligner : dans la LP *Management et gestion des organisations*, deux enseignants au statut précaire réalisent à eux seuls plus d'un tiers des enseignements.

Les réunions des équipes pédagogiques sont régulières, mais peu d'informations sont généralement apportées quant à leur fonctionnement. Sauf exception pour le master *Innovation, entreprise et société*, les formations ont mis en place un conseil de perfectionnement. Cependant, la composition de conseils de perfectionnement ne comprend pas parfois les étudiants ou les professionnels, et certains dossiers apportent

peu de précisions sur les modalités de ces conseils (composition, apports, ...). Quelques formations ont mis en place un conseil de perfectionnement efficace (LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle ; Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers ; E-commerce et marketing numérique, et masters AES ; Gestion de production, logistique, achats*). De même, si quelques formations font une réelle évaluation des enseignements par les étudiants, souvent les formations n'apportent que des informations partielles ou même aucun élément (master *Droit international et européen*, et *Justice, procès et procédures*, licence *Économie et gestion*, LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*, et *Métiers du marketing opérationnel*). Le fonctionnement des équipes pédagogique du master *Innovation, entreprise et société* est très disparate d'un parcours à l'autre ; il n'y a aucun pilotage d'ensemble, chaque parcours fonctionnant indépendamment des autres.

Les modalités de suivi d'évaluation des étudiants sont en général bien décrites, sauf exceptions : LP *Logistique et pilotage des flux* et *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*. Les modalités de constitution et de réunion des jurys sont classiques. Quant à l'acquisition des compétences et leurs dispositifs de suivi, ils sont, sauf exception, évasifs ou imprécis ou parfois pas du tout évoqués (LP *Logistique et pilotage des flux* ; licence AES ; masters *Droit international et européen, Administration et échanges internationaux*, AES). Enfin, pour ce qui est du supplément au diplôme, les formations y accordent une attention variable.

A propos des passerelles et des dispositifs d'aide à la réussite, tous les items ne sont pas toujours renseignés. Néanmoins, certaines formations sont efficaces dans l'aide à la réussite, notamment la licence AES, la licence *Droit* et le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*.

Le suivi des effectifs est bien renseigné de façon globale, et même de façon détaillée quant à l'origine des étudiants pour les licences. *A contrario*, l'origine géographique et la nature du Bac+2 ne sont en général pas mentionnées dans les dossiers de LP. L'évolution dans le temps des effectifs est bien restituée même si la lisibilité est parfois difficile entre la première et la seconde année de master (M1 & M2). Les effectifs des promotions sont généralement satisfaisants à quelques exceptions près. Certaines LP ouvertes en 2016 ont des effectifs encore limités pour leur seconde année d'ouverture : la LP *Logistique et transports internationaux* (8 étudiants en 2016 après 4 abandons et 7 en 2017 malgré un affichage de 466 candidatures) et la LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* (7 étudiants en 2016 après 1 abandon et 9 en 2017). Les effectifs du master *Droit de la santé* ne dépassent pas 9 inscrits pour le M2, et sont passés de 18 inscrits en 2015/2016 à 6 en 2017/2018 pour la seconde année ; pour le master *Droit public*, les effectifs du parcours *Droit de l'homme et droit humanitaire* présentent une évolution inquiétante (6 en 2015, 5 en 2016, un seul en 2017). Enfin, le nombre de candidatures est en baisse pour les parcours *Droit du patrimoine culturel* et *Droit des contrats publics* du master *Droit public* ; la forte baisse de candidatures a conduit même à la non-ouverture du parcours *Droit des activités aériennes et aéronautiques* du master *Droit international et européen*. Le double adossement de certains autres parcours est source d'interrogation, puisque ceux-ci ne bénéficient pas de la même attractivité auprès des étudiants en fonction du master considéré (parcours *Droit des achats publics* et *Droit de l'homme et droit humanitaire*, tous deux adossés aux masters *Droit public* et *Droit international et européen*). Plus généralement, la politique des adossements manque de lisibilité.

Les taux de réussite sont en général assez élevés en LP et masters. Cependant, le taux d'échec et/ou d'abandons est élevé en première année pour les masters suivants : *Finance* (40 %), *Droit public* (47 à 38 % sur le site de l'UEVE contre moins de 13 % à l'Université Paris-Sud), *Droit des affaires* (62 % à 32 % sur le site de l'UEVE contre 20 % en moyenne sur les autres sites) et dans certains parcours du master *Innovation, entreprise et société*. De façon classique en première année de licence, les taux d'abandons sont élevés et les taux de réussite faibles.

Globalement, le suivi des diplômés reste très perfectible. Le taux de réponse aux enquêtes d'insertion est très variable, souvent assez faible. Pour les LP et les masters, les informations se limitent en général à indiquer le nombre de diplômés en poursuite d'études uniquement au sein de l'UEVE - ce qui constitue une estimation basse qui est gênante pour les LP -, ainsi que les résultats de l'enquête à 30 mois (voire à 6 mois pour une seule promotion dans certains masters labellisés Paris-Saclay). Sachant que cet horizon à 30 mois est peu significatif par rapport à des enquêtes à 6 et 18 mois, l'analyse des données est d'autant plus problématique. En outre, ces résultats ne mentionnent en fait que le nombre de diplômés en recherche d'emploi ou en emploi, les contrats à durée déterminée et contrat à durée indéterminée, sans aucune précision sur d'autres éléments importants tels que la satisfaction par rapport à l'emploi, le statut, les postes occupés, les salaires ... Il n'est donc même pas possible de vérifier l'adéquation des débouchés aux objectifs de la formation. Dans certains cas, les données d'insertion sont particulièrement pauvres (LP *Management et gestion des organisations*, parcours *Développement d'activité dans les PME-PMI*), voire totalement absentes pour le master *Justice, procès et procédures, Contrôle de gestion et audit organisationnel*, ainsi que pour l'un des parcours du master AES. Pour les licences *Économie-gestion* et AES, les informations ne concernent que le nombre de diplômés en poursuites d'études au sein de l'UEVE, sans précision sur le type de formation suivie ou même le domaine. Pour



la licence *Droit*, le dossier ne fournit aucun élément. Ce manque généralisé d'informations pose problème, car c'est le fondement même d'une formation de s'assurer de la bonne adéquation de la formation aux métiers et poursuites d'études visés.

Certaines LP présentent, de manière plus ou moins récurrente, des taux de poursuite d'études particulièrement élevés ; ce qui peut être rédhibitoire pour des LP dont la finalité est l'insertion professionnelle immédiate, notamment la LP *Management des processus logistiques* (37,50 % en 2016), LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* (40 % : année non renseignée), LP *Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens immobiliers* (40,70 % en 2014), LP *Métiers de la communication : chargé de communication* (53 % en 2016), LP *Gestion des achats et des approvisionnements* (60 %). Pour les LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* et *Management des processus logistiques*, ces poursuites d'études se font en partie au moins au sein même de l'UEVE. Pour la LP *Métiers de la communication : chargé de communication*, cela traduit le fait peu acceptable que la poursuite d'études est considérée comme l'une des finalités du diplôme. Cela semble également le cas pour les LP liées à la logistique puisque la hausse des poursuites d'études y est consécutive à l'ouverture du master *Gestion de production, logistique, achats* et ce, circonstance aggravante, au sein même du champ.

Alors que les enquêtes évaluent l'insertion à 30 mois, certaines formations présentent des taux élevés de diplômés en recherche d'emploi : LP *Logistique et pilotage des flux* avec plus du tiers, la LP *Management et gestion des organisations* (30 à 50 %), LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* (27 à 40 %), master *Finance* (30 à 45 %).

## POINTS D'ATTENTION

Outre les différents points faibles listés dans les fiches d'évaluation, le comité souhaite attirer l'attention de l'établissement sur cinq formations, mais aussi sur certains points relatifs aux masters co-accrédités :

- La LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* présente de trop nombreux problèmes. Le dossier présenté est insuffisamment renseigné et de nombreux points clefs ne peuvent être évalués. La dimension professionnalisante est peu développée : faibles liens avec le monde socio-économique, faible implication de professionnels dans les enseignements. Le pilotage par l'UEVE de cette formation dispensée dans le lycée St Pierre est très insuffisant : absence d'enseignants-chercheurs et prédominance d'enseignants du second degré rattachés au lycée St Pierre. Enfin, le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est préoccupant. Le caractère universitaire et professionnel de cette formation n'est pas démontré.
- La LP *Gestion des achats et des approvisionnements* est potentiellement concurrente des LP *Logistique et pilotage des flux* ou *Management des processus logistiques*, plus anciennes. Cette situation est à rapprocher d'effectifs relativement faibles et orientés à la baisse, tandis que le nombre de dossiers reçus n'est que de 48 en 2017-2018. Cette faiblesse relative des effectifs est aggravée par le fait que 27 % des étudiants abandonnent et/ou se réorientent. Il n'existe pas d'accords avec des branches professionnelles et les données d'insertion sont limitées. L'équipe pédagogique est quasi exclusivement composée de professionnels et d'enseignants du secondaire du lycée Albert ; il n'y a pas d'enseignants-chercheurs. Enfin, les poursuites d'études pour cette LP atteignent le taux record de 60 %.
- De manière générale, le dossier de la LP *Logistique et transports internationaux* (formation ouverte en 2016) est trop peu renseigné pour permettre une analyse fiable sur de nombreux points. Cependant, le dossier permet de dresser des insuffisances : un manque de visibilité sur les métiers visés et une inadéquation de ces métiers par rapport à un niveau LP, un nombre d'heures affectées aux projets inférieur à 25 %, des effectifs trop faibles pour assurer la pérennité de la formation.
- De manière générale, le dossier du master *Administration et échanges internationaux* est trop peu renseigné pour permettre une analyse fiable sur de nombreux points. Bien que la formation soit orientée à l'international, un seul partenariat à l'international est cité sans aucune précision sur ses modalités. Le peu de données relatives à l'insertion professionnelle montre un taux trop important de diplômés en recherche d'emploi, 30 mois après l'obtention du diplôme (entre 25 et 40 %).
- Le master *Innovation, entreprise et société* avec 14 parcours en M2 pour 253 étudiants sur l'ensemble du master, pose un vrai souci de lisibilité, d'homogénéité et d'efficacité. Une rationalisation des parcours s'impose, et permettra d'améliorer la lisibilité d'une offre pour l'instant difficilement compréhensible. Avec les problèmes de pilotage au niveau de la mention, un conseil de

perfectionnement inexistant au niveau de la mention, l'absence de fiche RNCP ou de suivi suffisant des diplômés, ainsi qu'un taux d'échecs élevé et des abandons nombreux dans certains parcours, il paraît difficile de considérer que ce master puisse fonctionner à l'identique à l'avenir.

- La part dévolue aux enseignants-chercheurs devrait également être accentuée pour le parcours *Droit des achats publics* proposé par les masters *Droit public* et *Droit international et européen*. Le parcours *Droits fondamentaux* du master *Droit international et européen* devrait prévoir un stage obligatoire en M2.
- Un manque de cohérence peut être caractérisé entre le contenu de la formation et les débouchés pour le master *Droit de la santé*.
- Certains parcours devraient mener une réflexion relative à leur attractivité au regard de la baisse du nombre des candidatures (parcours *Droit du patrimoine culturel* et *Droit des contrats publics* du master *Droit public*) qui a conduit certaines années à la non-ouverture de certains d'entre eux (parcours *Droit des activités aériennes et aéronautiques* du master *Droit international et européen*).
- Certains mécanismes de double adossement fonctionnent de manière très déséquilibrée et pourraient donc être repensés ou supprimés (parcours *Droit des achats publics* et *Droit de l'homme et droit humanitaire* des masters *Droit public* et *Droit international et européen*).

Aucune autre formation du champ n'est réellement problématique. Cependant, des points d'attention transversaux doivent être signalés, notamment : la qualité insuffisante des enquêtes d'insertion - pourtant indispensables pour évaluer la qualité des formations - ; l'absence de démarche par compétences ; la faiblesse de la dimension internationale, des innovations pédagogiques et du numérique. Enfin, certaines LP présentent des taux de poursuite d'études proches de 40 %.

## FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



## LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Administration économique et sociale* (AES) de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) vise à former de manière pluridisciplinaire (droit, économie, gestion, sociologie) des étudiants polyvalents pour intégrer le marché du travail, poursuivre en master de gestion ou de sociologie, ou passer un concours de la fonction publique. La spécialisation intervient en L3 après deux années de tronc commun. Les deux premières années sont en formation initiale (FI), un des trois parcours de L3 pouvant être suivi en apprentissage (le parcours *Gouvernance et encadrement des organisations* - GEO), les parcours *Gouvernance et encadrement du social, de la santé et des territoires* (GESST) et *Pluridisciplinaire enseignement* étant uniquement en FI. La formation se déroule en présentiel et il n'y a pas de délocalisation.

### ANALYSE

#### Finalité

Le triple objectif général visé par la licence est présenté : la poursuite d'étude en master gestion et sociologie, l'insertion professionnelle directe et la préparation aux concours de la fonction publique. L'insertion est possible dans les métiers opérationnels du secteur tertiaire comme assistant de direction générale, administrative, technique ou commerciale, dans des organisations publiques ou privées. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) permettent de distinguer les parcours GEO et GESST, respectivement plutôt spécialisés assistant RH, et qualité pour GEO et assistant de projet de santé pour GESST. Une fiche RNCP existe également pour le parcours *Pluridisciplinaire enseignement*.

Les enseignements dispensés s'articulent autour de différents champs disciplinaires dans le tronc commun (droit, économie, sociologie, histoire, géographie urbaine), complétés par des enseignements plus techniques (comptabilité, fiscalité) ou généraux (informatique, langue, avec préparation au C2i, à la certification de langues CLES et au TOEIC). Le parcours GEO propose de développer des compétences en gestion des ressources humaines, organisation et évaluation/qualité. Le parcours GESST offre des compétences spécialisées dans l'accompagnement professionnel vers l'emploi et l'insertion et dans l'aménagement du territoire et le développement local. Le parcours *Pluridisciplinaire enseignement* prépare les étudiants pour assurer du soutien scolaire, en face à face, en cycle primaire. Les enseignements sont lisibles et cohérents avec les objectifs généraux et de spécialisation.

### Positionnement dans l'environnement

La licence AES s'inscrit dans l'offre socle des licences fondamentales de l'UEVE et dans le paysage sud francilien des licences de cette même mention AES avec un périmètre correspondant au département de l'Essonne. Il n'existe aucune coopération avec les Universités Paris-Sud, Créteil, Orléans, Marne-La-Vallée et Versailles, mentionnées dans le dossier comme porteuses proches d'une licence AES.

L'articulation avec la recherche est liée à l'intervention de 10 enseignants-chercheurs en droit, économie, gestion et sociologie (5 % des enseignements). Trois laboratoires accueillent ces membres de l'équipe pédagogique (laboratoire en innovation, technologie, économie et management, centre Pierre Naville - Centre de sociologie de l'UEVE, centre d'étude des politiques économiques d'Évry).

Aucun partenariat n'a été établi avec le tissu socio-économique mais de nombreux vacataires professionnels interviennent dans la licence, et les contrats d'apprentissage se renouvellent avec certaines entreprises et institutions publiques.

Une convention existe avec Anglia Ruskin (Royaume-Uni) pour un échange d'un semestre, avec un frein important lié à la mise de fonds initiale non compensée par les aides à la mobilité. La mobilité internationale des étudiants est accompagnée par les dispositifs de l'université et elle demeure très faible.

### Organisation pédagogique

La structure de la formation décale la spécialisation en L3, le tronc commun de L1 et L2 étant sans option par choix de l'équipe pédagogique. Si les deux premières années sont relativement progressives et pluridisciplinaires, elles ne permettent aucune option de pré-spécialisation ou de découverte en dehors du tronc commun. Les deux parcours de L3 (GEO en FI ou apprentissage, et GESST en FI) proposent des enseignements différenciés et ciblés sur les spécialisations. Les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD) sont assez équilibrés, certains modules ne sont que des TD. Le semestre 6 du parcours GESST ne présente que des TD et aucun CM. L'essentiel des enseignements est en présentiel, seul un parcours est proposé en apprentissage en L3 (GEO). Les formations continues ont représenté moins de cinq étudiants sur la période. Les dispositifs de l'université permettent d'accueillir des sportifs de haut niveau ou d'organiser des examens avec tiers-temps pour les étudiants handicapés. Aucune validation des acquis de l'expérience n'a été étudiée ou octroyée pour la licence.

La place de la professionnalisation dans le cursus est secondaire, même si cela limite la construction et l'expression du projet professionnel des étudiants comme le dossier le souligne. Les stages facultatifs proposés en L1 et L2 (observation de 15 jours) ne concernent que 1 % des étudiants, ceux de L3, qui ne sont pas dans la maquette du parcours GESST, concernent 20 % d'entre eux. Il n'y pas d'accompagnement spécifique à la recherche de stages. Des projets sont menés uniquement en L3 (au choix étude de cas, simulation d'entreprise, ou étude de marché). Chaque parcours dispose d'une fiche RNCP, en plus de la fiche nationale de la mention AES ; ces fiches synthétiques sont lisibles et différencient bien les compétences spécifiques visées par les parcours.

La place de la recherche est également secondaire et transparait dans l'utilisation du schéma-type problématique, revue de littérature, méthodologie, données, résultats, préconisations dans les enseignements.

Peu d'informations sont fournies dans le dossier sur l'utilisation du numérique dans la formation (plateforme e-media dont l'utilisation effective n'est pas renseignée, enseignements en informatique d'apprentissage de tableurs, utilisation de logiciels en TD). L'innovation pédagogique est totalement absente.

L'anglais est obligatoire et donne lieu à 18 heures d'enseignements par semestre, et la généralisation du passage du TOEIC est envisagée. D'autres langues peuvent être étudiées via les unités d'enseignement langues (espagnol, allemand, russe, chinois). Le programme ERASMUS n'a donné lieu à aucun échange sur la période et la mobilité internationale entrante et sortante est très limitée (moins de 1 % des étudiants bénéficient du programme avec Anglia Ruskin).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est caractérisée par son faible nombre (10) et le faible volume réalisé par des enseignants-chercheurs (inférieure à 10 %). Elle est principalement composée de nombreux vacataires (dont le profil et les fonctions demeurent inconnus, certains étant issus du monde socio-économique, d'autres titulaires dans d'autres établissements) et d'enseignants du secondaire (professeur certifié et professeur agrégé), avec le renfort de quelques contractuels. Plus de 70 % des cours sont assurés par des intervenants extérieurs. Cinq agents

sont affectés (en totalité ou en partie) à la gestion du tronc commun et des parcours. La chaîne de responsabilité est décrite entre le responsable de mention (cadrage de l'activité des responsables de parcours, nommés en concertation avec le responsable de département), les responsables de parcours (pilotage de la formation avec l'appui du secrétariat pédagogique, recrutement des enseignants et des étudiants). Les modalités de réunion des équipes pédagogiques sont succinctement décrites : jurys de fin de semestre et d'année, commissions et démarches pédagogiques non précisées.

Un premier conseil de perfectionnement s'est tenu en juillet 2017 (mais aucune réunion n'est mentionnée depuis malgré un rythme annoncé annuel puis semestriel à partir de 2018-2019). Il n'y pas d'évaluation des enseignements formalisée pour l'instant, un questionnaire est à l'étude, mais les parties prenantes ne seraient pas encore assez favorables pour qu'une démarche aboutisse. Les conseils de perfectionnement et les retours des délégués sont donc présentés comme les dispositifs clés pour évaluer les enseignements.

Les modalités d'évaluation des étudiants ne sont pas détaillées, elles sont validées par les instances de l'université et diffusées aux étudiants, notamment via le site internet du diplôme. Il n'y pas de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences : les fiches RNCP et le travail du centre de formation d'apprentis de l'université sont perçus comme des leviers pour s'engager dans une démarche pour la filière.

Les passerelles existent en L1 (réorientations vers la L1 *Économie et gestion*, la L1 *Droit*, la L1 *Sociologie*, la L1 *Histoire* et la L1 *Mathématiques*, sans donnée chiffrée précise) et en L3 en fin de semestre 4 vers la L3 *Droit* et la L3 *Économie et gestion* (idem, pas de donnée dans le dossier). Le plan « Réussite en licence » permet à son responsable et à l'équipe de développer des actions de soutien dans une matière, d'aide méthodologique et de préparation aux concours, avec des dispositifs de tutorats entre étudiants.

### Résultats constatés

Les effectifs sont stables (autour de 300 étudiants en L1, 110 en L2 et 140 en L3 entre les différents parcours), avec des taux de réussite variables selon les années mais augmentant fortement au fil de la licence (de l'ordre de 30 % en L1, 60 % en L2, 90 % en L3). En 2016, le taux d'abandons ou de sortie pour une autre formation est supérieur à 50 % en L1, à 15 % en L2 (avec certaines années plus : presque 30 %) et à 5 % en L3 ; les étudiants se répartissent ainsi dans les différents parcours : 82 en GEO (FI), 30 en GEO (FA), 26 en GESST (FI) et 9 en *Pluridisciplinaire enseignement* (dont 1 FC). L'attractivité de la formation est éclairée par les données issues de parcourusup : 1 626 candidats classés pour 280 néo-entrants, le dernier candidat appelé étant au rang 957.

La moitié des étudiants ont un baccalauréat général, avec des taux de réussite proche de 45 %, presque 30 % des étudiants ont un bac technologique, avec un taux de réussite qui chute alors à 18 %, les bacs professionnels ayant un taux de réussite inférieur à 10 %. 3 étudiants étrangers ont été inscrits en parcours de L3, pour 62 candidatures Campus France au total.

La poursuite d'études en master de gestion et de sociologie de l'UEVE est insuffisante et l'amélioration de l'accès des étudiants à ces masters du département « Gestion-AES » est une perspective que l'équipe pédagogique se donne.

Aucune donnée n'est fournie dans le dossier ou dans les annexes sur le suivi des diplômés et l'insertion professionnelle directe ou indirecte (après autre formation comme un master). L'UEVE et le CFA partenaire (Évry-Val-d'Essonne) mettent en œuvre des enquêtes de suivi des diplômés qui ne sont ni présentées, ni exploitées. La poursuite d'études dans les masters *Gestion* et *Sociologie* de l'UEVE est jugée insuffisante mais les données précises ne sont pas fournies. Les annexes ne contiennent pas de tableaux sur les effectifs, l'insertion ou la poursuite d'études.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Maquette équilibrée entre les disciplines, les CM/TD.
- Parcours dont les spécialisations sont ciblées et bien positionnées.
- Licence socle de l'offre de formation de l'UEVE.

### Principaux points faibles :

- Très faible proportion de cours assurés par des enseignants-chercheurs (moins de 10 %) et 70 % des enseignements assurés par des vacataires.
- Absence de suivi des étudiants et de leur insertion professionnelle.
- Absence d'évaluation systématique des enseignements.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

De très nombreuses perspectives d'amélioration sont ouvertes pour la licence AES : le suivi des étudiants doit devenir une priorité, par une analyse des réorientations, des poursuites d'études et de l'insertion professionnelle directe et indirecte, qui sont indispensables à un meilleur accueil et accompagnement des étudiants de la filière. Les conseils de perfectionnement peuvent remplir ce rôle, à condition qu'ils soient convoqués régulièrement ; ce qui n'est pas encore le cas.

Une évaluation plus systématique des enseignements est, elle aussi, indispensable même si sa forme peut être adaptée : étant donné la très forte proportion de vacataires, la nécessité d'une telle évaluation n'en est que renforcée. Une plus grande implication d'enseignants-chercheurs dans la filière permettrait sûrement d'améliorer le pilotage de la filière mais aussi d'impulser de l'innovation pédagogique et des partenariats, et de renforcer les cours et les options disciplinaires (notamment en gestion) pour garantir les prérequis nécessaires à l'accès aux masters de gestion-AES.



## LICENCE DROIT

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Droit* se décline en trois parcours. La licence en droit classique (parcours général), et la double licence (parcours *Droit-économie*) se déroulent sur trois ans, et le 3<sup>ème</sup> parcours en troisième année de licence (L3) *Juriste d'entreprise* sur une année avec un prolongement en master. Les enseignements sont dispensés à la Faculté de droit sur le site d'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) en formation initiale accessible aux étudiants bacheliers ou aux titulaires d'une validation d'acquis d'expérience (VAE) ou d'une validation d'acquis professionnels (VAP), en formation continue ou en formation par alternance en L3. L'objectif de cette licence est d'offrir aux étudiants une formation généraliste en droit qui leur permettra d'accéder à un master de droit afin de pouvoir envisager, à terme, une activité professionnelle juridique ou judiciaire.

### ANALYSE

#### Finalité

L'objectif de la licence *Droit* est de former, en trois ans, des étudiants à la matière juridique en leur proposant trois offres de formation, à savoir : un parcours général, une double licence *Droit-économie* et une L3 *Juriste d'entreprise*. La licence *Droit* se compose d'enseignements permettant d'acquérir les bases du droit public et du droit privé, en initiant les étudiants au raisonnement et à l'argumentation juridiques. Quant à la double licence *Droit-économie*, elle permet, durant les deux premières années, d'acquérir les bases du droit public et du droit privé et lors de la 3<sup>ème</sup> année, les étudiants sont formés aux matières en lien avec l'économie (droit du travail, droit public économique et droit international économique). Les enseignements sont en total adéquation avec les débouchés professionnels, la licence *Droit* permettant d'accéder, après un master, aux emplois de magistrats d'avocats, notaires ou juristes d'entreprise.

Quant à la double licence *Droit-économie*, elle permet de former de futurs économistes, conseillers financiers, avocats fiscalistes ou gestionnaires de patrimoines, ...

Enfin, la L3 *Juriste d'entreprise* s'inscrit dans une formation de trois années puisque le titulaire de la L3 peut solliciter une poursuite d'études en première année de master (M1) puis, en deuxième année de master (M2) *Juriste d'entreprise* (en alternance).



### Positionnement dans l'environnement

La licence *Droit* est une formation très classique, certes unique sur le territoire de l'Essonne, mais bien présente sur le bassin parisien car 13 formations similaires existent. Quant à la double licence *Droit-économie*, elle est moins concurrencée puisque seules quatre autres formations identiques existent dans le même bassin géographique. Enfin, la L3 *Juriste d'entreprise* est non concurrencée dans le secteur en raison de sa spécificité au sein d'un institut universitaire professionnalisé (IUP).

L'articulation avec la recherche est constante car les cours de licence en droit et de la double licence sont dispensés par des enseignants-chercheurs membres du laboratoire Léon Duguit.

Les partenariats avec les professionnels du droit sont bien précisés (tribunal de grande instance, tribunal de commerce, mairie ou préfecture, avocats ou administrateurs judiciaires ...) et se déclinent de différentes manières (participation de professionnels à la vie universitaire par les travaux dirigés, les forums des métiers ou le conseil de perfectionnement).

Par ailleurs, des accords et des partenariats existent avec des établissements étrangers. Plus précisément, l'unité de formation et de recherche « Droit » bénéficie d'accords Erasmus+ avec l'Espagne (Universidad Complutense de Madrid, l'Universidad de Alcalá et l'Universidad de Murcia), d'un accord Erasmus avec la Suisse (Faculté de Droit de l'Université de Fribourg), et d'un accord à finaliser avec la Grande-Bretagne (Anglia Ruskin University). Par ailleurs, l'UEVE est partie à la convention de coopération pour le consortium d'appui au Collège Franco-roumain d'études européennes de Bucarest. Enfin, des partenariats avec l'Amérique du nord permettent aux étudiants de s'immerger dans un système universitaire différent du leur (dispositif CREPUQ au Canada, et MICEFA aux États-Unis).

### Organisation pédagogique

La formation dispensée en licence *Droit* est tout à fait classique et se déroule à la fois sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. S'agissant du parcours général, l'organisation des enseignements se fait sous forme « d'entonnoir », c'est-à-dire que les enseignements dispensés vont, chaque année, devenir un peu plus techniques. En L3, les matières proposées deviennent plus pointues car les étudiants sont amenés à anticiper leur spécialisation en M1. Cette technicité se retrouve, ensuite, en L3 *Juriste d'entreprise* car cette formation tournée vers la professionnalisation débouche sur un diplôme délivré dans le cadre de l'IUP. Les enseignements dispensés sont à la fois théoriques (droit des contrats, des obligations et des sociétés) et pratiques car assurés par des professionnels, et cette licence permet aux étudiants de candidater au sein de l'IUP, dans le cadre du M1 puis du M2 *Juriste d'entreprise*. Enfin, la double licence *Droit-économie* est plus originale dans sa présentation puisque les cours fondamentaux se déclinent sous la forme de conférences de méthode. En revanche, les cours complémentaires sont dispensés plus classiquement sous forme de cours magistraux.

Afin d'assurer une bonne efficacité de la formation juridique, des compétences additionnelles sont proposées aux étudiants. En L1, elles concernent la sociologie politique, l'économie ou les relations internationales. En L2, elles visent les enseignements de langue (dans le prolongement de la L1), les compétences informatiques ou un enseignement d'ouverture. En revanche, en L3, les compétences additionnelles sont moins visibles car les étudiants commencent leur spécialisation. S'agissant des VAE ou VAP, ils peuvent permettre l'accès à la licence mais leur mise en œuvre est quasi-inexistante.

Par ailleurs, s'agissant de la recherche, l'initiation progressive à la recherche se fait dès la L1 par une formation spécifique consacrée à la méthodologie (dissertation juridique en L1 et commentaire de décisions en L2). Elle se poursuit avec des conférences portant sur des thématiques en lien avec la formation des étudiants ou des colloques organisés par le centre de recherche Léon Duguit. La place de la recherche n'est pas précisée, s'agissant de la L3 *Juriste d'entreprise* mais le reproche sera contenu dans la mesure où cette licence a une finalité professionnelle avérée.

Vivement encouragés dès la L1, les stages d'une durée minimale d'un mois, sont facultatifs. S'agissant plus précisément de la L3 *Juriste d'entreprise*, un professionnel est plus spécifiquement chargé du suivi du stage.

La dimension internationale est présente et en progression mais le volume reste encore faible (en 2012-2013, moins de 6 % d'étudiants étaient titulaires d'un Baccalauréat étranger). Peu d'étudiants utilisent la possibilité qui leur est donnée de poursuivre leurs études à l'étranger, malgré les partenariats existants. Par ailleurs, il n'existe pas d'enseignements de droit en langue étrangère. Chaque semestre comprend 18 heures d'enseignement de l'anglais.

## Pilotage

Dans le parcours général, l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs essentiellement rattachés à l'UEVE, qui assurent les cours magistraux. Pour la double licence, il est indiqué que les travaux dirigés sont assurés par les doctorants ou des professionnels du droit. Quant à la L3 *Juristes d'entreprise*, les cours sont assurés non seulement par des enseignants-chercheurs mais aussi, par des intervenants extérieurs pour plus de la moitié des heures d'enseignement en raison de la finalité professionnelle de la formation.

Les modalités de pilotage sont affichées tant pour la licence que la double licence et la L3 *Juriste d'entreprise*. Elles concernent les différents conseils de perfectionnement. Cependant, si le dossier fait bien état d'un conseil de perfectionnement, il ne mentionne pas son contenu et les membres le constituant (enseignants-chercheurs, professionnels, étudiants). Par ailleurs, des réunions sont organisées semestriellement après les délibérations. S'agissant de l'évaluation des enseignements par les étudiants, il n'y a pas, pour l'heure, de principe général. L'évaluation est laissée à la discrétion des enseignants.

S'agissant d'une licence, le dispositif d'aide à la réussite est conséquent. Il comprend dès la L1 (Licence en Droit et double licence), des travaux dirigés de perfectionnement de l'expression écrite et orale pour les étudiants qui en ont besoin. De même, les étudiants bénéficient d'un entretien individualisé à la fin du 1<sup>er</sup> semestre auprès d'un enseignant référent. Enfin, des groupes de formation à la prise de parole ont été créés afin d'aider les étudiants à s'exprimer oralement. Spécifiquement, les étudiants de double-licence bénéficient d'un module de méthodologie en L1 et L2 de manière à aborder efficacement les exercices juridiques. Quant à la L3 *Juriste d'entreprise*, un tutorat portant sur la méthodologie a été mis en place et semble avoir porté ses fruits auprès d'étudiants non issus de filières juridiques classiques.

L'évaluation des étudiants se fait de manière traditionnelle. Les enseignements faisant l'objet de travaux dirigés sont évalués par la combinaison d'un contrôle continu et d'un contrôle terminal en fin de semestre. Les enseignements sans travaux dirigés donnent lieu à une évaluation orale ou écrite au choix de l'enseignant. Dans la L3 *Juriste d'entreprise*, les contrôles sont des cas pratiques afin de familiariser les étudiants avec leur futur environnement professionnel.

Des compétences ont été mises en place dès la L1 *Droit* puis en L2 afin de renforcer la cohérence de la formation (compétence de maîtrise de la langue française, compréhension de textes, maîtrise de l'outil informatique ...). D'autres compétences concernent la double licence (maîtrise du raisonnement juridique, rédaction d'une assignation ...).

Par ailleurs, s'agissant de l'origine socio-professionnelle de l'étudiant, elle est très diversifiée ; ce qui tend à démontrer que cette formation répond à un besoin local en permettant des poursuites d'études après le Bac à des jeunes qui n'auraient peut-être pas eu la possibilité d'intégrer l'enseignement supérieur.

## Résultats constatés

Les effectifs sont importants (effectifs en L1 plus de 500, L2 plus de 200 et L3 environ 150) ; ce qui a conduit à la création de deux divisions en L1. Les étudiants viennent très majoritairement du département de l'Essonne (en moyenne 73 % sur les trois années). Cependant, les taux d'abandon restent élevés en L1 (50 %) mais le taux de réussite est de plus de 65 % pour les restants (2016-2017). En L2, le taux de réussite est de 60 % et en L3 d'environ 85 %. Malgré les échecs notables en L1 en raison du départ d'un étudiant sur deux, l'aide à la réussite est réelle et il existe un souci réel de vouloir détecter les étudiants défaillants des étudiants ajournés.

Le suivi des diplômés ne peut être analysé, faute de statistiques.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Offre de formation solide.
- Aide à la réussite développée.
- Sensibilisation à la recherche notable.

### Principaux points faibles :

- Absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Faible mobilité internationale.
- Aucun suivi des diplômés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Droit* est une formation classique et efficace qui attire de nombreux étudiants locaux. Des aides à la réussite sont proposées afin d'aider les étudiants dans leur accomplissement universitaire. Il serait utile que l'évaluation des enseignements par les étudiants soit envisagée afin d'améliorer la formation. De même, il serait recommandé d'ouvrir la formation à une dimension internationale étendue. Enfin, l'efficacité de la formation serait renforcée par un suivi des diplômés.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Économie et gestion* fait partie de l'offre de formation de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Sciences humaines et sociales » (SHS) d'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) ; elle a pour objectif de former les étudiants aux domaines de l'économie et de la gestion, et de leur permettre d'accéder à des masters d'économie et de gestion. La mention propose un parcours commun d'économie et de gestion en première année de licence (L1) et en deuxième année (L2) puis, un parcours *Économie* et un parcours *Gestion* (lui-même scindé en deux options *Marketing-achats* et *Comptabilité-contrôle*) en troisième année de licence (L3), ainsi que deux parcours de double-licence (DL) : *Droit-économie* et *Mathématiques-économie*. Le type de formation et de modalités d'enseignement varie selon les parcours, qui prévoient cependant des mutualisations d'enseignements. La formation se déroule à Évry sans parcours délocalisé.

### ANALYSE

#### Finalité

La formation expose clairement ses objectifs, les connaissances et compétences attendues, les poursuites d'études et les débouchés qui sont pertinents et cohérents avec les enseignements. Après un tronc commun en L1 et L2, la L3 permet une spécialisation et une première orientation de l'étudiant. La L3 parcours *Économie* (L3 *Éco*) s'adresse aux étudiants qui souhaitent approfondir leurs connaissances en économie. Deux modules y sont proposés pour préparer les étudiants aux masters d'économie de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris-Saclay (*Finance* et *Science des données*). Au sein du parcours *Gestion* de L3, l'option *Marketing-achats* (L3 G MA) se déroule en alternance entre entreprise et formation à l'université sous le régime de l'apprentissage, de même que le parcours de L3 *Gestion* option *Comptabilité-contrôle* (L3 G CC).

Le parcours double-licence *Droit-économie* (DL *Droit-éco*) est un parcours sélectif et exigeant qui délivre deux diplômes et propose un croisement des savoirs académiques fondamentaux et des méthodes spécifiques aux deux disciplines. Le parcours double-licence *Mathématiques-économie* (DL *Maths-éco*) est un parcours sélectif commun aux deux mentions de licence (*Mathématiques*, et *Économie et gestion*) dont l'objectif est de former des étudiants aux outils indispensables aux processus de traitement et de valorisation des données. Les étudiants valident deux diplômes à l'issue de leur L3.

Bien qu'il existe quelques débouchés directement après la licence, la poursuite d'études est l'objectif premier de la formation. Elle se fait selon les parcours dans des masters d'économie ou de gestion au sein de la ComUE Université Paris-Saclay, dans les masters préparant aux concours de recrutement des enseignants, ou encore dans des écoles d'ingénieurs, école de commerce ou grandes écoles. L'insertion professionnelle se fait sur des postes en entreprise (gestionnaire de patrimoine, conseiller financier, ...) ou dans la fonction publique (chargé d'études ou de mission, ...).

### Positionnement dans l'environnement

Le dossier indique que le positionnement de la mention au sein de la ComUE Université Paris-Saclay (ComUE incluant l'UEVE) est en cours, mais ne donne pas plus d'indication. Les deux double-licences sont parfaitement intégrées à l'offre de formation de l'UEVE. La L3 G CC est un débouché naturel de la L2 et recrute aussi des étudiants de diplôme universitaire de technologie (DUT) *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA) de l'UEVE, et de brevet de technicien supérieur (BTS) *Comptabilité-gestion* (CG) du département. La L3 G MA est bien positionnée dans l'offre globale de l'établissement. Étant donné l'attractivité et la place de la formation dans le paysage universitaire, son positionnement ne semble pas poser problème. Il manque cependant dans le dossier une véritable analyse du positionnement de la licence vis-à-vis des autres licences au niveau local et national.

La formation est adossée à deux laboratoires : le centre d'études des politiques économiques de l'UEVE (EPEE) et le laboratoire en innovation, technologie, économie et management. Dans la DL *Maths-éco*, la majorité des cours est assurée par des enseignants-chercheurs (EC) du laboratoire de mathématiques et modélisation d'Évry (LaMME) et du laboratoire d'informatique biologie intégrative et systèmes complexes.

Dans les L3 G CC et MA, tous les étudiants de la formation sont en apprentissage, et la formation entretient des relations soutenues et durables avec les entreprises, en l'absence de partenariats formalisés. Certains étudiants partent en mobilité internationale (Québec), mais il n'y a pas de partenariat avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers. La mobilité reste limitée et les partenariats sont à développer. Cependant, l'alternance en L3 rend la mobilité internationale des étudiants difficile.

### Organisation pédagogique

La structure de la formation est lisible et équilibrée, et respecte les principes de spécialisation progressive des étudiants. Chaque semestre comprend des unités d'enseignement en économie et/ou en gestion et un complément de formation : anglais, informatique et enseignements d'ouverture. Les deux premières années permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances fondamentales et des compétences généralistes et transversales, qui préparent le début de spécialisation opéré en L3 (voie économique généraliste ou voies de gestion déjà plus spécialisées dispensées en alternance). Le dossier n'offre cependant pas une présentation schématique et synthétique des différents parcours avec leurs spécificités, qui permettrait de faciliter la vue globale de la formation.

Les modalités d'enseignement mises en place sont adaptées aux différents parcours, de même que la mise en situation professionnelle et la place de la recherche dans l'organisation pédagogique. La DL *Droit-éco* en formation initiale repose ainsi sur un équilibre entre des cours magistraux mutualisés et des enseignements spécifiques (effectifs limités) sous forme de conférences de méthodes qui est un dispositif innovant mêlant travail individuel ou en groupe et activités en présentiel. La L3 G CC propose des cours d'économie renforcée pour accroître le niveau des étudiants qui ne seraient pas issus de la L2 *Économie et gestion*, et aide les étudiants dans la définition de leur projet professionnel par un séminaire de projet professionnel personnalisé. Le diplôme fait l'objet d'une fiche du répertoire national des certifications professionnelles décrivant bien les compétences attendues. Le dispositif « validation des acquis de l'expérience » est bien mis en place mais toutefois peu mobilisé.

Les situations particulières d'étudiants sont bien prises en compte. Des modules optionnels permettent à des étudiants n'ayant pas suivi un parcours économique en L2 (DUT), de se renforcer dans certaines matières. Les étudiants venant de L2 et n'ayant pas effectué de stage peuvent enrichir leur CV, grâce à la réalisation d'un projet professionnel. Une possibilité de stage est offerte dès la L1 pour les étudiants ayant validé une partie des crédits ECTS. Dans la L3 G CC qui se fait en apprentissage, un atelier CV est proposé par le centre de formation d'apprentis d'Évry-Val-d'Essonne (CFA-EVE).

Outre l'adossement aux deux laboratoires pré-cités et à la contribution des EC, l'articulation avec la recherche passe par l'initiation des étudiants à la recherche grâce au module de méthodologie, la soutenance d'un mémoire de recherche en fin d'année, et par la possibilité de réaliser son stage ou projet tutoré obligatoire à l'EPEE ou au LaMME.

La place du numérique est assez limitée est inégale selon les parcours (utilisation d'une plate-forme numérique collaborative) et on peut noter quelques innovations pédagogiques (pédagogie inversée en L3 G MA). L'enseignement de l'anglais assure une place plus ou moins importante selon les parcours. Une seconde langue étrangère peut être suivie. Dans la DL *Droit-éco*, les étudiants suivent 24 heures d'anglais par semestre, avec des enseignements dispensés en anglais et une préparation au *test of english for international communication* (TOEIC). Dans la DL *Maths-éco*, l'apprentissage de l'anglais est obligatoire durant les trois années du cursus, à raison d'un enseignement par semestre de 18 heures et une deuxième langue vivante peut être pratiquée.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est globalement stabilisée, composée pour l'essentiel d'EC rattachés à différentes UFR. Les vacataires interviennent surtout en L1 et, dans une moindre mesure, en L2. La mention et les parcours sont dirigés par des responsables pédagogiques identifiés et accessibles. Le dossier de la formation souligne cependant les difficultés pour le recrutement des vacataires. Le rattachement disciplinaire des EC n'est pas toujours précisé dans le tableau de l'équipe pédagogique.

Les étudiants sont associés à l'évolution de la formation. Dans tous les parcours, une réunion de rentrée est organisée et une commission d'évaluation est assurée par semestre en présence des délégués. Des réunions semestrielles (commissions des études) permettent en outre aux équipes pédagogiques d'échanger collégalement avec les étudiants délégués. Un conseil de perfectionnement est réuni en fin d'année pour l'ensemble de la mention et associe des représentants étudiants. Le parcours *Gestion* est spécifique en la matière puisqu'il assure des réunions avec les maîtres d'apprentissage. Il n'existe toutefois pas encore d'autoévaluation anonyme et systématique des enseignements par tous les étudiants.

Associant contrôle continu et examen terminal, les modalités de contrôle des connaissances sont disponibles en ligne et présentées aux étudiants en début d'année. Entre les deux sessions, des mesures d'accompagnement sont mises en place pour aider les étudiants à préparer les examens de rattrapage.

Dans le cadre de la L3 G MA, la formation utilise un outil en ligne intéressant de validation des compétences formalisées (carnet de liaison et d'organisation électronique - CLOE) qui permet des échanges entre étudiants, tuteurs pédagogiques, maître d'apprentissage et responsable de la formation, et de suivre la progression de l'étudiant. Le supplément au diplôme n'est pas disponible pour la L3 G CC.

Le compte-rendu du conseil de perfectionnement indique que 90 % des étudiants de la L3 MA CC viennent de DUT ou BTS ; ce qui pose la question d'une mise à niveau des étudiants dans certaines matières étudiées en L1/L2 (microéconomie, macroéconomie, mathématiques...).

### Résultats constatés

Le parcours *Économie* connaît une progression de son effectif total (L1, L2 et L3) depuis 2013/2014 (532 étudiants) jusqu'à l'année universitaire actuelle (662 étudiants), soit un taux de croissance supérieur à 24 %. Cette dynamique s'explique surtout par l'augmentation de candidats ayant un bac général.

La DL *Droit-éco* est très attractive (1 000 candidatures en moyenne sur les quatre dernières années, pour 30 places environ). La DL *Maths-éco* a reçu environ 600 candidatures par an, pour 30 places. Dans la L3 G CC, le recrutement est ajusté en fonction des réussites des étudiants de la promotion précédente. En L3 G MA, les effectifs de la formation font l'objet d'un suivi quantitatif et qualitatif.

Le taux d'abandon est de l'ordre de 50 % en L1, et varie entre 15 et 20 % en L2. Le taux de réussite (hors abandons) est d'environ 70 % en L1 et L2, et 90 % en L3. Les étudiants provenant des baccalauréats technologiques et professionnels ont des difficultés à réussir. Quelques pistes sont données dans le dossier pour essayer de diminuer le taux d'abandon des étudiants et améliorer le taux de réussite. Le système de tutorat étudiant puis enseignant référent mis en place n'attire pas suffisamment les étudiants les plus en difficultés. Il est envisagé la possibilité d'un étalement de la licence en quatre ans afin de permettre une remise à niveau des étudiants.

La plupart des étudiants poursuivent leurs études dans des formations en adéquation avec la licence. Mis à part les données du CFA pour la L3 G CC, le suivi de l'insertion des diplômés n'est pas systématique ou trop récent.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une bonne cohérence d'ensemble des différents parcours, ainsi que des possibilités de double diplôme sélectives et attractives.
- Une équipe pédagogique dynamique et disponible.
- Une forte professionnalisation du L3 *Gestion* (collaboration avec le CFA-EVE, articulation entre enseignements méthodologiques et professionnalisants).

### Principaux points faibles :

- Une absence de suivi des diplômés.
- Un taux de réussite relativement faible en L1.
- Une utilisation limitée des outils numériques.
- Une insuffisante mobilité internationale.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La structure de la licence *Économie et gestion* est très cohérente avec la proposition de plusieurs parcours, et innovante avec les possibilités de double diplôme. Afin de remédier au faible taux de réussite, le dossier indique une réflexion en cours intéressante : possibilité d'un étalement de la licence en quatre ans afin de permettre une remise à niveau des étudiants.

La formation devrait mettre en place des dispositifs afin d'augmenter les poursuites d'études en master (forum de poursuite d'études), développer le numérique et l'internationalisation (accords Erasmus). Par ailleurs, il est recommandé un suivi du devenir des étudiants plus rigoureux, et une auto-analyse plus globale au niveau de la mention ; cela faciliterait une mise à niveau et une adaptation des programmes dans certaines matières.



## LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette licence professionnelle (LP) est dispensée à l'institut universitaire de technologie « Techniques de commercialisation » sur le site d'Évry, et au lycée Saint-Charles à Athis-Mons pour un groupe. Elle a pour objectif de former des gestionnaires de clientèle particuliers dans le secteur de la banque et de l'assurance par la voie de l'apprentissage. Il est porté par les principales enseignes bancaires et d'assurance via le centre de formation d'apprentis d'Évry-Val-d'Essonne (CFA EVE). La formation est ouverte en formation initiale par alternance (majorité des étudiants) mais aussi, en formation continue et en formation initiale classique.

### ANALYSE

Finalité
<p>La dénomination actuelle est en parfaite adéquation avec le contenu de la formation et son intitulé. Les connaissances pédagogiques et les compétences acquises, telles qu'elles sont présentées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et dans la maquette des enseignements, sont bien en relation avec le domaine bancaire et de l'assurance : chargés d'affaires particuliers ou professionnels, responsables commerciaux, chargés de missions d'assurance, directeur d'agence.</p> <p>Formation essentiellement en alternance, ce diplôme est porté en partenariat avec les principales enseignes bancaires et d'assurance. Le dossier ne mentionne pas de délocalisation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP <i>Assurance, banque, finance : chargé de clientèle</i> d'Évry s'inscrit dans une offre de formation plus large (18 LP) au sein de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE). La concurrence régionale sur le cœur de métier est forte : une licence de même nature dispensée sur le site de Sceaux et une dizaine de licences en Île-de-France. Le dossier mentionne une réflexion qui est menée par l'équipe pédagogique pour un rapprochement avec la licence de Sceaux, dans un souci d'une meilleure cohérence de l'offre de formation de l'établissement avec la communauté d'universités et d'établissements Université Paris-Saclay.</p> <p>L'articulation formation/recherche se fait à travers quatre enseignants-chercheurs qui dispensent des cours et exercent des responsabilités dans le suivi des projets tutorés ou des apprentis.</p>



Les partenariats économiques sont nombreux et témoignent de liens pédagogiques et institutionnels solides. Par ailleurs, le partenariat avec le CFA EVE assure la solidité administrative et financière du dispositif en apprentissage et témoigne du fort ancrage territorial de la formation.

La LP n'a pas de partenariats à l'international.

### Organisation pédagogique

Les spécialisations progressives sont bien identifiées. Un socle de connaissances de base et des enseignements de mise à niveau sont prévus. 70 % de la maquette pédagogique repose sur des enseignements spécialisés dans les métiers de la banque et de l'assurance. La formation est ouverte à la formation continue et au dispositif de validation des acquis de l'expérience.

Il existe des modules optionnels adaptés au projet professionnel de l'étudiant ; 110 heures sont consacrées aux projets tutorés sur les 580 heures que comprend la formation. L'adaptation du rythme de formation est pertinente avec les objectifs pédagogiques retenus.

Les éléments de mise en situation professionnelle sont cohérents avec la formation et adaptés.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est présente, notamment dans l'accompagnement individualisé des travaux de mémoire. Les enseignants de la LP ont à leur disposition la plateforme de détection de plagiat « Compilatio ».

La place du numérique dans la formation semble peu présente. Il n'existe pas d'enseignement en langue étrangère, ni de mobilité internationale entrante et/ou sortante. La formation comprend un enseignement « Anglais de la banque et des assurances » (24 heures).

La certification Voltaire est préparée dans le cadre du module de communication écrite. Le *test of english for international communication* (TOEIC) est préparé dans le module d'anglais, et peut être aussi passé sur demande de l'étudiant.

### Pilotage

Le tableau de l'équipe pédagogique souligne la diversité des intervenants mobilisés et la richesse des profils : 16 intervenants, dont 4 enseignants (professeurs certifiés) et 4 enseignants-chercheurs (maîtres de conférences) et 8 chargés d'enseignement vacataires. Les intervenants professionnels proviennent notamment de banques régionales et de l'assurance. Leurs fonctions sont clairement identifiées.

Le pilotage de la formation est assuré par la tenue de plusieurs réunions. Le compte rendu du conseil de perfectionnement traite correctement des attendus pédagogiques et professionnels de la LP (niveaux des étudiants, assiduité, participation en cours, implication en entreprise, modalités de contrôle des connaissances, mémoires, ...). Les dispositifs d'aide à la réussite sont expliqués et nombreux (entretiens individualisés, tuteurs pédagogiques).

Les modalités de contrôle des connaissances et de suivi des compétences sont évoquées mais non détaillées. Il est donc impossible de proposer une évaluation sur ces deux critères et notamment, d'estimer l'adéquation ou non de ces éléments avec la formation.

Les recrutements des étudiants se font en partenariat avec les professionnels du secteur bancaire.

### Résultats constatés

La stabilisation des effectifs jusqu'en 2016 (44 étudiants) puis, l'accroissement en 2017 (54 étudiants), sont justifiés et éclairés dans le dossier. L'origine des flux est cohérente avec le contenu de la formation. L'attractivité de la formation est significative.

Le taux de réussite est proche de 98 %. Le taux de poursuite d'étude est faible.

Les taux d'insertion sont indiqués comme étant en progression. Ils semblent indiquer une dynamique forte, et des liens étroits avec les entreprises et agences accueillant les apprentis ou stagiaires de la formation initiale. L'insertion professionnelle est de plus de 80 %. Les débouchés trouvés par les étudiants sont conformes aux métiers fixés par la fiche RNCP. Depuis 2013, de 75 à 80 % des diplômés sont en contrat à durée indéterminée, et de 20 à 25 % en contrat à durée déterminée ou contrat d'intérim. Il n'y a pas de données sur les salaires.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Diversité des enseignements proposés au sein de la mention.
- Diversité de l'équipe pédagogique et niveaux d'expertise des intervenants extérieurs.

### Principaux points faibles :

- Place du numérique dans les enseignements.
- Manque d'informations sur le suivi des compétences.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* d'Évry offre un contenu pédagogique riche et s'appuie sur des dispositifs d'accompagnement à l'insertion et à la réussite, solides. La composition de l'équipe pédagogique fait apparaître un juste équilibre entre enseignants, enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs. Ces derniers présentent des qualifications et des niveaux d'expertise en parfaite adéquation avec les contenus de la formation.

Néanmoins, le manque d'informations communiquées sur plusieurs critères gêne son évaluation. Ainsi, il serait intéressant de renforcer le suivi de l'insertion des diplômés et de l'évaluation des enseignements. Le positionnement de la formation et son attractivité pourraient être renforcés en donnant une place plus importante au numérique dans la formation.



## LICENCE PROFESSIONNELLE E-COMMERCE ET MARKETING NUMÉRIQUE

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *E-commerce et marketing numérique* (ECMN) a été créée en 1999 à l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Évry (Université d'Évry-Val-d'Essonne – UEVE). Elle forme des assistants marketing et des chefs de projets capables de répondre aux nouvelles problématiques du marketing sur le web et sur mobile. La formation est dispensée sur le campus d'Évry (IUT, département « Techniques de commercialisation »), et de Villejuif (dans le cadre d'un accord avec Efreitech, l'académie du numérique, Groupe Efrei Paris-Sud). Cette LP ECMN est dispensée en formation initiale par alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation en partenariat avec le centre de formation d'apprentis d'Évry-Val-d'Essonne – CFA-EVE) et en formation continue.

### ANALYSE

#### Finalité

La LP ECMN a pour objectif de former des spécialistes de la relation client autour des métiers de e-business et du marketing. Les objectifs restent opérationnels et visent à rendre les apprenants capables d'étudier et mettre en œuvre la commercialisation de produits ou services via le web ou les applications mobiles et à développer ces services au sein des structures d'accueil. La LP répond aux besoins de nouvelles compétences en marketing digital recherchées par les entreprises. Les enseignements prévus sont cohérents avec les objectifs professionnels poursuivis, et permettent aux apprenants d'acquérir les compétences attendues par la profession.

Les métiers visés vont du responsable du développement des ventes de produits ou de service au chef de projet junior marketing, communication ou gestion de la relation client en passant par webmaster, community manager ou assistant chef de projet informatique.

#### Positionnement dans l'environnement

Elle a été une des premières licences spécialisées créées en France axées sur les métiers du web, du mobile et de l'e-business. Le positionnement de la LP ECMN lui permet de répondre sur le plan économique à la volonté de développer le numérique et s'inscrit dans les objectifs du « plan numérique » du conseil régional d'Île-de-France. Au niveau local, la formation s'inscrit dans l'offre de formation des LP de l'UEVE et permet la mise en place d'une transversalité sur le plan pédagogique avec la licence des métiers de l'informatique et applications web. En outre, elle répond aux attentes des étudiants issus des filières Bac+2 (brevet de technicien supérieur, diplôme universitaire de technologie et seconde année de licence) en matière de poursuite d'étude.

La LP s'appuie sur un partenariat avec l'école d'ingénieurs généraliste « Informatique et technologies du numérique » (EFREI Paris-Sud). Ce partenariat offre la possibilité de travailler sur des projets professionnels communs en bénéficiant de l'accès aux prestations de l'école (incubateur, tech lab, réseau associations étudiantes ...) et ainsi de susciter des envies d'entrepreneuriat auprès des apprenants.

La formation est en lien avec la recherche à travers les enseignants-chercheurs (EC : trois au total) en relation notamment avec le laboratoire en innovation, technologies, économie et management et le centre Pierre Naville (Paris-Saclay).

La LP s'inscrit dans une logique de formation dans les métiers du numérique et trouve sa place dans le bassin d'emploi considéré. De plus, la forte densité industrielle et commerciale de ce bassin permet de trouver à la fois de nombreux stages et offres d'emploi. Les professionnels sont très impliqués et de ce fait, participent activement à la formation : stages, interventions, vacations ...

L'implication des anciens de la formation est aussi un atout important pour les apprenants. Elle témoigne de la qualité de la formation.

### Organisation pédagogique

La LP ECMN fonctionne en alternance avec une organisation pédagogique de qualité. L'enseignement de la LP ECMN est composé de sept unités d'enseignement (UE) dont un projet tutoré et un mémoire. Les UE sont équilibrées et répondent aux exigences des métiers visés. Durant la formation, les étudiants pourront choisir entre trois options (« Communication numérique », « EBusiness », « Tech lab »), chacune des options préparant à une grande famille de métiers.

Cette formation professionnalisante est organisée uniquement en alternance (contrat d'apprentissage, professionnalisation et formation continue), afin de répondre au mieux aux attentes du milieu professionnel dans lequel elle évolue. Le rythme d'apprentissage est de deux jours en cours, trois jours en entreprise. Le pôle professionnel est composé du mémoire professionnel et de la soutenance professionnelle. L'étudiant doit réaliser un mémoire professionnel, véritable analyse d'une problématique, et soutenir ensuite ce mémoire devant un jury. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles est renseignée de manière précise.

Le lien avec la recherche se fait à travers les enseignements des trois EC.

Le numérique représente environ 95 % de l'activité de la LP ECMN. Il intègre les infrastructures mises à disposition des étudiants, notamment en termes de logiciels (suite Adobe), de moocs gratuits (openclassroom, Ionix...), ou encore « salle Mac » à la rentrée 2018 permettant d'avoir une approche multiplateforme.

Enfin, l'orientation internationale se fait à travers un enseignement de l'anglais (14 heures) et la semaine de mobilité à l'international ; ce qui permet une ouverture des étudiants.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée. Elle est constituée d'universitaires (trois maîtres de conférence, deux professeurs associés « sciences et techniques », 1 professeur certifié) assurant 22 % du volume horaire d'enseignements et surtout d'intervenants extérieurs (30 vacataires), professionnels reconnus dont les compétences sont validées par le responsable de la LP. Les EC sont spécialisés dans le domaine d'activité concerné.

Des réunions régulières permettent de coordonner l'action et la communication entre équipe et étudiants est menée sous la responsabilité du responsable de la formation. Conformément à la réglementation, les maîtres d'apprentissage sont réunis en début de formation (novembre) et le conseil de perfectionnement a lieu tous les ans. Ce conseil respecte la règle de présence de professionnels, d'enseignants et d'étudiants. Un compte rendu du dernier conseil a été fourni.

Par ailleurs, les étudiants sont régulièrement reçus par le responsable pédagogique de la formation. Cette rencontre peut être l'occasion d'évaluer la formation. Une démarche d'amélioration continue est mise en œuvre.

Les étudiants sont évalués selon les règles du contrôle continu et de partiels. Ces règles leur sont communiquées en début de formation. L'évaluation des étudiants est conforme à l'article 10 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux LP.

Un dispositif d'aide à la réussite permet une mise à niveau pour les étudiants provenant de filières techniques. De plus, la formation intègre une semaine à l'international afin de sensibiliser les étudiants sur l'importance de l'apprentissage et de la maîtrise de l'anglais.

Le recrutement des étudiants se fait sur étude du dossier et tests. Un étudiant sur quatre est retenu, et sur la centaine de dossiers retenus, environ 80 intègrent le cursus (nécessité de trouver une entreprise d'accueil pour la formation).

### Résultats constatés

Les effectifs restent stables (environ 80 étudiants) malgré la forte concurrence de formations proches géographiquement ; ce qui est un excellent indicateur de notoriété.

Le taux de réussite est bon, ce qui est lié au recrutement des étudiants. Le suivi des diplômés est assuré entre autre par le CFA.

L'insertion professionnelle reste bonne, environ 70 % en CCD et CDI selon les résultats des enquêtes à 30 mois. En accord avec la philosophie d'une LP, de rares étudiants s'orientent ensuite vers des poursuites d'étude, dans ce cas axées e-commerce ou digital.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- La professionnalisation de la formation et la bonne insertion professionnelle.
- Le réseau partenarial professionnel (école et entreprises) avec une implication réelle des professionnels dans la formation.
- Une adaptation des parcours selon les projets professionnels des étudiants grâce aux trois options.

### Principal point faible :

- Une faible proportion d'enseignements assurés par les universitaires (22 %).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP ECMN de l'UEVE répond aux besoins du domaine concerné. Cette formation pérenne doit poursuivre ses choix (renforcement de l'anglais, incitation à l'entrepreneuriat, parcours « personnalisé ») et son développement par le maintien de liens forts avec le monde professionnel tout en trouvant les moyens de s'adapter aux changements rapides de la technologie et des métiers. Des interventions plus nombreuses d'enseignants-chercheurs permettraient d'améliorer les capacités d'analyse et de synthèse des apprenants.



## LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES ACHATS ET DES APPROVISIONNEMENTS

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion des achats et des approvisionnements* a pour finalité de former des étudiants dans le management des achats et des approvisionnements. Créée en 2014, la formation n'a ouvert qu'en 2015. Elle est localisée au sein du lycée Albert Einstein (à Sainte Geneviève des bois). La formation est en partenariat avec un centre de formation d'apprentis (CFA). La formation est en alternance sur un an (contrat d'apprentissage). Elle est organisée sur deux semestres et comprend 544 heures (cours magistraux et travaux dirigés). Cette formation est intégrée du département « Gestion - administration économique et sociale » (AES) de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE).

### ANALYSE

Finalité
<p>Il apparaît que l'intitulé de la formation est en adéquation avec ses objectifs et le contenu des enseignements.</p> <p>Les métiers et les débouchés de la formation sont très spécialisés. A l'issue de la formation, les étudiants peuvent prétendre à devenir acheteur, assistant achat, approvisionneur, assistant chef produit ...</p> <p>Les compétences professionnelles et personnelles sont détaillées. Quelques compétences, comme la maîtrise l'ensemble des démarches relatives aux achats, et missions telle qu'identifier les risques liés aux achats, sont identifiées.</p> <p>L'organisation du diplôme semble permettre aux étudiants d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires aux différents métiers envisagés. Le contenu de la formation s'articule autour de trois compétences métiers clés dans le domaine des achats et des approvisionnements.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP est intégrée au département AES de l'UEVE. Le positionnement de la formation au niveau local, régional et/ou national, n'est pas explicité.</p>

La formation a développé quelques partenariats informels avec le monde socio-économique par l'intermédiaire du CFA. Ces partenariats prennent aujourd'hui la forme de contrats d'apprentissage et d'activités d'enseignement. Le monde socio-économique est sollicité par le CFA. Les modalités sont à préciser ainsi que les relations avec la formation. Il n'existe pas d'accords avec des branches professionnelles.

L'articulation avec la recherche est limitée. Aucun laboratoire de recherche n'est explicité dans le dossier d'autoévaluation.

La dimension internationale de la formation est absente d'un point de vue mobilité étudiante et partenariats universitaires.

### Organisation pédagogique

La formation n'est ouverte qu'en alternance sur un an. Elle est organisée sur deux semestres et comprend 544 heures d'enseignement. Les enseignements sont assurés en présentiel en alternance au sein du lycée Albert Einstein. Ils sont évalués en contrôle continu. Ils semblent répondre aux métiers de l'achat et de l'approvisionnement. La formation est ouverte à la formation continue et à la validation des acquis de l'expérience sans que cela soit explicité dans le dossier d'autoévaluation.

L'alternance en entreprise permet aux étudiants de conduire des missions liées au management des achats et des approvisionnements. Elle est évaluée par un rapport remis en fin d'année et une soutenance. Chaque alternant est accompagné par un tuteur pédagogique. Le contenu, la formalisation et la périodicité de cet accompagnement ne sont pas précisés. Un module « projet personnel et professionnel » est proposé aux étudiants pour construire leur parcours professionnel. Les projets tutorés permettent aux étudiants de travailler sur un projet concret lié à l'achat et aux approvisionnements. Leur évaluation se fait au travers d'un dossier et d'une soutenance.

Le dossier ne mentionne pas d'articulation de la formation avec la recherche, excepté à travers le mémoire. L'équipe pédagogique ne comprend aucun enseignant-chercheur.

Les étudiants disposent de salles informatiques et d'accès à toutes les ressources numériques de l'UEVE. Certains cours sont faits en utilisant la vidéo et internet. Aucune innovation pédagogique n'est présentée.

Deux langues sont enseignées : l'anglais et une LV2. Aucune autre forme d'ouverture internationale n'est proposée.

### Pilotage

La formation est pilotée par un professeur associé « sciences et techniques » (PAST). Administrativement, il est assisté par un secrétariat pédagogique. Aucun enseignant-chercheur n'intervient dans la formation à l'exception du responsable de la formation qui est PAST au sein du laboratoire en innovation, technologie, économie et management de l'UEVE. Le responsable pédagogique n'assure que trois heures de cours (méthodologie du projet) dans la formation. Le reste des enseignements est assuré par les enseignants du lycée Albert Einstein (235 heures) et par les professionnels (239,5 heures). L'équipe pédagogique se rencontre pendant les jurys (deux fois par an). Une restitution de ces jurys est envoyée aux délégués et à l'ensemble des intervenants.

Un conseil de perfectionnement est organisé une fois par an. Les maîtres d'apprentissage, les enseignants, le CFA et les délégués étudiants sont présents. Le rôle de ce conseil de perfectionnement reste à préciser ainsi que son organisation et son contenu. Il semble qu'il y ait une évaluation des enseignements (discutée lors du conseil de perfectionnement). Les informations relatives au contenu et aux modalités de cette évaluation ne sont pas fournies.

Nous ne disposons d'aucune information sur les recrutements. Dans les perspectives d'évolution et d'amélioration, il est spécifié de réaliser une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (alors qu'elle est spécifiée dans le dossier).

### Résultats constatés

La formation est relativement récente. L'origine des étudiants n'est pas précisée.

Depuis la création de la formation, les effectifs sont variables : 19 en 2015-2016, 11 en 2016-2017 et 17 en 2017-2018. Il semble que la localisation de la formation au sein du lycée Albert Einstein soit un frein à son attractivité. Seulement 48 dossiers ont été reçus en 2017-2018 ; 27 % des étudiants en 2016-2017 ont abandonné la formation et/ou se sont réorientés (3 sur 11).

Le suivi des promotions ne semble pas être fait par le responsable de formation. Seul le CFA réalise une fois par an ce suivi. On ne dispose pas d'information précise sur les postes et les types d'entreprises dans lesquels les étudiants ont été recrutés, ni la durée nécessaire pour être recruté. Tout le dispositif est à construire. Les seules données fournies concernent la promotion 2015/2016 six mois après leur sortie : 40 % en emploi et 60 % en poursuites d'études. Ce taux de poursuite d'études est très élevé.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation en alternance répondant aux besoins croissants d'acheteurs et d'approvisionneurs dans les secteurs industriels et de services.
- Contenu de la formation en adéquation avec les métiers visés.

### Principaux points faibles :

- Faible attractivité et faible taux de sélection.
- Équipe pédagogique composée majoritairement d'enseignants du lycée Albert Einstein et de professionnels, et d'un PAST.
- Pilotage de l'université.
- Place du numérique et des innovations pédagogiques.
- Fort taux de poursuite d'études pour la première promotion.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Gestion des achats et des approvisionnements* est une formation jeune. Ouverte en 2015, cette formation, délocalisée dans un lycée, est organisée par la voie de l'apprentissage en partenariat avec un CFA.

Le manque important d'information dans le dossier fourni nuit à son évaluation. L'organisation pédagogique du diplôme est en cohérence avec les objectifs fixés. Cependant, cette formation souffre d'un manque de pilotage par l'UEVE. Il est fortement recommandé d'intégrer au minimum un enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique, de renforcer le pilotage par le département « Gestion - AES » (porteur de la formation).

D'autres pistes d'amélioration peuvent être suggérées comme développer les partenariats avec le monde socio-économique, et accroître la place du numérique afin de s'adapter aux évolutions du métier. Enfin, il convient de surveiller le taux de poursuite d'études très important pour la première promotion.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Logistique et pilotage des flux* de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) est une formation professionnalisante se déroulant sur une année universitaire, principalement en alternance. Elle est portée par le département « Gestion logistique et transport » (GLT) de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Évry. Elle a pour objectif de former des professionnels spécialistes de la conception et de la mise en œuvre de solutions logistiques pour les entreprises industrielles ou commerciales.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Cette LP a pour objectif de former des cadres de niveau intermédiaire en mesure d'élaborer, d'appliquer et de piloter des solutions logistiques pour des entreprises industrielles ou commerciales. Le rapport d'autoévaluation présente une liste de six compétences délivrées par la formation. Ces compétences restent très générales au regard des nombreuses activités potentiellement envisageables dans le champ professionnel de la logistique. Le rapport est accompagné du résumé descriptif de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles pour la mention <i>Logistique et pilotage des flux</i> en général, ce qui ne permet pas d'avoir une vision précise des compétences réellement délivrées par la LP de l'UEVE.</p> <p>Le contenu précis des enseignements est peu lisible et ne permet pas de conclure sur leur adéquation aux objectifs de la formation du point de vue des compétences réellement transmises. Les métiers visés sont présentés de manière laconique et abordent des secteurs très divers (opération de la circulation internationale des marchandises, conception et organisation des chaînes logistiques, acheteur, gestion des rayons de produits alimentaires). L'analyse des débouchés professionnels est inexistante.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Cette formation constitue une poursuite d'études pour les titulaires des diplômes universitaires de technologie <i>Qualité, logistique industrielle et organisation</i> et GLT de l'IUT d'Évry. Elle complète une offre importante de formations professionnalisantes de niveau II dans le domaine de la logistique au sein de l'établissement. Une LP <i>Logistique et transports internationaux</i> (logistique aéroportuaire et transport aérien) et une LP <i>Management des processus logistiques</i> évoluent de manière très complémentaire par rapport à celle-ci. En revanche, elle doit se positionner très clairement par rapport à une LP <i>Gestion des achats et des approvisionnements</i> dont les</p>

débouchés en termes de métiers, peuvent s'avérer particulièrement proches de ceux mis en exergue dans le rapport d'autoévaluation. Dans la région, deux autres LP complètent l'offre de formations pour la même mention sur des parcours bien différenciés : *Responsable des unités opérationnelles* et *Aéroportuaire*.

La formation n'est adossée à aucune structure de recherche. Des enseignants-chercheurs font cependant partie de l'équipe pédagogique. Le dossier fourni n'apporte aucune information permettant d'identifier le lien entre leur champ de recherche et le domaine de formation.

Aucune convention ne permet de matérialiser des partenariats pourtant réels avec des entreprises de la région ou de grands groupes industriels. Très peu d'intervenants professionnels interviennent au sein de la formation.

La formation n'affiche aucune relation internationale effective à l'exception d'un projet de délocalisation à l'institut supérieur de technologie avancée et de management à Douala (Cameroun).

### Organisation pédagogique

Le programme pédagogique de cette LP apparaît bien structuré affichant une réelle progression pédagogique sur deux semestres. Le premier semestre propose un tronc commun de 336 heures d'enseignements délivrant des compétences générales en logistique et des compétences transversales. Le deuxième semestre propose sur 112 heures d'enseignement deux parcours de spécialisation dont les volumes horaires sont strictement équivalents (parcours *Gestion de la chaîne logistique internationale et pilotage des achats*; parcours *Gestion de la chaîne logistique internationale des produits alimentaires*). Chaque parcours délivre des compétences spécifiques et est complété par 112 heures consacrées au projet tutoré. La LP est délivrée en moyenne trois fois par an par validation d'acquis de l'expérience ; ce qui montre l'intérêt que porte la formation à ce dispositif. Il n'y a pas d'articulation particulière avec la recherche ; ce n'est pas une finalité pour une LP.

La formation se compose d'un volume horaire d'enseignement de 560 heures, comprenant 112 heures de projets tutorés, auquel s'ajoute une période en entreprise en apprentissage sur une période de 12 mois (sur un rythme d'alternance d'une semaine en centre de formation, une semaine en entreprise).

Le cinquième du volume horaire d'enseignement est confié à des intervenants extérieurs professionnels. Les objectifs, contenus et dispositifs relatifs au stage et à l'alternance suivent une démarche classique pour une LP. Le projet tutoré est un travail collectif initiant aux techniques d'expertise logistique. Il permet à la formation de se saisir positivement de l'outil comme d'un réel instrument de mise en situation professionnalisante dans la mesure où les étudiants sont confrontés à l'étude de problématiques concrètes auxquelles ils doivent apporter des solutions opérationnelles d'optimisation.

La place des outils numériques dans la formation est classique lorsqu'ils sont utilisés comme support à la pédagogie. La question de l'innovation pédagogique dans la formation n'est pas décrite.

Hormis un volume important consacré à l'apprentissage de la langue anglaise et la possibilité de bénéficier de l'enseignement d'une seconde langue (chinois ou espagnol), la dimension internationale est peu développée du fait des contraintes de l'alternance qui ne permettent pas d'envisager de mobilités entrantes ou sortantes.

### Pilotage

L'équipe pédagogique de la LP *Logistique et pilotage des flux* de l'UEVE se compose de 12 enseignants titulaires de l'établissement qui prennent en charge 75 % du volume total d'enseignement de la formation. Cinq enseignants-chercheurs prennent en charge un tiers des enseignements, ce qui permet à la formation d'afficher une réelle dimension universitaire. En revanche, seuls quatre intervenants extérieurs interviennent dans la formation dont un professionnel travaillant effectivement dans le secteur de la logistique. Globalement, si les intervenants professionnels assurent 25 % du volume d'enseignement comme l'exige le cadre légal, 5 % de ce volume est pris en charge par un professionnel issu effectivement du secteur visé, ce qui est extrêmement peu pour une formation professionnalisante.

Il n'existe pas de supplément au diplôme.

La formation est pilotée par un membre de l'équipe pédagogique. Le pilotage de la formation repose sur un planning annuel de trois réunions dont l'objectif est d'assurer la présentation de la formation aux étudiants et de les accompagner dans leur alternance. Un conseil de perfectionnement se tient une fois par an. Il réunit les membres de l'équipe pédagogique, des représentants du centre de formation d'apprentis et des entreprises du secteur. Ses travaux consistent à dresser un bilan global de l'évolution de la formation et à réfléchir sur son développement, en se référant notamment aux résultats de l'enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Le dossier d'autoévaluation reste très évasif sur les modalités concrètes de contrôle des connaissances. Il ne décrit pas de dispositif de suivi et d'évaluation de l'acquisition des compétences.

Concernant l'aide à la réussite, chaque étudiant est suivi par un tuteur pédagogique dans la cadre de son alternance. Le responsable pédagogique reste en outre disponible tout au long de l'année universitaire et propose des rendez-vous mensuels pour discuter de la progression de l'étudiant dans la formation. Pour autant, il n'existe pas de dispositif de mise à niveau des étudiants en cas de difficultés.

La question de l'orientation n'est pas abordée de même que l'existence de passerelles éventuelles.

### Résultats constatés

Cette LP affiche une bonne attractivité avec de 200 à 300 candidatures pour un effectif de 40 étudiants par an. En moyenne, 9 étudiants sur 10 sont en alternance. Le dossier d'autoévaluation fourni ne précise pas la provenance des étudiants en termes de cursus. Le taux de réussite annuel moyen approche les 100 % (un seul échec sur les quatre promotions évaluées).

Le suivi des diplômés à 30 mois après l'obtention du diplôme affiche un taux de retour moyen de 54 % (en hausse sur les quatre cohortes enquêtées). Le taux de poursuites d'études dans des formations de l'établissement uniquement - ce qui nuance la portée de l'indicateur -, est de 16 %.

L'insertion professionnelle est particulièrement faible pour une formation professionnalisante (61 %). Enfin, plus du tiers des répondants restent en recherche d'emploi 30 mois après l'obtention du diplôme. Il est regrettable que le devenir des diplômés ne soient ni commenté, ni analysé dans le dossier d'autoévaluation.

## CONCLUSION

### Principal point fort :

- Une importante offre de contrats en alternance.

### Principaux points faibles :

- Un nombre très faible d'intervenants professionnels extérieurs, spécialistes du secteur d'activités visé.
- Une trop faible insertion professionnelle à 30 mois (61%).
- Un positionnement proche d'une autre LP de l'établissement.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Logistique et pilotage des flux* de l'UEVE, propose un programme pédagogique qui doit permettre de répondre efficacement aux besoins en logistique des entreprises. L'investissement d'un plus grand nombre de professionnels de la logistique dans les enseignements est indispensable. La formation gagnerait à engager une réflexion sur l'offre de formation similaire dans l'établissement et en région, pour mieux se différencier et, en même temps, renforcer les synergies entre les formations, afin de développer la mutualisation des enseignements, ainsi que les partenariats avec le secteur de la logistique.

Enfin, au regard du taux important de diplômés en recherche d'emploi à 30 mois, il est impératif de se doter d'outils pour un réel suivi de l'insertion des diplômés.



## LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Logistique et transport internationaux* a pour finalité de former des étudiants dans le domaine du transport aérien et de la logistique aéroportuaire ; cette formation a été créée en 2016, et est organisée autour d'un seul parcours *Logistique aéroportuaire et transport aérien* (LATA). La formation est en alternance sur un an (contrat de professionnalisation). Elle est organisée sur deux semestres et comprend 600 heures de cours. Elle est adossée au département « Gestion logistique et transport » (GLT) de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Évry.

### ANALYSE

Finalité
<p>Le contenu de la formation s'articule autour de compétences métiers clés dans le domaine du transport aérien.</p> <p>Les métiers et les débouchés de la formation présentés, sont variés et explicités : responsable développement au sein de compagnie charter ; responsable grands comptes auprès de compagnies aériennes, de négociants et d'industriels. Cependant, ces métiers relèvent d'un niveau master plutôt que d'un niveau licence professionnelle. En outre, ils mériteraient d'être plus structurés pour être plus lisibles par les étudiants.</p> <p>L'intitulé de la formation est, au demeurant, cohérent avec les libellés des contenus. Mais, il est urgent de redéfinir l'adéquation entre les métiers visés et la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette LP parcours LATA est la 4<sup>ème</sup> LP proposée en France dans le domaine du transport aérien (après IUT Tremblay, IUT de Cholet et l'IUT de l'Aix-Marseille Université). Localisée à l'IUT d'Évry, elle est un débouché « naturel » pour les étudiants de cet IUT et notamment pour les étudiants du département GLT. Elle est complémentaire avec les autres formations proposées au sein de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE). Si elle vient compléter les autres formations de l'UEVE dans le domaine de la logistique, aucune information sur ces autres formations n'a été communiquée.</p> <p>Il n'y a pas d'articulation particulière avec la recherche, excepté l'intervention d'enseignants-chercheurs, dont un maître de conférences habilité à diriger les recherches en transport et aménagement du territoire.</p>

Le monde socio-économique et quelques acteurs majeurs du secteur (Air France, FEDEX, ...) participent à la formation, même si aucun partenariat n'est encore formalisé. Ces différentes participations/interactions auraient mérité d'être plus explicitées pour apprécier leur envergure et diversité. Des contacts sont en cours avec le centre de formation d'apprentis (CFA) de l'aérien de Massy et le CFA d'Évry pour développer l'alternance.

Des partenariats internationaux avec des universités étrangères sont en cours de réflexion (Université Privée de Rabat, centre de formation de la Royal Air Maroc).

### Organisation pédagogique

Formation en alternance, elle est organisée sur deux semestres et comprend 600 heures de cours : 155 heures de cours magistraux (CM) et 445 heures de travaux dirigés dont 100 heures de projet tutoré. Toutefois, le dossier ne justifie pas l'organisation d'une partie des cours en CM pour un groupe de 12 élèves. Le pourcentage de 25 % des heures affecté au projet tutoré, n'est pas respecté (100 heures sur les deux semestres). Les enseignements sont assurés en présentiel à l'IUT. Ils sont évalués en contrôle continu et en examen terminal. Ils répondent pleinement aux métiers du transport aérien. Aucun étudiant n'a été inscrit en démarche de validation des acquis de l'expérience.

Les projets tutorés permettent aux étudiants de travailler sur un projet concret lié au transport aérien. L'organisation de ces projets n'est cependant pas détaillée ou imprécise. L'alternance en entreprise permet aux étudiants de conduire des missions liées au transport aérien et à la logistique aéroportuaire. Elle est évaluée par un rapport remis en fin d'année (qui porte sur la mission principale) et soutenu devant un jury composé du maître de stage et du tuteur enseignant. Chaque alternant est accompagné au cours de l'année par un tuteur universitaire. Ce tuteur réalise une visite en entreprise par an.

Les étudiants disposent de salles informatiques et d'accès à toutes les ressources numériques de l'UEVE. Ils sont également formés à des logiciels de gestion de projet. Une classe mobile (achat de 20 ordinateurs portables) a été constituée.

L'enseignement de l'anglais est présent sur les deux semestres. En sus des cours d'anglais, certains cours sont *a priori* assurés en anglais (affrètement d'avions, Incoterms).

### Pilotage

La formation est pilotée par le responsable de formation qui est professeur associé « sciences et techniques » (PAST) et consultant. Administrativement, il est assisté par une assistante, un service relation entreprises, et le service formation continue de l'UEVE. L'équipe pédagogique comprend 14 intervenants, dont 6 professionnels du transport aérien et de la gestion aéroportuaire, assurant près de 26 % des enseignements, et 2 enseignants-chercheurs.

Deux conseils de perfectionnement sont prévus (mi-parcours et fin de formation). Le dossier indique que seuls les maîtres de stage et deux étudiants seront présents. Le rôle de ce conseil de perfectionnement reste à préciser ainsi que son organisation et son contenu. Le dossier mentionne une mise en place de l'évaluation des enseignements pour l'année suivante.

Lors de la réunion de rentrée, le responsable de formation présente l'organisation et le fonctionnement de la formation. Les modalités d'évaluation des étudiants sont classiques, combinant le contrôle final et le contrôle continu. Un référentiel de compétences va être rédigé à la prochaine rentrée.

Pour le recrutement, la communication est menée auprès des publics cibles visés par un site internet dédié et une journée « portes ouvertes ». L'efficacité de cette communication est évaluée.

### Résultats constatés

Ouverte en 2016, elle n'a qu'une seule promotion. Les candidatures « explosent » entre 2016 (46) et 2017 (466). Les effectifs sont faibles et en baisse : 12 étudiants en 2016 et seulement 7 en 2017, malgré le nombre important de candidatures.

En 2016, quatre étudiants (33 %) ont abandonné la formation pour se réorienter. Les huit étudiants restants sont tous diplômés.

Du fait de l'ouverture qu'en 2016, le dossier ne donne aucune information sur l'insertion professionnelle. Il ne précise pas les modalités du suivi de l'insertion professionnelle.

## CONCLUSION

### Principal point fort :

- Liens avec des acteurs majeurs du secteur d'activité.

### Principaux points faibles :

- Inadéquation des métiers visés par rapport à la formation.
- Très faibles effectifs.
- Dossier insuffisamment documenté ne permettant pas une évaluation exhaustive.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier est très insuffisamment renseigné sur de nombreux points. La LP option LATA ouverte en 2016, ne dispose que d'une seule année de fonctionnement ; ce qui rend difficile l'évaluation.

Une réflexion doit être menée pour comprendre l'écart entre un nombre très important de candidatures et des effectifs faibles, ce qui est préoccupant pour l'avenir de la formation. La communication auprès de publics cible et leur identification est à renforcer pour éviter le nombre d'abandons et/ou de désistements avant inscription.

De même, les partenariats avec les acteurs économiques doivent être développés pour élargir l'offre d'alternance. Il est urgent de redéfinir l'adéquation entre les métiers visés et la formation.



## LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES PROCESSUS LOGISTIQUES

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Management des processus logistiques* (MPL) a pour finalité de former des étudiants à des postes de cadres intermédiaires dans le domaine du *supply chain management* (SCM : Management de la chaîne logistique). Créée en 2000 et organisée autour d'un seul parcours, elle permet aux étudiants d'acquérir un ensemble de compétences professionnelles (transverses et métier) leur permettant d'accéder à des postes de managers de proximité. La formation est en alternance sur un an (contrat d'apprentissage et formation continue). Elle est intégrée au département « Qualité, logistique industrielle et organisation » (QLIO) de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Évry.

### ANALYSE

Finalité
Les compétences professionnelles et personnelles sont détaillées et répondent parfaitement aux besoins et au niveau de la fonction envisagée par la formation (cadres intermédiaires et/ou managers de proximité dans le domaine du SCM). Les enseignements permettent aux étudiants d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires aux différents métiers envisagés. L'intitulé de la formation est en adéquation avec ses objectifs et ses contenus. De nombreux dispositifs ont été mis en place pour permettre aux étudiants d'être informés sur les débouchés possibles à l'issue de la formation.
Positionnement dans l'environnement
La LP MPL s'inscrit dans l'offre de formation en logistique de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE). Cette offre assez large comprend le diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Gestion logistique et transport</i> (GLT) et QLIO, trois LP et deux masters. Certains enseignements de la LP MPL sont identiques avec la LP <i>Logistique et transports internationaux</i> . La LP MPL complète également l'offre de formation développée en Île-de-France, même si aucune coordination régionale n'est à ce jour envisagée. Cette offre est importante, et constitue ainsi une forte concurrence potentielle. Il semble d'ailleurs que la LP MPL soit très proche d'une seconde LP <i>Logistique et pilotage de flux</i> proposée à la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris-Saclay. Pour autant, aucune relation ne semble être présente entre ces deux LP.  Il n'apparaît pas d'articulation particulière avec la recherche, ce qui n'est pas prioritaire pour une LP.

La LP MPL est une poursuite d'études « naturelle » pour les étudiants des deux départements « Logistiques » de l'IUT d'Évry (DUT GLT et DUT QLIO). Près de 60 % des effectifs sont d'ailleurs issus de ces filières et des brevets de techniciens supérieurs (BTS) *Commerce international* et *Transport et prestations logistiques*.

Le monde socio-économique et de nombreuses entreprises participent à la formation, même si aucun partenariat n'a jamais été formalisé. De nombreuses entreprises accueillent depuis de nombreuses années des alternants de la LP MPL. Il n'est pas précisé si la LP MPL collabore avec un ou des centres de formations d'apprentis (CFA). La LP MPL est d'ailleurs inscrite dans les listes « compte personnel de formation » de nombreuses branches professionnelles.

Un voyage d'études d'une semaine est organisé chaque année à Barcelone ; il apporte une fenêtre internationale aux étudiants.

### Organisation pédagogique

Les enseignements sont assurés en présentiels en alternance (apprentissage et formation continue) à l'IUT d'Évry. Ils sont évalués en contrôle continu. Ils répondent pleinement aux métiers du SCM. La formation est organisée en deux semestres comprenant chacun quatre unités d'enseignements (UE), et comprend 600 heures de cours (dont 150 heures de projets tuteurés).

La spécialisation est progressive et permet aux étudiants d'acquérir des connaissances conceptuelles et pratiques tout au long de la formation. La dimension professionnelle est présente à travers deux UE pour chacun des deux semestres. Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) varient selon les années, et montrent l'attractivité de la formation pour les salariés et/ou demandeurs d'emplois. Chaque année des VAE sont soutenues (trois en 2016-2017) et des VAP obtenues (une en 2017-2018).

En ce qui concerne l'articulation avec la recherche, quelques enseignants-chercheurs (3 sur une équipe pédagogique de 18 personnes) interviennent dans la formation (2 professeurs des universités et un maître de conférences en section 21). Certains ont des thématiques de recherche en lien direct avec cette formation (recherche en optimisation de l'ordonnancement et en recherche opérationnelle). Il n'y a pas d'enseignant-chercheur en sciences de gestion dans cette formation orientée management.

En ce qui concerne la professionnalisation, la formation n'est ouverte qu'en alternance sur un an sur un rythme de deux jours en formation et trois jours en entreprise. Concernant le projet professionnel, son organisation est parfaitement détaillée tant sur le calendrier, le contenu que sur la production de l'apprenti. Un mémoire est produit et soutenu en fin d'année. Les projets tuteurés transversaux reposent sur des différentes modalités : visites d'entreprises, certifications professionnelles (*basics of supply chain management* - BSCM - de la FAPICS et *short sea shipping* de l'école européenne de *short sea shipping*), projets d'organisation logistiques. Le contenu ainsi que l'évaluation de ces projets logistiques ne sont pas clairement explicités.

A propos du numérique, les étudiants disposent de salles informatiques et d'accès à toutes les ressources numériques de l'IUT d'Évry et de l'UEVE (laboratoire de langue, ...). Les innovations pédagogiques, notamment par l'utilisation de jeux pédagogiques, sont fortement développées (*Beer Game*).

L'enseignement de l'anglais est présent sur le seul 1<sup>er</sup> semestre et représente un volume horaire de 30 heures. L'ouverture à l'international des étudiants est favorisée au travers d'un voyage d'études d'une semaine à Barcelone au cours duquel les étudiants sont formés pour obtenir le diplôme européen *short sea shipping*. La préparation au BSCM est également en anglais (25 heures).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée majoritairement par les enseignants du département QLIO (9 enseignants). Sur les 18 enseignants constituant l'équipe pédagogique, 7 sont des professionnels du domaine de la logistique et du SCM. Ils assurent près de 53 % des enseignements ; ce qui montre une forte implication des professionnels du domaine dans la formation. La répartition des enseignements est équilibrée ; près de 15 % de l'équipe pédagogique est constitué d'enseignants-chercheurs (4 personnes sur une équipe de 18). Le pilotage de la formation est sous la responsabilité d'un enseignant professeur agrégé du secondaire affecté à l'université au sein du département QLIO de l'IUT d'Évry. Administrativement, il est assisté par une secrétaire pédagogique qui gère les groupes en alternance du département QLIO (un groupe DUT et deux groupes LP). Le pilotage de la LP MPL est intégré à celui du département QLIO.

Un conseil de perfectionnement se réunit tous les ans en présence de l'ensemble des parties prenantes de la LP MPL. Les modifications de programme et/ou d'organisation ainsi que les évaluations des enseignements y sont discutés. Des réunions sont organisées avec le CFA, pour l'organisation de l'année. La qualité des



enseignements est évaluée par les apprenants à la fin de chaque module ainsi que l'évaluation de la formation réalisée par le CFA à 6 mois et à 30 mois. Cela est ensuite présenté lors du conseil de perfectionnement à la fin de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont diffusées et connues des étudiants. Les enseignements et la pratique professionnelle en entreprise, sont déclinés en activités professionnelles visées et compétences nécessaires pour les exercer. Ces compétences sont évaluées lors de mises en situations professionnelles en entreprise, en projets tutorés ou lors de séances de travaux pratiques sur les outils de pilotage. Elles ne sont pas formalisées dans un portefeuille de compétences. La mise en place d'un CV de compétences est envisagée dans le futur pour accompagner l'apprenant tout au long de sa vie (dispositif FTLV). Le dossier ne comprend pas de document « Supplément au diplôme ».

Le processus de recrutement est clairement présenté. On ne dispose pas d'information sur la communication faite par la LP auprès de publics « ciblés ».

### Résultats constatés

Ouverte depuis 2000, la formation dispose d'une reconnaissance et d'une notoriété importantes, en témoigne le nombre de dossiers reçus (150 à 200 dossiers par an). 20 % des candidatures sont retenues. L'origine des étudiants inscrits en formation est diversifiée, avec cependant une majorité d'étudiants issus de l'IUT d'Évry. Le taux de réussite est très bon (95 %).

Le suivi des diplômés est réalisé par le CFA et par l'UEVE. Le taux de poursuites d'études augmente brutalement en 2017, passant de moins de 15 % sur la période 2014/2016 à 37 % en 2017 (9 sur 24 diplômés). Il s'agit des seules poursuites d'études à l'UEVE, les autres n'étant pas identifiées. La volonté des entreprises de garder leur alternant deux ans supplémentaires et l'ouverture de master en alternance dans ce domaine expliqueraient cette tendance.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, les données ne concernent que les promotions antérieures à 2015. Les résultats des enquêtes à 30 mois montrent une amélioration du taux d'insertion professionnelle, passant d'environ 75 % pour les promotions 2011-2013 à près de 95 % pour la promotion 2014. Le suivi des diplômés pourrait être amélioré avec des enquêtes à 6 et 18 mois.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation très professionnalisante *via* l'implication des professionnels et les certifications professionnelles.
- De nombreuses innovations pédagogiques.

### Principaux points faibles :

- Un suivi insuffisant des diplômés.
- Un taux élevé de poursuite d'études : 37 % en 2017 pour les seules identifiées, c'est-à-dire au sein de l'UEVE.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP MPL est une formation qui répond très bien aux besoins des entreprises dans le domaine du SCM. Elle est fortement ancrée dans le milieu socio-économique de la région Île-de-France. Cette formation est attractive et propose des certifications professionnelles. Cependant, le pilotage de la formation serait amélioré en mettant en place un suivi des diplômés plus fin, par exemple à 6 et à 18 mois, et en poursuivant les efforts en matière de suivi des compétences. Enfin, le taux de poursuite d'études doit constituer un point de vigilance.



## LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Management et gestion des organisations* propose deux parcours : *Création, reprise de PME-PMI* et *Développement d'activité dans les PME-PMI*, pour former de futurs managers opérationnels pour des petites et moyennes entreprises (PME) et petites et moyennes industries (PMI) tous secteurs confondus, mais également de futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche des sciences de l'homme et de la société (SHS) de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) et dispensée sur les sites de l'UEVE et du centre de formation d'apprentis d'Évry-Val-d'Essonne (CFA EVE) en alternance avec un rythme de deux jours sur trois jours, et en formation initiale.

### ANALYSE

#### Finalité

La finalité de la licence professionnelle (LP) est l'insertion professionnelle de futurs responsables polyvalents dans des entreprises de petite taille, de futurs intra-entrepreneurs ou entrepreneurs ; ce qui est cohérent avec les objectifs classiques d'une LP. La maquette de la formation, si elle correspond bien à une maquette classique de LP en management et gestion des organisations, ne montre pas explicitement de finalité entrepreneuriale, y compris pour son parcours spécifiquement dédié à cet objectif. Au final, les objectifs de la formation peuvent apparaître ambitieux et décalés pour une LP.

Les deux parcours *Création, reprise de PME-PMI* et *Développement d'activité dans les PME-PMI* ne se distinguent en fait que peu. Leurs unités d'enseignement pour le semestre 1 et pour le semestre 2 sont identiques, et la proximité de leurs éléments constitutifs est grande : seules 25 % des heures de chaque semestre diffèrent d'après les intitulés des éléments constitutifs. La pertinence de proposer deux parcours n'est pas argumentée dans le dossier.

Le parcours *Développement d'activité dans les PME-PMI* présente une plus grande cohérence dans sa constitution. Le parcours *Création, reprise de PME-PMI* ne s'en différencie pas vraiment et ne met pas clairement l'accent sur les matières entrepreneuriales, sauf à la marge, en semestre 2, pour « transmission d'entreprise » (14 heures) et « gestion de patrimoine du chef d'entreprise » (14 heures). La formation ne propose pas de délocalisation du diplôme.

### Positionnement dans l'environnement

L'articulation avec les cursus universitaires de la thématique se fonde sur le recrutement d'étudiants aux profils de titulaires de brevet de technicien supérieur (BTS) ou de diplôme universitaire technologique (DUT) en lien avec le CFA EVE, mais le dossier ne dit rien sur la coopération avec les formations équivalentes de l'université notamment.

Les partenariats socio-économiques sont potentiellement importants en nombre, en diversité, en pertinence mais restent à organiser dans leur mise en œuvre pour une meilleure visibilité et pérennisation. Le dossier fourni présente plusieurs pistes de travail telles que la création d'un réseau d'anciens ou encore, la constitution d'un fichier d'entreprises. Cependant, il n'y est pas fait état d'éléments permettant de les concrétiser. Ce même dossier ne décrit pas non plus à quel point les relations partenariales sont formalisées. L'ancienneté des relations avec des organisations professionnelles départementales ou régionales telles que la chambre de commerce et d'industrie, le mouvement des entreprises de France (MEDEF), le réseau Entreprendre, ou Créa-Paris-Saclay, est le seul élément mis en avant ; ce qui peut poser question.

Le dossier d'autoévaluation précise que l'équipe est composée de 40 % d'enseignants-chercheurs (EC) et de 60 % de professionnels mais n'indique pas ce qui est comptabilisé pour parvenir à ces pourcentages. L'articulation avec la recherche se fait à travers les enseignements assurés par deux maîtres de conférences (MCF) effectuant au total près de 60 heures d'enseignement. La formation n'a pas de lien avec les établissements étrangers, ce qui est justifié dans le dossier par les difficultés à organiser le calendrier de l'alternance et à accéder, pour un étudiant étranger, à un contrat d'apprentissage.

### Organisation pédagogique

Les unités d'enseignement de la maquette sont cohérentes et équilibrées en termes de nombre d'heures octroyées pour une LP *Management et gestion des organisations*. Cependant, faute de précision concrète sur l'organisation, et vu les difficultés à recouper les informations entre les deux tableaux (codes enseignements différents selon la maquette, et le tableau récapitulatif des enseignements assurés par les intervenants), il n'est pas possible d'identifier la part de cours communs aux deux parcours *Création, reprise de PME-PMI* et *Développement d'activité dans les PME-PMI*. D'après les libellés des éléments constitutifs, 25 % des heures de chaque semestre portent sur des thématiques relevant de contenus différents. La mutualisation des cours serait pertinente pour les cours aux intitulés identiques. Les deux parcours comprennent un projet tutoré de l'ordre de 170 heures et un rapport d'apprentissage avec 7 heures de méthodologie au semestre 2. Au-delà, la dimension professionnalisante de la formation s'appuie sur les dispositifs classiques d'une formation en alternance adossé à un CFA. Les étudiants bénéficient du soutien du CFA EVE pour la recherche d'emploi et les entretiens, ainsi que d'un parrain professionnel les accompagnant dans leur projet tutoré. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles fournie avec le dossier d'autoévaluation est lisible et conforme.

Le numérique et les innovations pédagogiques occupent une place sommaire dans l'organisation puisqu'elle est simplement conforme à une pratique minimale dans un cursus universitaire : quelques cours en pédagogie inversée, accès à l'espace numérique de travail et à une salle informatique.

La formation a une faible dimension internationale en raison des contraintes d'une LP en alternance, même si un enseignement en anglais est obligatoire et incitatif pour le passage du TOEIC.

### Pilotage

L'équipe pédagogique comprend deux MCF effectuant près de 60 heures d'enseignement (soit moins de 10 % des enseignements), un professeur associé « sciences et techniques » (PAST) porteur du projet assurant 91 heures, et un vacataire, déclaré comme EC, assurant 21 heures. Le reste des enseignements est assuré par une dizaine de professionnels non chercheurs. La LP est pilotée par un responsable et une gestionnaire de formation. Plus d'un tiers des heures réalisées sont assurées par deux intervenants au statut précaire, *a priori* membres d'une même famille et intervenants dans la même entreprise d'après les éléments du dossier (adresse mail, nom des intervenants et des entreprises) : un PAST, porteur du dossier pour 91 heures et une vacataire pour 66 heures. Ce déséquilibre dans la répartition des enseignements et responsabilités présente, tout d'abord, un risque de faible dimension universitaire dans la formation, mais aussi un risque de trop forte dépendance de la formation par rapport à un binôme au statut précaire.

Plusieurs organes de gouvernance coexistent, et des réunions sont prévues tout au long de l'année : réunions pédagogiques, conseil de perfectionnement, réunion d'information. Le dossier n'indique pas cependant si ces réunions, variées et nombreuses, parviennent à réunir concrètement les différentes parties prenantes de la formation ni si et en quoi elles contribuent à améliorer la qualité de la LP.

Les modalités de contrôle des connaissances sont portées à la connaissance des étudiants par différents media. Les étudiants bénéficient d'un suivi individuel dès le début de leur formation, ce qui est classique dans les dispositifs d'alternance. Un contrat d'objectifs est établi en début de formation entre l'étudiant, le tuteur enseignant et le tuteur entreprise, et la validation des compétences se fait en ligne via un outil partagé entre l'apprenti, le responsable de formation, le tuteur et le maître d'apprentissage. Il est indiqué dans le dossier que l'implication des maîtres d'apprentissage est variable. Une analyse de ce manque d'implication et des propositions d'actions correctives manquent au dossier.

Les candidats à la formation proviennent de formations très différentes et sont de niveaux variables : BTS *Négociation et relation commercial*, *Management des unités commerciales*, *Assistant manager*, ... ou de DUT *Techniques de commercialisation*, *Gestion des entreprises et des administrations*. Le dossier indique la volonté de travailler sur une mise à niveau dans certains domaines mais ne précise pas lesquels, ni ne propose concrètement une organisation de cette mise à niveau.

### Résultats constatés

Les enquêtes portant sur les étudiants sortants sont menées par le CFA et les résultats de la formation sont rendus publics, communiqués aux entreprises comme aux étudiants. Une centaine de candidats par an à la formation permettent de construire une promotion de 20 à 25 alternants ; ce qui est un groupe conséquent, même si qualifié de « réduit » dans le dossier. L'effectif s'est réduit de moitié au fil des ans depuis la création de la formation en 2008, passant de 45 en 2013 à 20 pour 2017-2018. La réduction des effectifs n'est pas expliquée dans le dossier, et ne précise pas par exemple si cette baisse correspond à une érosion du nombre de candidats. Le taux de réussite est bon puisqu'il est de plus de 90 % et atteint même les 100 % en 2016-2017 (avec 18 diplômés pour 18 inscrits).

Les retours des enquêtes relatives au devenir des diplômés sont faibles ; le dossier n'annexe que les retours pour le parcours *Création, reprise de PME-PMI*. L'insertion professionnelle est basse au regard de l'organisation en apprentissage du diplôme, censée assurer une bonne insertion en emploi : pour le seul parcours renseigné, un tiers à 50 % des diplômés répondent, et parmi ceux-ci, un tiers à 50 % sont en contrat à durée indéterminée pour l'enquête à 18 mois après l'obtention du diplôme ; près de 30 % des répondants sont en recherche d'emploi, l'enquête ne mentionne pas de poursuite d'étude éventuelle. Aucune analyse de ces chiffres n'est proposée dans le dossier ni, *de facto*, aucune proposition pour permettre une meilleure intégration des diplômés sur le marché du travail. Il est regrettable que compte tenu de ces éléments, le dossier ne propose pas d'informations complémentaires pour apprécier le devenir des diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une forte dimension professionnalisante par l'apprentissage et par la longue période de stage, le contenu des enseignements et le suivi individuel tutoré.
- Un parcours *Développement d'activité dans les PME-PMI* cohérent dans ses unités d'enseignement.
- Des recrutements diversifiés construisant des promotions d'étudiants aux compétences diverses.

### Principaux points faibles :

- Le déséquilibre de l'équipe pédagogique : responsabilité (PAST) et plus d'un tiers des enseignements assurés par un binôme (PAST et vacataire) au statut précaire.
- Une organisation en deux parcours pas vraiment différenciés dans leur contenu, alors que les effectifs sont en baisse significative, passant de 45 en 2013 à 20 en 2017-2018.
- Des recrutements diversifiés qui nécessitent des mises à niveau dans certains domaines.
- Un faible taux d'insertion professionnelle pour les étudiants du parcours *Création, reprise de PME-PMI* et l'absence de donnée pour le parcours *Développement d'activité dans les PME-PMI*.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette LP propose deux parcours, *Création, reprise de PME-PMI* et *Développement d'activité dans les PME-PMI*, qui au regard de la baisse des effectifs pourraient être réunis, en raison du nombre important d'enseignements ayant le même intitulé.

Cette formation à forte dimension professionnalisante gagnerait à valoriser et à pérenniser ses partenariats pour mieux ancrer la formation dans le réseau socio-économique, impliquer les maîtres d'apprentissages dans l'évolution de la formation. Cela permettrait d'améliorer notamment l'insertion professionnelle des diplômés, relativement faible pour une formation en alternance. Le suivi des diplômés est un élément à développer.

Enfin, l'équipe pédagogique gagnerait à être diversifiée et renforcée. La précarité du statut des deux enseignants prépondérants assurant en cumul plus d'un tiers des heures et, pour l'un d'entre eux, porteur du dossier, interroge sur la pérennité, à terme, de la formation. Un portage assuré conjointement par des permanents de l'université ou une diversification des intervenants, avec plus d'EC pour une meilleure proximité avec la recherche, pourraient constituer des perspectives pour le devenir de la formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : CHARGÉ DE COMMUNICATION

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 1994, la licence professionnelle (LP) *Métiers de la communication : chargé de communication* parcours *Chargé de communication institutionnelle, corporate* est portée par l'unité de formation et de recherche « Sciences de l'homme et de la société » de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE). Cette formation est dispensée uniquement en présentiel tout en étant accessible aussi bien en formation initiale, qu'en alternance (apprentissage et formation continue).

### ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont bien énoncés, avec une démarche de communication intégrée allant de la conception et de la diffusion des supports de communication au suivi des budgets et à leur négociation. Les étudiants sont bien confrontés aux différentes facettes et évolutions de la communication et de ses métiers, au cœur d'une stratégie multimédias. Les compétences et les connaissances visées, au niveau des supports, sous des dimensions à la fois, techniques, organisationnelles et stratégiques, permettent d'envisager une insertion professionnelle directe. Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences sont bien définis dans une brochure de présentation du cursus. Les enseignements sont cohérents avec la volonté de former des étudiants « polyvalents » dans la communication.</p> <p>Enfin, les débouchés professionnels sont parfaitement identifiés et les enseignements dispensés permettent aux étudiants d'accéder à ces métiers (chargé de communication, assistant marketing, responsable d'étude média ...).</p> <p>Toutefois, la lecture du dossier fourni fait apparaître que l'une des finalités de la formation est la poursuite d'études ; ce qui est en contradiction avec la finalité même d'une LP qui a pour objectif l'insertion immédiate des étudiants dans le monde professionnel.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette LP existe depuis plus de 20 ans, ce qui participe à sa bonne intégration dans son contexte académique et scientifique. Cependant, le dossier ne comporte aucune information concernant le positionnement de cette formation au regard de l'offre nationale ou régionale, qu'elle soit concurrente ou complémentaire.</p>

Au niveau régional, elle offre une poursuite d'études pour les étudiants de brevet de technicien supérieur (BTS) *Communication, Commerce international, Assistante manager*, et les diplômes universitaires de technologie (DUT) *Technique de commercialisation, Gestion et organisation des entreprises*.

Au niveau recherche, son ancrage prend support sur le laboratoire en innovation, technologie, économie et management. Les étudiants profitent des collaborations classiques, pour ce niveau, avec le laboratoire à savoir des enseignants-chercheurs (EC) issus de ce laboratoire qui réalisent un lien formation-recherche via les cours, les projets tutorés ou des conférences.

Son offre en alternance (apprentissage et continue) reflète là-aussi son intégration au monde socio-économique, grâce à de nombreux partenariats d'entreprises. Ainsi, la formation a établi de nombreux partenariats avec de grands groupes nationaux comme la SNCF, SAFRAN ou Total ainsi que des partenaires locaux comme la Cité de la musique ou l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

### Organisation pédagogique

La progression pédagogique est cohérente avec un premier semestre intégrant les fondamentaux et les connaissances de base, suivi d'un second semestre plus spécialisé. Cependant, le premier semestre laisse une place trop importante au cours magistral alors qu'il s'agit d'une LP dont le volume de travaux dirigés et de travaux pratiques devrait prévaloir.

La LP parcours *Chargé de communication institutionnelle, corporate* est proposée tant en formation initiale qu'en alternance. L'alternance se déroule à raison de trois jours à l'université et deux jours en entreprise. Le projet tutoré, le stage (formation initiale (FI), formation en apprentissage (FA) et formation en continue (FC)), les sujets proposés sont en adéquation avec les métiers visés. Globalement, l'effort de professionnalisation répond bien aux attendus d'une LP, entre cours, projets, stages et bilans d'expérience. L'équipe pédagogique réalise bien que la plupart des diplômés évolueront dans des organisations multiples et devront être polyvalents et savoir gérer toute la stratégie de communication d'une organisation.

Les équipes mettent à disposition des étudiants des cours dématérialisés permettant aux intervenants de réaliser une pédagogie inversée et différenciée. Outre cette pratique, l'utilisation du numérique est classique et traditionnelle. Concernant les compétences additionnelles, les étudiants peuvent passer le TOEIC. Enfin, si le dossier précise que la responsable de la filière échange avec le service de FC, aucune donnée ne figure quant à la réalisation de validations des acquis de l'expérience ou des acquis professionnels... Néanmoins, sachant qu'il existe une possibilité de recrutement en L2 *Gestion, Sociologie, Lettre, Langues*, la formation ne fait pas apparaître de modules d'harmonisation pouvant mettre à niveau des étudiants au profil extérieur à la communication.

Les stages occupent une place importante au sein de cette formation professionnalisante. Ainsi, s'agissant de la formation en alternance, les étudiants suivent une formation en entreprise pendant 2 ou 3 jours et s'agissant des étudiants en formation initiale, le stage d'une durée minimale de 12 semaines débute en fin d'année universitaire. L'étudiant est bien accompagné par un tuteur pédagogique, que ce soit dans sa recherche de stage que dans son suivi.

Concernant la place de l'international, la formation offre un enseignement d'anglais à raison de deux UE de 17 heures 30 chacune et par semestre ; ce qui fait un volume total non négligeable de 35 heures de cours annuel. Le contenu de ces enseignements est en étroite relation avec l'objectif du diplôme.

### Pilotage

L'équipe pédagogique de la LP est composée d'enseignants titulaires (2 EC, 1 professeur agrégé du secondaire affecté à l'université, 1 professeur associé « sciences et techniques » et 1 enseignant contractuel) et de 17 enseignants professionnels. Les professionnels, exerçant leur activité professionnelle dans le secteur de la communication, dispensent plus de 75 % des enseignements. Tant en nombre qu'en volume horaire, l'équipe pédagogique est déséquilibrée.

Les missions du responsable de la formation sont bien définies et les responsabilités sont également bien réparties, entre le volet professionnel et les stages. Le volume d'heures assuré par des professionnels semble très important même s'il s'agit d'une LP ayant une vocation à l'insertion immédiate.

Des réunions régulières entre étudiants, équipes pédagogiques et entreprises sont organisées. Un conseil de perfectionnement (comprenant équipes pédagogiques et étudiants) est conduit à faire des propositions concrètes sur l'organisation et l'alternance. Cependant, le dossier ne fournit pas de compte-rendu, ce qui ne permet pas de connaître avec précision le détail de ce conseil. Les modalités de contrôle des connaissances (en contrôle continu) sont bien communiquées aux étudiants lors de la réunion de rentrée, par mail et via une

plateforme dématérialisée « CLOE ». « CLOE » permet également de valider les compétences à travers un cahier de liaison qui favorise la relation entre les partenaires. Si la fiche du répertoire national des certifications professionnelles est détaillée ; en revanche, rien n'est précisé à propos du portefeuille de compétences et le supplément au diplôme est absent tout comme l'évaluation des enseignements.

S'agissant du recrutement des étudiants, le dossier ne précise pas la provenance des étudiants (DUT, BTS, licence) et la répartition de la promotion en fonction de leur provenance.

Quant aux dispositifs d'aide à la réussite, un tutorat et des exercices complémentaires sont proposés pour accompagner les étudiants.

### Résultats constatés

L'attractivité de la LP est bien présente et résulte à la fois, des enseignements dispensés et de la grande variété des modalités d'enseignement (FI, FA et FC). Les effectifs sont de l'ordre de 70 étudiants pour les trois dernières promotions. Les résultats des enquêtes à 30 mois montrent un taux d'étudiants en recherche d'emploi proche de 30 %. Cependant, pour la promotion 2015/2016, le dossier mentionne sans préciser la date d'enquête 38 % des diplômés en emploi et 53 % en poursuite d'études. Une LP ayant une finalité d'insertion immédiate, ce taux de poursuite d'étude doit constituer un point de vigilance. Quant aux taux de réussite, ils sont très satisfaisants puisque, chacune année, la formation enregistre plus de 90 % de diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Les bons partenariats professionnels.
- L'intégration dans le paysage académique.
- La pédagogie inversée en particulier avec des cours dématérialisés.

### Principaux points faibles :

- Le déséquilibre de l'équipe pédagogique (plus de 75 % du volume horaire assuré par des professionnels).
- Un taux d'étudiants en recherche d'emploi proche de 30 % à 30 mois.
- TROP de poursuite d'études (2015-2016).
- L'absence d'accompagnement pédagogique des étudiants aux profils hors « communication ».

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Chargé de communication institutionnelle, corporate* présente un nombre important de qualités comme son attractivité, son partenariat avec le monde socio-économique et son ouverture à l'apprentissage ou à la FC. Il faudrait renforcer l'équipe pédagogique en enseignants universitaires vu le déséquilibre actuel, avec trois-quarts des enseignements assurés par des professionnels.

Plusieurs pistes d'amélioration sont envisageables comme la mise en place d'un module de remise à niveau et l'évaluation des enseignements. Les taux de poursuite d'études et de recherche d'emploi doivent également constituer un point de vigilance.





Département d'évaluation  
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : RESPONSABLE DE PORTEFEUILLE CLIENTS EN CABINET D'EXPERTISE

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise* de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) a pour objectif de former en une année des collaborateurs de cabinet d'expertise-comptable. Cette formation de 600 heures dont 130 heures de projet tutoré, est portée par l'unité de formation et de recherche des sciences de l'homme et de la société (SHS) de l'UEVE où elle est également dispensée. La formation est ouverte en formation initiale classique ou par apprentissage et en formation continue.

### ANALYSE

Finalité
<p>Le programme de formation est clairement présenté. Il correspond bien à l'objectif fixé à cette LP : former des collaborateurs de cabinets d'expertise-comptable dans un objectif d'insertion professionnelle immédiate.</p> <p>Les compétences nécessaires à l'exercice des emplois visés, semblent bien couvertes par les enseignements proposés (600 heures dont 130 heures de projet tutoré), spécifiques en comptabilité (élaboration des comptes et missions de conseil, fiscalité, droit social et gestion administrative de la relation clients pour les futurs collaborateurs de cabinets d'expertise-comptable). La formation répond ainsi à un besoin toujours d'actualité exprimé par les experts-comptables de la région. L'ouverture à l'apprentissage complète bien les enseignements pour permettre aux étudiants d'acquérir les compétences opérationnelles nécessaires à leurs futures activités.</p> <p>La formation ne propose pas de programme délocalisé.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette formation n'est pas en concurrence avec d'autres formations équivalentes en région, excepté une LP proposée par l'institut universitaire de technologie de Bobigny.</p> <p>La LP apparaît bien insérée dans son environnement économique régional pour le secteur d'activité concerné (expertise-comptable). Une part importante des enseignements est assurée par des professionnels, experts-comptables, avocat et directeur de société (plus de la moitié des enseignements). La plupart des étudiants suivent la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Ces éléments permettent de maintenir les liens entre la formation et le milieu professionnel. Toutefois, ces liens ne semblent pas se traduire par des partenariats</p>

formels avec l'ordre des experts-comptables (OEC) ou avec les principaux cabinets d'expertise-comptable locaux. De tels partenariats pourraient sans doute permettre un développement de cette formation et sa plus grande reconnaissance auprès des cabinets susceptibles de recruter des apprentis ou des diplômés.

Cette formation ne présente aucune dimension internationale, tant en terme de mécanismes possibles de mobilité que de coopérations éventuelles. La dimension internationale n'est pas la priorité pour une LP très tournée vers un cadre institutionnel national comme la comptabilité. Elle n'a pas non plus d'interaction avec des laboratoires de recherche.

### Organisation pédagogique

Les enseignements proposés sont clairement présentés et correspondent bien aux objectifs de la formation ; ils couvrent l'ensemble des compétences requises pour le métier visé et leur répartition tant en volume que dans le temps apparaît satisfaisant. La professionnalisation est très forte : elle passe par des enseignements très opérationnels et par l'apprentissage. La plupart des étudiants ont le statut d'apprenti. Les autres étudiants peuvent réaliser un stage en alternance. Le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance.

La maquette pédagogique prévoit que, dans chaque matière, les enseignements sont pour moitié réalisés en cours magistraux et en travaux dirigés (TD). Cette répartition qui permet un meilleur suivi des étudiants n'est peut-être pas indispensable dans la mesure où l'effectif étudiant est toujours inférieur à 30, d'autant que la répartition CM et TD est systématique et pour le même volume d'heures. Cela questionne quant à l'articulation pédagogique des différents enseignements. De plus, dans la maquette d'enseignement, la répartition des crédits ECTS et des coefficients diverge assez fortement de la répartition des heures d'enseignement aussi bien entre les unités d'enseignement (UE) qu'à l'intérieur des UE. Cette répartition semble plutôt se fonder sur l'importance des matières. Enfin, si la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) fournie avec le dossier est conforme et lisible, l'établissement n'a pas été en mesure de fournir de supplément au diplôme.

Le numérique dans la pédagogie tout comme d'autres innovations pédagogiques sont peu développés ; une des raisons à cela réside dans la faiblesse des équipements des locaux dans lesquels la formation est réalisée.

L'équipe pédagogique ne comptant aucun enseignant-chercheur, les liens avec la recherche sont faibles voire inexistantes ; ce qui est regrettable pour une formation qui propose un diplôme de fin de cycle universitaire.

En cohérence avec ses objectifs d'insertion dans des cabinets français et pour des entreprises françaises, elle n'a pas l'ambition d'une ouverture à l'international ; la dimension internationale de la formation se borne à une initiation aux normes internationales et à un cours d'anglais de 30 heures. Aucun flux entrant ou sortant d'étudiant de ou vers l'étranger n'est mentionné.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est assez réduite, elle comprend une dizaine d'intervenants, essentiellement dispensés par des professionnels locaux et par des professeurs agrégés ou certifiés (PRAG et PRCE) du secondaire affectés à l'université. Une minorité d'enseignants effectue la quasi majorité des cours : quatre PRAG et PRCE réalisent 141 heures d'enseignement soit près de 40 % des enseignements de la LP (hors projet tutoré compris, soit 370 heures). En dehors de la directrice (PRAG) et d'une enseignante d'anglais, tous les autres intervenants sont des professionnels (experts-comptables, avocat et directeur de société) ou des enseignants n'appartenant pas à l'université. Il est regrettable qu'aucun autre enseignant de l'université ne soit investi dans cette formation et notamment au moins un enseignant-chercheur. Cela est sans doute lié aux objectifs de cette LP. Cependant, on peut regretter que les étudiants ne puissent pas côtoyer pendant cette dernière année d'enseignement supérieur des enseignants-chercheurs.

Deux réunions de coordination formelles sont organisées chaque année : une réunion d'information des maîtres d'apprentissage, et le conseil de perfectionnement. Les étudiants sont représentés lors de ces réunions. Par ailleurs, ces derniers participent à l'amélioration de la formation à travers l'évaluation des enseignements. Mais aucun élément factuel n'est communiqué quant aux effets du conseil de perfectionnement, dont aucun compte rendu n'est communiqué avec le dossier.

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants ainsi qu'aux intervenants. La transcription de la formation en compétences n'est pas explicite, excepté à travers la fiche RNCP, même si le dossier d'autoévaluation fait état d'une mobilisation de l'équipe pédagogique en ce sens notamment à travers les unités de mise en situation professionnelle. Il n'est pas fait mention d'un livret de l'étudiant, ni d'éléments permettant d'apprécier les modalités de recrutement, passerelles et éventuels dispositifs d'aide à la réussite.

### Résultats constatés

Les effectifs sont bons pour une LP : ils oscillent entre 17 et 26 étudiants par an au cours des cinq dernières années. Le taux d'échec entre 10 % et 20 % des inscrits (échec et abandon) est faible, et met en lumière la forte professionnalisation des étudiants : 80 à 90 % des étudiants s'insèrent professionnellement (seule la promotion des diplômés de 2015 a été aussi nombreuse à poursuivre ses études qu'à s'insérer professionnellement, ce qui semble conjoncturel). L'intégration professionnelle des diplômés semble donc très bonne. Pour les quatre dernières enquêtes, 77 % des répondants sont en CDI et 11,50 % sont en CDD ou, pour une autre raison, ne sont pas en recherche d'emploi. Ainsi, très peu de diplômés sont en recherche d'emploi. Notons toutefois que, le taux de répondants aux enquêtes est un peu faible pour une telle formation : le taux de réponse est de 50 % en moyenne pour les enquêtes réalisées au cours des quatre dernières années. Le dossier ne fournit pas d'informations sur le type d'emploi occupé, leur adéquation aux métiers visés et le niveau de salaire. Des éléments complémentaires seraient appréciables pour évaluer la qualité de l'insertion des diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation spécifique et cohérente répondant à un besoin du monde professionnel.
- Implication de nombreux intervenants professionnels de qualité.

### Principaux points faibles :

- Équipe pédagogique restreinte et ne comprenant aucun enseignant-chercheur.
- Pas de partenariat officiel avec l'OEC ou avec les principaux cabinets locaux.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise* de l'UEVE est une formation avec un caractère professionnalisant très marqué. Elle forme des étudiants à des métiers pour lesquels il existe de bonnes perspectives d'embauche. Ces perspectives seront sans doute en hausse au cours des années à venir. Sans lui faire perdre sa dimension professionnelle, cette formation gagnerait à intégrer au moins un enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique afin de garantir sa dimension universitaire. La possibilité de nouer un partenariat avec l'OEC pourrait accroître encore la visibilité de la LP auprès des professionnels et des recruteurs, et faciliter l'adaptation de la formation en fonction des évolutions du métier.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : ASSISTANT

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la GRH : assistant* prépare aux métiers opérationnels de la gestion des ressources humaines (GRH) par la maîtrise technique des principaux domaines de la GRH et par le développement d'un esprit critique vis-à-vis du fonctionnement organisationnel et des pratiques de GRH. Cette formation est portée par le département « Gestion des entreprises et des administrations » (GEA) de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Évry. Elle propose 410 heures de cours et 140 heures de projets tutorés dispensées en présentiel sur trois différents sites : les locaux de l'IUT d'Évry à Brétigny sur Orge, le lycée Albert de Mun à Paris, et l'organisme de formation consulaire Cépréco apprentissage à Roubaix. Elle est accessible en formation continue (FC) pour un groupe (Brétigny) et en formation en alternance (FA) pour quatre groupes avec des rythmes différents selon les sites (une semaine pour une semaine ou deux jours pour trois jours).

### ANALYSE

#### Finalité

Avec une vocation d'insertion immédiate, la LP prépare aux métiers opérationnels de la GRH de niveau employé et technicien, voire cadre (assistant), gestionnaire, chargé des ressources humaines (RH) généraliste, administratif ou spécialisé, collaborateur de cabinet d'expertise comptable, adjoint RH de petites et moyennes entreprises. Ces objectifs et débouchés sont précisément renseignés et communiqués aux étudiants et aux partenaires. La formation vise l'acquisition des compétences dans l'ensemble des domaines techniques de la GRH, en incluant également une vision stratégique et critique de la GRH et de ses outils. Le programme est clair et équilibré, avec des objectifs formulés en compétences par module, et avec des cours magistraux systématiquement associés à des travaux dirigés d'un volume horaire équivalent. Une fiche synthétique « compétences transversales et professionnelles/disciplinaires » de la LP est en cours de réactualisation.

La formation est dispensée principalement à l'IUT GEA de Brétigny sur Orge (trois groupes dont un uniquement en FC). Deux délocalisations permettent d'être présent au plus près de différents bassins d'emploi et de partenaires : le site de Paris (accueilli dans le lycée Albert de Mun) ouvre sur des entreprises d'accueil locales pour l'apprentissage en alternance des étudiants ; le site de Roubaix (en lien avec le Cépréco, organisme consulaire des Hauts-de-France) est dédié aux auditeurs en reconversion, sur un autre bassin d'emploi.

### Positionnement dans l'environnement

La LP relève du département GEA de l'IUT d'Évry-Val-d'Essonne. Seule LP dans le domaine de la GRH au sein de l'université, elle s'insère dans l'offre des IUT d'Île-de-France et s'en distingue par son caractère généraliste : on dénombre quatre autres LP en GRH plus spécialisées à Sceaux, Sénart-Fontainebleau, Marne-la-vallée, et Villetaneuse ; la seule autre LP généraliste en GRH au niveau régional est à l'IUT de Paris Descartes (à noter toutefois un parcours GRH assistant parmi les trois proposés par la LP de l'IUT de Sceaux).

Deux des cinq groupes sont dirigés par des maîtres de conférences ; interviennent également trois enseignants-chercheurs (EC) en économie et gestion, membres de laboratoires : laboratoire en innovation, technologies, économie et management ; centre d'étude des politiques économiques d'Évry ; centre Pierre Naville. La formation est en interaction avec son environnement socio-économique par les nombreux contrats de professionnalisation, d'alternance et les stages, et par les nombreux intervenants professionnels de la GRH, cadres ou chef d'entreprises (plus de 70 % des intervenants). En dehors des partenariats avec le centre de formation d'apprentis d'Évry-Val-d'Essonne (CFA EVE), aucun partenariat socio-économique, culturel ou international n'a été conclu ni n'est en projet. Ces partenariats seraient bienvenus pour faciliter l'adéquation des enseignements dans un secteur en forte évolution.

Les parcours délocalisés à Paris et à Roubaix peuvent être considérés comme des partenariats avec le lycée Albert de Mun, et le Cépréco accueillent la formation et mobilisent leurs équipes pour l'enseignement et le suivi des étudiants. La formation n'est engagée dans aucun partenariat de portée internationale.

### Organisation pédagogique

La LP est organisée en 410 heures de cours et 140 heures de projets tutorés, avec des rythmes d'alternance variés selon les parcours (une semaine pour une semaine ou deux jours pour trois jours), ce qui est appréciable pour répondre aux demandes locales des bassins d'emploi. Les huit unités d'enseignements (UE) (de 12 à 4 crédits ECTS par UE, pour 60 ECTS en tout) s'articulent de façon équilibrée entre deux pôles complémentaires : les matières techniques des divers domaines de la GRH (recrutement, paie, administration, formation...) et les matières analytiques et synthétiques (fonctionnement général des organisations, cadre juridique des RH ...). A cette structuration, répondent tout à fait les poids relatifs donnés au mémoire professionnel (UE de 9 crédits ECTS) et au projet tutoré (UE de 4 crédits ECTS et 25 % des heures) : le premier vise à apprécier les capacités analytiques et synthétiques de l'étudiant, et le second est plus technique puisque centré sur la conception, l'organisation et l'utilisation d'un outil de GRH en entreprise.

Ces éléments renforcent le caractère professionnalisant de la formation dans laquelle le CFA EVE est largement mobilisé : aide à la rédaction des dossiers de candidatures, forum de recrutement, diffusion d'offres d'alternance et de stages. Pour les formations continues en reconversion, le stage d'immersion dure 17 semaines. Les demandes de validation des acquis de l'expérience sont régulières (sept depuis 2014), tout comme le recours à la validation des acquis professionnels pour les parcours en FC ; cinq validations des études supérieures ont été accordées sur les cinq dernières années. Si la fiche du répertoire national des certifications professionnelles fournie avec le dossier est conforme et lisible, l'établissement n'a pas été en mesure de fournir le supplément au diplôme.

Malgré l'implication d'EC dans la formation, le dossier fait état d'un manque d'articulation avec la connaissance produite en recherche, ainsi qu'un manque de communication avec les branches professionnelles. Ce manque de communication avec les branches professionnelles pose problème pour une formation professionnalisante.

Le recours à la plateforme de l'université E-MEDIA pour diffuser des supports aux étudiants est conforme à la pratique universitaire. Toutefois, la formation fait état de quelques initiatives de pédagogies actives s'apparentant à des dispositifs pédagogiques innovants, mais au final assez isolées : séances de jeu d'entreprise ou un cours de droit en classe inversée dans un groupe. La dimension internationale de la formation est limitée à 30 heures d'enseignement de l'anglais RH, ce qui est suffisamment important pour permettre à quelques étudiants diplômés de travailler à l'étranger.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de 57 intervenants pour les cinq groupes : 3 EC, 1 chercheur, 11 professeurs agrégés/professeurs certifiés (PRAG/PRCE) du secondaire affectés à l'enseignement supérieur, 1 professeur associé « sciences et techniques » (PAST) et 41 intervenants professionnels aux profils variés qui tous

exercer en GRH (recrutement, formation, paie ...). Au-delà, les équipes pédagogiques présentent des profils différents selon les sites : 100 % d'intervenants professionnels pour le parcours de Roubaix, une plus forte représentation des EC et PRAG/PRCE pour le parcours de Paris, des équipes mixtes similaires pour les parcours de Brétigny, le parcours de FC étant caractérisé par un seul enseignement assuré par un EC (méthodologie). De plus, les responsabilités pédagogiques des cinq groupes sont assumées par 2 EC, 1 PRAG, 1 PRCE et 1 PAST. Cette hétérogénéité des équipes selon les groupes est problématique, surtout dans le parcours de Roubaix, et ne saurait être totalement gommée par l'effort de coordination entre les cinq groupes par le PAST responsable d'un des groupes.

Au sein de chaque parcours, quatre à cinq réunions sont organisées tout au long de l'année. Les conseils de perfectionnement (CP) sont constitués des étudiants, des maîtres d'apprentissage, du responsable de formation, des enseignants, du chef de département de l'IUT et de la chargée de relations entreprises du CFA (ou un membre de la cellule de formation continue pour le groupe FC). Il y a trois CP différents : un CP unique pour les deux groupes en alternance de Brétigny et celui de Paris (un compte rendu fourni dans le dossier), un pour Roubaix et un pour le groupe FC de Brétigny (aucun compte rendu n'est fourni dans le dossier). L'évaluation des enseignements passe par un questionnaire rempli par les étudiants et dont les résultats sont « compilés » par les responsables pédagogiques, sans qu'une modalité de diffusion de ces résultats vers les intervenants ou d'autres acteurs (chef de département, directeur de l'IUT...) ne soit précisée.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et compétences sont clairement décrites : contrôle continu pour l'ensemble des modules, rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury, et élaboration d'un projet tutoré autour d'un outil de GRH donnant lieu à un rapport (évalué par le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique). Ces modes de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants, ainsi que les grilles d'évaluation utilisées pour la notation des mémoires et projets. Ces grilles ont été harmonisées et adaptées aux différents publics des groupes FA et FC. Chacun de ces publics dispose d'un outil de suivi particulier : le carnet de liaison des apprentis, la fiche de poste des alternants, les projets personnel et professionnel des auditeurs de formation continue. Les modalités et les viviers de recrutement des différents groupes de la LP ne sont pas précisés.

### Résultats constatés

Les effectifs de la LP sont stables sur les dernières années, un peu au-dessus de 100 étudiants par an, pour cinq groupes, sans précision sur la répartition des effectifs localement et selon le statut FA/FC (seules données disponibles : effectifs d'alternants des groupes de Paris (21), et Brétigny (21) en 2016-2017). Le taux de réussite est toujours supérieur à 90 %, le taux d'abandon autour de 8 % par an. Les poursuites d'étude concernent environ 15 % des étudiants chaque année, sans que les types de filières ou de diplômes préparés ne soient précisés.

Un suivi quantitatif et qualitatif des effectifs est classiquement effectué (enquête CFA et université) à 6, 18 et 30 mois après l'insertion. Les principaux résultats de ce suivi ne sont pas présentés dans le dossier, mais le compte rendu du CP permet de prendre connaissance de l'enquête à 30 mois : le taux d'insertion professionnelle est bon (85 %), avec une proportion importante de cadres (20 %) et de professions intermédiaires (52 %), pour un salaire moyen à 1 611€. Les postes occupés correspondent bien aux métiers visés par la LP (assistant administratif, chargé de recrutement, gestionnaire des RH, gestionnaire de paie) et sont répartis dans de nombreux secteurs d'activité. Les taux d'emploi stable et de contrat à durée indéterminée sont proches des 67 %.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation déclinée pour différents publics avec deux rythmes d'alternance.
- Bonne insertion des diplômés.
- Maquette de la formation claire et équilibrée.

### Principaux points faibles :

- Faible proportion d'EC (EC spécialisés en GRH dans un seul groupe, aucun EC à Roubaix).
- Absence de formalisation des partenariats avec le tissu socio-économique.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Proposée en apprentissage, en alternance et en reprise d'études avec plusieurs rythmes d'alternance, la formation est bien positionnée et adaptée aux différents profils d'étudiants et aux besoins des entreprises d'accueil : le taux d'insertion professionnelle est très satisfaisant. Le renforcement de la présence d'EC (si possible spécialisés en GRH) dans chaque groupe/parcours semble nécessaire. Une piste peut être la mutualisation de quelques modules disciplinaires fondamentaux, une autre le développement de l'innovation pédagogique et de cours hybrides en présentiel et dématérialisés. Enfin, le développement des partenariats propres à la LP (association professionnelle des DRH par exemple) et d'un réseau des anciens semblent des pistes intéressantes.



Département d'évaluation  
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'IMMOBILIER : TRANSACTION ET COMMERCIALISATION DES BIENS IMMOBILIERS

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation offre, depuis 2001, un enseignement en alternance sur deux semestres reposant sur l'acquisition des techniques de transaction et de commercialisation des biens immobiliers, accessible aux étudiants de licence, de diplôme universitaire technologique (DUT) ou de brevet de technicien supérieur (BTS). Cette formation rattachée à l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Évry est dispensée sur le site de l'IUT (département « Techniques de commercialisation »). Cette formation fait partie de l'offre globale de six licences professionnelles (LP) au sein de ce département. Cette LP est constituée d'un seul parcours *Métiers de l'immobilier, transactions commerciales des biens immobiliers*.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de la formation sont clairement présentés et se caractérisent par l'acquisition de connaissances techniques en matière immobilière de façon à permettre aux étudiants d'embrasser des carrières professionnelles très variées dans l'immobilier du tertiaire en accédant à des métiers de l'encadrement ou en accédant à une carte professionnelle.

Les enseignements dispensés sont conformes aux objectifs professionnels affichés, les enseignements correspondant parfaitement aux situations professionnelles à venir.

Les débouchés bien détaillés, sont présentés à différents stades : lors des entretiens de recrutement, au moment de la rentrée ou lors de rencontres avec les professionnels partenaires de la formation, à l'occasion de *barcamp*, de remise de diplômes ou de réunion d'anciens. Ces débouchés sont multiples et embrassent largement les métiers de l'immobilier : en matière de transaction et de commercialisation de biens (négociateur immobilier, responsable d'agence), s'agissant de la promotion-construction (chargés de programme ou responsables de programme), des métiers de l'administration de biens (syndic, gestionnaire d'immeuble, service immobilier des entreprises ou de logements sociaux), des métiers de la gestion de patrimoine (chargé de clientèle bancaire ou commercial en cabinet de gestion de patrimoine) ou des métiers de l'assistanat d'expertise immobilière.



### Positionnement dans l'environnement

Cette formation trouve une place de choix dans le département « Techniques de commercialisation » de l'IUT d'Évry, parmi une offre de six LP.

Cette formation n'est pas en concurrence avec d'autres formations identiques dans une sphère géographique proche (Paris, Créteil ou Melun), l'offre proposée répondant *a priori* à une demande locale conséquente.

S'agissant des liens entre la formation et la recherche, ils sont extrêmement limités car seul un enseignant-chercheur (EC) est rattaché à un laboratoire de recherche en innovation, technologie, économie et management, ancré dans les sciences de gestion et les sciences juridiques. Néanmoins, le caractère très professionnalisant de la formation peut expliquer cette distanciation. D'ailleurs, les partenariats avec le monde professionnel sont fort nombreux (Century 21, Laforêt, Era, la SNCF, la FNAIM ou les organisateurs du salon professionnel RENT, ...) et se déclinent de deux manières : d'une part, les professionnels proposent des offres d'emplois et de contrats d'apprentissage réguliers et d'autre part, ils sont activement associés aux enseignements.

Enfin, il convient de noter que la notoriété et la réputation de la formation ont conduit les responsables à être sollicités à l'international afin d'expertiser une formation de niveau Bac+2 dans le secteur de l'immobilier au Luxembourg. En revanche, il n'est pas mentionné si ce rapprochement a pu permettre de sceller un partenariat utile pour la formation expertisante.

### Organisation pédagogique

L'objectif de cette formation professionnalisante est d'offrir à l'étudiant des compétences étendues afin d'être immédiatement opérationnel sur le marché de l'emploi. Cet objectif bien affiché explique le recours à l'alternance qui cumule, à la fois, formation pratique et théorique. Cette formation est constituée de quatre unités d'enseignement. Les enseignements dispensés sont complets : maîtrise de l'environnement juridique et économique avec le droit de la propriété, la copropriété ou la fiscalité immobilière ; maîtrise des outils relationnels avec, par exemple, les techniques de management ; les outils de la transaction et de la gestion immobilière avec le marketing ou les différentes techniques de management et enfin la promotion du bâtiment avec les différentes techniques de construction. Cette formation prend en compte les spécificités de certains candidats, comme les sportifs de haut niveau ou les bénéficiaires de validation des acquis de l'expérience ; même si leur nombre est faible (une validation en 2014 et une validation partielle en 2016 finalisée en 2018).

La formation est très professionnalisante d'une part, parce qu'elle est dispensée en alternance et d'autre part, parce qu'elle met en évidence un projet tutoré afin que les étudiants acquièrent des compétences transversales comme le travail en équipe, l'organisation ou l'autonomie, compétences qui leur seront nécessaires afin de s'intégrer efficacement au monde professionnel. Cette formation est incontournable car elle est un passage obligé pour tous ceux qui doivent être titulaires d'une carte professionnelle afin de pouvoir exercer dans certaines branches de l'immobilier.

Un projet tutoré très professionnalisant (120 heures) est intégré à la formation et se déroule sur deux semaines, par petits groupes afin de sensibiliser les étudiants à des problématiques d'entreprise. De même, la formation entend procurer des outils complémentaires aux étudiants afin de les sensibiliser à la recherche documentaire et à la prise de parole en améliorant leur maîtrise de la langue française et anglaise grâce aux certifications Voltaire et TOEIC.

La familiarisation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'immobilier, est assurée pour un volume horaire de 21 heures.

La place accordée à l'international est très réduite et se limite à un enseignement de la langue anglaise exclusivement pour un volume horaire de 17h50 mais ce faible rapport à l'international n'est guère problématique dans le cadre d'une LP.

### Pilotage

L'équipe enseignante assure un encadrement et un suivi des étudiants notamment pour la recherche d'apprentissage ou de stages (pour la formation continue exclusivement s'agissant de ce dernier). Pour autant, l'équipe pédagogique ne comprend qu'un seul EC ; ce qui est insuffisant au regard d'une formation universitaire. Les professionnels sont très présents et représentent plus de la moitié des intervenants (11 sur 18) et assurent plus de 50 % des enseignements. Leur compétence professionnelle est en totale adéquation avec les enseignements dispensés. Le pilotage est assuré par un professeur agrégé du secondaire affecté à l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE).

Différentes réunions (dont l'organisation et le contenu ne sont pas explicités dans le dossier) regroupant l'ensemble des professionnels, des maîtres d'apprentissage, l'équipe pédagogique ainsi que des délégués étudiants permettent de renforcer l'efficacité de la formation. Par ailleurs, il convient de noter que l'équipe de formation se réunit une fois par semaine en fonction de la progression des enseignements ; ce qui témoigne d'un souci constant dans la recherche de l'efficacité de la formation. A ces diverses réunions, il convient de mentionner l'existence d'un conseil de perfectionnement qui se tient, chaque fin d'année. Il réunit délégués étudiants, maîtres d'apprentissage, intervenants et secrétaire pédagogique. Un contenu détaillé (portant sur le bilan et les perspectives) du conseil de perfectionnement tenu en 2016-2017 est joint au dossier.

L'évaluation des étudiants se fait selon un protocole clairement exposé, qui associe les délégués-étudiants (en première partie de jury) et l'ensemble de l'équipe pédagogique. Les modalités de contrôle des connaissances sont connues des étudiants.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont traditionnels et se traduisent par un accompagnement individuel de l'étudiant lors de son apprentissage en entreprise et lors de l'élaboration de son mémoire. Par ailleurs, cette formation comprend très utilement des remises à niveau intégrées aux UE en fonction du cursus antérieur des étudiants (BTS, DUT, licence en Droit).

### Résultats constatés

Les effectifs connaissent une baisse entre 2015-2016 et 2016-2017 mais se stabilisent entre 35 et 40 étudiants en sur la période 2017-2018. La proportion d'inscrits ayant validé leur année est stable, variant entre 90 et 95 %. Quant au nombre d'abandons ou de sortants, il est de cinq en 2015-2016 et de deux en 2016-2017), ce qui est faible.

La formation est efficace en termes d'insertion professionnelle car 70 % des diplômés sont recrutés généralement en CDI. En revanche, le dossier ne fournit aucun détail concernant le statut de l'emploi, la rémunération ou le temps de recherche de l'emploi. Le sérieux de la formation y est pour beaucoup, de même que la très grande proximité avec le milieu professionnel. Toutefois, le dossier ne mentionne pas la provenance géographique et scolaire des étudiants.

Le suivi des diplômés est assuré par le partenaire de la formation (le centre de formation d'apprentis d'Évry) qui organise des enquêtes régulières. Ce suivi permet de constater que l'insertion professionnelle est efficace. Depuis 2015, 75 % des étudiants ont trouvé un emploi ; plus précisément, parmi ceux ayant trouvé un emploi, 73 % exercent leur activité dans le domaine de l'immobilier. Enfin, un étudiant sur deux travaille dans l'entreprise dans laquelle il avait effectué son stage. Toutefois, le nombre de diplômés en poursuite d'études n'est pas négligeable, variant de 20 à 40 % selon les trois dernières enquêtes. A noter que les poursuites d'études se font dans d'autres établissements. La poursuite d'études après une LP doit donner lieu à réflexion car cette formation devrait constituer une fin en soi.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Très bonne insertion professionnelle.
- Très bon suivi des étudiants (encadrement et remise à niveau).
- Très bonne collaboration des milieux professionnels.

### Principaux points faibles :

- Un seul EC.
- Poursuites d'études nombreuses.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation des biens immobiliers* est une formation attractive au sein de l'UEVE, qui assure une insertion professionnelle efficace. Cependant, il serait souhaitable que cette formation soit plus étroitement pilotée par des EC afin de mieux ancrer cette formation dans le paysage universitaire. Par ailleurs, le taux de poursuite d'études doit constituer un point de vigilance.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU MARKETING OPÉRATIONNEL

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du marketing opérationnel* de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) est très récente ; elle existe depuis septembre 2016. Actuellement, un seul parcours, *Management de la relation client* (MRC), est proposé à l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Évry dans le département « Techniques de commercialisation » (TC). Un second parcours *Distribution, management et digitalisation des unités commerciales* est actuellement à l'étude. Cette licence par apprentissage forme des responsables de marketing opérationnel, avec une orientation relation-client.

### ANALYSE

#### Finalité

La LP *Métiers du marketing opérationnel* parcours MRC prépare les étudiants aux métiers de la relation client : responsable des programmes de fidélité, community manager, chef de projet relation client, chargé de relation client, responsable données et connaissance clients, responsable qualité de service, responsable de centre de contacts. Les enseignements portant sur les fondamentaux du marketing, la gestion de la relation client et les outils ou encore le management de projet, sont cohérents avec les objectifs de la formation et les métiers visés.

Malgré sa faible notoriété (en raison de sa jeunesse, ouverture en 2016), la formation semble correspondre réellement aux attentes de la profession et des étudiants. Il semble maintenant important d'accroître sa notoriété, notamment grâce à une communication sur ses facteurs différenciateurs.

#### Positionnement dans l'environnement

Ce diplôme de l'UEVE est hébergé au sein du département TC de l'IUT. Il complète l'offre de six LP du département. La LP présente un caractère professionnalisant, à la différence des licences en gestion de l'UEVE, dont la vocation est la poursuite d'étude. Cette LP complète l'offre de la L3 en économie-gestion, parcours *Marketing et achats*, dont la vocation est la poursuite d'étude en master. La concurrence semble réduite dans la mesure où seules trois formations de niveau L3 équivalentes existent en France (Lyon, Limoges, Évry).

La recherche est présente dans la mesure où la licence est adossée au laboratoire en innovation, technologie, économie et management (LITEM) qui fait partie de l'école doctorale « Sciences de l'homme et de la société » de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris-Saclay.

En l'état, aucun partenariat avec des professionnels du secteur n'a été développé. L'environnement socio-économique n'est que très peu décrit. Le centre de formation d'apprentis (CFA) d'Évry-Val-d'Essonne (EVE) est le partenaire de la LP pour l'aide à la recherche d'entreprise (conseil aux étudiants sur la rédaction des CV et lettres de motivation, diffusion d'offres d'entreprises) et la formalisation des contrats d'apprentissage.

Le dossier ne mentionne pas de liens à l'international, difficiles à développer pour une formation en alternance.

### Organisation pédagogique

La formation se décompose en six unités d'enseignement cohérentes avec les objectifs de formation. L'organisation pédagogique est bien lisible avec une forte connotation négociation commerciale : stratégie client (105 heures), relation client (147 heures), contrôle et rentabilité (63 heures), maîtrise des données clients (105 heures), conduite de projet (105 heures). La formation est accessible en apprentissage. La LP est ouverte à la validation des acquis de l'expérience.

La place de la professionnalisation est très développée avec 1 295 heures de présence en entreprise. Le rythme d'alternance est une semaine en cours sur une semaine en entreprise jusqu'à Noël puis, une semaine en cours sur trois semaines en entreprise à partir de Noël. Les projets tutorés représentent 133 heures de formation, soit 25 % du total de la formation. Ils consistent à conduire un projet répondant à une problématique d'entreprise ou de recherche, en utilisant les concepts et outils de la relation client (par exemple concevoir, administrer un questionnaire de satisfaction, en analyser les résultats, valoriser le portefeuille client par des actions marketing, construire des relations commerciales avec des partenaires d'affaires, ...). Ils sont encadrés par le responsable pédagogique de la licence. La présence en entreprise fait l'objet d'un mémoire professionnel écrit et d'une soutenance. La formation prépare bien les étudiants à l'insertion professionnelle. L'accent a été mis sur les projets tuteurés et les missions en entreprise. Les compétences visées par la formation sont proches de celles définies par le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour le métier de manager relation client.

Au niveau de l'apprentissage du numérique, les outils de base sont proposés. Un environnement numérique de travail est accessible à l'ensemble des enseignants et des étudiants de l'UEVE. Mais rien n'est spécifié quant à ses caractéristiques. L'intégration des outils numériques du marketing et de la relation client (réseaux sociaux) pourrait être développée.

Un dispositif a été mis en place afin que les étudiants améliorent leur maîtrise de la langue française grâce à l'application « Voltaire » et puissent ainsi se préparer aux certifications VOLTAIRE. Outre les heures dédiées à l'enseignement de l'anglais professionnel (21 heures), un effort est porté dans ce domaine par des soutenances partiellement en anglais et la diffusion de supports en anglais (module vente orientée clients). Les étudiants ont la possibilité de passer le *test of english for international communication* (TOEIC) pour l'anglais.

### Pilotage

L'équipe est surtout composée d'enseignants-chercheurs (plus de 60 % des cours). Le responsable pédagogique est un enseignant-chercheur, membre du LITEM qui mène des recherches en marketing, et plus spécifiquement dans le domaine du management de la relation client. Il intervient dans plusieurs enseignements de la LP, ce qui permet de nourrir les cours de connaissances académiques, sans perdre de vue la finalité professionnelle de l'enseignement.

Les conditions de fonctionnement du conseil de perfectionnement et le rôle que tiennent les étudiants dans ce dispositif ne sont pas suffisamment précisés. Le conseil de perfectionnement comprend différents participants (enseignants, maîtres d'apprentissage, étudiants), et suite au dernier conseil, il est envisagé l'ajout d'un cours « médias sociaux ». La démarche d'amélioration continue s'appuie sur l'enquête annuelle faite par le CFA-EVE auprès des étudiants sortants. L'enquête porte sur trois dimensions : satisfaction vis-à-vis du contenu des enseignements, qualité de l'encadrement au quotidien, disponibilité du tuteur école.

Le dossier indique que les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont diffusées aux étudiants et conformes aux textes : moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 pour l'ensemble constitué du projet tutoré et du mémoire.

Les objectifs, modalités et évaluation des projets et du mémoire professionnel (écrit + soutenance) sont connus des étudiants. Ils sont présentés en détail dans un diaporama qui leur est communiqué et auquel ils peuvent se référer. Chaque étudiant bénéficie d'un suivi individuel par un tuteur pédagogique : au moins une visite en entreprise, évaluation du niveau de réalisation du contrat d'objectifs. Cependant, le dossier précise que l'équipe pédagogique n'est pas suffisamment associée à l'encadrement des projets tutorés.

Le dossier précise que les étudiants sont en capacité de s'adapter rapidement dans la LP, sans avoir besoin d'une mise à niveau spécifique. Le dossier ne précise pas les modalités de recrutement.
<b>Résultats constatés</b>
<p>La formation accueille principalement des étudiants diplômés de trois formations Bac+2 : les diplômes universitaires de technologie (DUT) TC, brevets de technicien supérieur (BTS) <i>Management des unités commerciales</i> et BTS <i>Négociation et relation client</i>, mais aussi des étudiants en économie et gestion de seconde année de licence (L2) souhaitant acquérir une formation professionnalisante. Ce recrutement est donc essentiellement local : banlieue sud de Paris (Essonne, Val de Marne, Seine et marne, Hauts de Seine). <i>A priori</i>, le nombre d'étudiants inscrits est conforme aux attentes (apprentissage).</p> <p>Les effectifs de la première promotion sont corrects : 16 étudiants. Ils ont tous été diplômés. La formation étant récente, le dossier ne fournit aucune donnée sur l'insertion professionnelle.</p>

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Adéquation de la formation avec les attentes du milieu professionnel.
- Formation réellement professionnalisante.

### Principaux points faibles :

- Pas de partenariat formalisé avec le milieu socioéconomique.
- Implication insuffisante de l'équipe pédagogique dans l'encadrement et le suivi des apprentis.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il est tout d'abord à souligner la difficulté d'évaluer une formation aussi récente (un an de fonctionnement). Quoiqu'il en soit, il apparaît néanmoins souhaitable de nouer rapidement un partenariat avec des entreprises du secteur afin de sécuriser les contrats d'apprentissage. Cette démarche peut être activée en collaboration avec le CFA-EVE. Un second parcours *Distribution, management et digitalisation des unités commerciales* est actuellement à l'étude ; ce qui à terme augmentera la notoriété du diplôme. Une ouverture de la formation au numérique, voire aussi à l'international, serait un plus afin d'inscrire ce diplôme dans une dynamique de développement de la formation commerciale.



## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : CONCEPTION, RÉDACTION ET RÉALISATION WEB

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* prépare tout titulaire d'un Bac+2 aux nouveaux métiers de la création et gestion de projets multimédia. Cette formation de 600 heures d'enseignement dont 150 heures de projets se fait essentiellement en formation initiale par apprentissage et dans une moindre mesure, en formation initiale classique. Elle est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Évry mais est dispensée physiquement dans les locaux du lycée Jean-Baptiste Corot à Savigny sur Orge.

### ANALYSE

#### Finalité

Cette LP est une formation visant les nouveaux métiers du web dont les contours et les définitions, sont encore discutés ; le métier assistant chef de projet multimédia est décrit comme très polyvalent. Au vu du nombre d'heures consacré à chacune des nombreuses thématiques décrites dans le programme des enseignements, il ne peut s'agir que d'initiation pour acquérir une culture générale ; la large palette des métiers visés au-delà d'assistant de projet multimédia (web designer, infographiste internet ou encore, consultant multimédia et concepteur rédacteur publicitaire ou directeur artistique communication multimédia) n'est accessible qu'à titre de débutant - ce qui questionne pour des métiers proposés comme celui de directeur artistique communication multimédia -.

La présentation des unités d'enseignement (UE) dans l'annexe fournie est assez succincte. Les titres des modules constituant les UE sont cependant explicites et donnent une bonne clarté au programme. La correspondance entre les métiers cités dans le dossier et les enseignements est bonne, sauf exception : le métier de développeur web, cité dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ne correspond habituellement pas aux enseignements proposés par cette LP.

Portée par l'IUT d'Évry, la formation est accueillie dans les locaux du lycée Jean-Baptiste Corot à Savigny sur Orge (à une dizaine de kilomètres de l'IUT). Elle ne propose pas de programme délocalisé.

#### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement thématique de la LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* parcours *Création et gestion de projets multimédia* (CGPM) est insuffisamment articulé avec les cursus universitaires comparables, pourtant nombreux au plan national et régional : sur 22 LP *Métiers du numérique* :

*conception, rédaction et réalisation web*, huit sont situées en Île-de-France mais le dossier ne mentionne pas d'éléments permettant de cerner la complémentarité de la formation avec celles déjà existantes. Le dossier ne relate pas, par exemple, d'étude préalable des besoins dans le secteur ou d'une cartographie des autres formations similaires existantes au niveau départemental, régional et national. Seul l'angle des soutiens à la formation est véritablement développé. La localisation dans un lycée général et professionnel très proche (~10 km) de l'établissement porteur, l'IUT d'Évry, n'est pas expliquée : hormis le fait qu'une salle équipée de postes informatiques avec des logiciels de graphisme et montage vidéo est dédiée à la formation, aucun autre élément n'est avancé pour justifier ce choix. De plus, la proportion très faible d'enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs (EC) de l'IUT d'Évry (38 heures sur les 415) pose aussi question.

Outre l'implication d'un EC en communication de l'IUT, le dossier mentionne l'articulation de la formation avec le laboratoire de recherche IBISC de l'UEVE via l'intervention d'EC du laboratoire et des visites d'initiation aux nouvelles technologies liées au domaine du multimédia et réalité virtuelle.

Même si le dossier mentionne le soutien du SYNTEC et d'instances publiques locales tel que le cœur de l'Essonne Agglomération, aucun partenariat formel n'est avéré pour cette formation créée il y a deux ans. Elle ne propose pas non plus actuellement de coopération à l'international même si des perspectives - évoquées mais non précisées dans le dossier - sont envisagées avec des partenaires au niveau de l'IUT.

En l'absence d'autres éléments, notamment pour éclairer l'articulation de la formation avec les cursus universitaires sur cette thématique, on peut s'interroger sur la part de volonté politique, de besoin ou de compétence avérée de l'établissement porteur dans le positionnement de cette formation sur lequel il est donc délicat de se prononcer.

### Organisation pédagogique

La répartition des crédits ECTS respecte l'arrêté du 17 novembre 1999 ; elle est donc conforme. La LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* ne propose qu'un parcours CGPM. Toutes les UE sont obligatoires avec une répartition équivalente sur chaque semestre ; ce qui est à souligner. Le regroupement des enseignements dans des UE visant des compétences, est bien apprécié. La formation ouverte depuis deux ans, n'a pas donné lieu à des validations d'acquis d'expérience ou professionnels.

La LP CGPM est ouverte en alternance, ce qui renforce l'aspect professionnel de la formation et correspond aux attentes pour une LP. Le rythme de l'alternance (deux jours - trois jours), même s'il ne favorise pas toujours la mobilité puisque l'entreprise et le lieu de formation doivent être dans le même secteur, convient pour une formation visant à répondre au besoin de son territoire. L'UE « projet » (150 heures) est répartie sur les deux semestres et son évaluation est bonne avec un rapport et une présentation devant un jury composé d'enseignants et de professionnels. Outre ces dispositifs, la formation favorise la professionnalisation de ses étudiants par un cours de développement personnel dédié au comportement en milieu professionnel. La fiche RNCP fournie avec le dossier est conforme.

Les liens avec la recherche sont faibles mais normaux pour une LP. L'enseignement de deux langues étrangères est à souligner ainsi que la possibilité de passer le *test of english for international communication* (TOEIC).

La LP portant sur les métiers du numérique, la place du numérique est très développée avec des enseignements dédiés aux technologies de multimédia, logiciels de conception graphique, outils de montage vidéo, et langages informatiques.

Pour l'heure, la formation ne mentionne pas d'ouverture internationale.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est variée ; elle est composée de professeurs agrégés (PRAG) du secondaire affectés à l'université, de professeurs certifiés du secondaire affectés à l'université, de professionnels spécialisés dans le domaine du multimédia et d'EC.

La part de professionnels est conforme pour une LP, et les interventions s'effectuent sur des thématiques dans le cœur de métier. Par contre, la part d'enseignements effectuée à des maîtres de conférences ou à des professeurs d'université du domaine, est faible (38 heures). Un professeur associé « sciences et techniques » est responsable de la formation.



Le compte-rendu du conseil de perfectionnement joint au dossier fourni, montre un conseil constitué principalement de vacataires, de PRAG et de tuteurs en entreprise, qui mènent une réflexion par exemple sur l'optimisation des pratiques pédagogiques, les problèmes de savoir-être. Ce compte rendu montre l'absence de représentants étudiants à ce conseil et d'EC de l'établissement porteur (hors responsable).

Le dossier ne donne aucun élément factuel sur l'évaluation des enseignements par les étudiants, ni sur les méthodes de recrutement. Seules sont rappelées les modalités pratiques de recrutement conduit par le responsable de filière en collaboration avec le secrétariat pédagogique à partir des dossiers fournis sur la plateforme gérée par l'UEVE et l'IUT ; aucune indication n'est donnée quant aux critères de recrutement.

Les modalités de contrôle des connaissances reposent sur un contrôle continu, une évaluation des capacités et une soutenance devant un jury avec rapport pour les projets et périodes en entreprise. La constitution du jury est conforme. Les étudiants apprentis qui constituent la quasi-totalité de l'effectif disposent d'un carnet de liaison électronique mis en place par le centre de formation d'apprentis qui leur précise le contrat d'objectifs, et centralise les fiches de suivi professionnel du tuteur entreprise et les fiches de visite en entreprise du tuteur école.

### Résultats constatés

La formation n'étant ouverte que depuis septembre 2016, aucune donnée sur l'insertion professionnelle ou la poursuite d'étude n'est présente dans le dossier. Seuls les effectifs des deux premières années d'exercice et le taux de réussite de la première année, sont fournis en annexe. L'effectif de la première année est normal ; les effectifs sont respectivement 22 étudiants en 2016/2017 et 14 en 2017/2018.

Il n'est pas possible d'apprécier l'attractivité de la formation, faute de données sur le nombre de candidatures et sur leurs provenances. Le taux de réussite est particulièrement élevé : 100 % en 2016/2017.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation s'inscrivant dans les nouveaux métiers de la communication sur internet.
- Une bonne proportion de professionnels dans l'équipe pédagogique.

### Principaux points faibles :

- Une participation trop faible d'EC de l'établissement porteur aux enseignements.
- Un manque d'explication sur les raisons de la localisation dans un lycée très proche de l'IUT.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette licence professionnelle ouverte en septembre 2016 n'a pas le recul nécessaire pour une analyse objective et complète. Cette formation est professionnalisante à double titre : forte implication de professionnels dans les enseignements cœur de métier, et formation en alternance. Cependant, deux points importants peuvent être soulignés et méritent une attention particulière ; une faible implication des EC de l'établissement porteur tant dans les enseignements que le pilotage de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME : COMMERCIALISATION DES PRODUITS TOURISTIQUES

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques* (CPT) a été ouverte en 2016. Son objectif est de former des spécialistes de la commercialisation des produits touristiques aussi bien pour les professionnels que pour les consommateurs. Elle est organisée uniquement en alternance, dans un souci de professionnalisation (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, formation continue). Bien qu'administrativement rattachée au département « Techniques de commercialisation » (TC) de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Évry, la formation est dispensée au lycée Saint- Pierre de Brunoy (91).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les objectifs professionnels de la formation sont clairs. Cette LP permet aux apprenants d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour maîtriser les métiers relatifs à la commercialisation de produits touristiques (de la connaissance des besoins au lancement à la commercialisation et au suivi de produits touristiques) et pour évoluer rapidement vers des postes à responsabilité (cadre et dirigeant).</p> <p>Les titulaires de ce diplôme peuvent, entre autre, s'orienter vers le métier de : concepteur de prestations touristiques, conseiller/télévendeur de voyages, gestionnaire de points de ventes physiques/en ligne de voyages, responsable de ventes de voyages en plateau d'affaires.</p> <p>Malgré sa faible notoriété (en raison de sa jeunesse, ouverture en 2016), la formation semble correspondre réellement aux attentes de la profession et à leurs évolutions. Les enseignements proposés semblent cohérents avec les objectifs de la LP. L'amélioration de cette notoriété devrait être possible grâce à une communication plus large de la formation, de ses facteurs différenciateurs et de tout l'éventail des métiers accessibles.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Ce diplôme s'inscrit logiquement dans un cursus de formation commerciale proposée par l'IUT et complète l'offre de formation (six LP au sein du département TC). La formation s'intègre logiquement dans la carte régionale des établissements (entre autre les formations de brevet de technicien supérieur – BTS - et de diplôme universitaire de technologie : DUT).</p>

Elle est néanmoins soumise à une vive concurrence en Île-de-France puisque quatre autres établissements proposent des formations très proches : Université Paris-Est Marne-La-Vallée (LP CPT) ; Université Paris Descartes (LP CPT) ; Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Institut de Recherche et d'études Supérieures de Tourisme (LP CPT).

La LP CPT s'insère progressivement dans le tissu professionnel local et régional grâce notamment à l'intervention de professionnels et aux projets tutorés menés par les apprenants. Par exemple, un partenariat a été mis en place avec l'office du tourisme de Corbeil-Essonnes pour les projets tutorés. Le centre de formation d'apprentis d'Évry-Val-d'Essonne assure le fonctionnement de la section apprentissage.

L'articulation entre la formation et la recherche est plutôt faible, puisque seulement deux enseignants-chercheurs (EC), sont présents dans l'équipe (12 % des enseignements de la LP CPT). Cependant, la LP peut s'appuyer sur son lien avec le laboratoire en innovation, technologie, économie et management.

Sur le plan international, un projet avec l'Universidad Autónoma de Barcelona (UAB) et plus particulièrement l'Escuela Universitaria de Turismo y de Dirección Hotelera (EUTDH) est à l'étude.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est classique. Elle respecte le cahier des charges des LP et est en cohérence avec le cadre national des formations. La formation s'articule autour de cinq unités d'enseignement qui sont le socle de la formation. Ces enseignements viennent compléter les savoirs et savoir-faire acquis en BTS ou DUT. Ils sont articulés de manière à harmoniser rapidement le niveau des étudiants, quel que soit leur cursus antérieur. Les dispositifs de validation des acquis (validation d'acquis de l'expérience, validation d'acquis professionnels), sont proposés, et permettent aux salariés de la distribution d'accéder au diplôme.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation. Un module « Initiation à la démarche entrepreneuriale » permet aux apprenants d'acquérir les outils nécessaires à la création d'une structure indépendante. En effet, certains étudiants choisissent la LP CPT pour créer leur propre agence de voyage et ce module leur est précieux. Outre l'apprentissage, la professionnalisation des apprenants est assurée à travers les projets tutorés qu'ils mènent. Ces projets sont évalués en deux temps par des équipes de trois enseignants (évaluation intermédiaire (25 % de la note finale) et évaluation finale (75 % de la note finale)).

La place de la recherche se limite aux enseignements dispensés par les deux EC.

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies et communiquées aux étudiants, avant le début de la formation. Une part importante est donnée aux contrôles réalisés sous forme de travaux dirigés (études de cas, projets tutorés).

L'enseignement fait appel à des pratiques pédagogiques classiques et s'appuie sur l'utilisation d'outils numériques adaptés à la spécialité du diplôme. L'apprentissage des outils informatiques professionnels est réel. Les compétences numériques au sein de la LP CPT sont transmises par les trois modules « GDS (Amadeus) », « Touristique » et « Nouvelles technologies ».

Les langues étrangères occupent logiquement une place prépondérante au sein de ce diplôme (plus de 20 %). Les étudiants ont l'obligation de maîtriser au moins deux langues étrangères (LV1 anglais et souvent, espagnol en LV2).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est plutôt stable. Elle est composée d'universitaires (2) et d'enseignants du secondaire (6) et de professionnels (7 dont 1 professeur associé « sciences et techniques » - PAST). Ceux-ci représentent plus de 50 % des heures d'enseignement ; cela constitue un plus pour les apprenants. Cependant, les EC restent minoritaires. La responsabilité pédagogique est assumée par le PAST.

Les responsabilités pédagogiques sont clairement définies et les réunions sont organisées régulièrement. Le conseil de perfectionnement est organisé par la formation ; il comprend deux enseignants de la formation, trois professionnels, un étudiant et deux personnels administratifs. L'évaluation des enseignements est assurée lors des réunions avec les maîtres d'apprentissage, et les délégués des étudiants. Aucune information n'est donnée quant à l'évaluation de la qualité des enseignements par les étudiants, ni sur la démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue.

Les alternants sont correctement suivis, grâce à un livret d'apprentissage qui permet d'assurer le lien entre l'entreprise et l'université.

Le dossier n'apporte pas d'indication sur les modalités de recrutement, ou de précision sur les dispositifs d'aide à la réussite à destination des étudiants provenant de DUT.

### Résultats constatés

L'effectif étudiant est encore relativement faible (moins de 10) ; ceci est logique, compte tenu de la jeunesse du diplôme et du niveau de concurrence sur la zone.

La présentation de la provenance géographique et de formation des diplômés, aurait été intéressante.

Le taux de réussite est bon (100 % des étudiants diplômés), mais non encore représentatif du fait de la jeunesse de la formation. Le taux d'insertion professionnelle de la première promotion n'est pas connu, point « normal » au regard de la jeunesse de la formation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation très professionnalisante, en adéquation avec les besoins du secteur.
- Place du numérique.

### Principaux points faibles :

- Faible volume d'enseignements assurés par des enseignants-chercheurs.
- Faible notoriété et attractivité de cette formation récente.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il est difficile d'évaluer une LP *Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques*, ouverte récemment en 2016. Cette formation répond aux besoins du domaine concerné. Néanmoins, elle doit mieux se distinguer de la concurrence en renforçant les spécificités professionnelles et la dimension universitaire du diplôme, et en élargissant le vivier de recrutement des étudiants. Pour cela, une description plus précise de l'environnement au niveau des perspectives d'évolution du secteur, pourra être conduite. Cette différenciation pourra s'appuyer sur les partenariats et/ou sur l'accès aux outils numériques de pointe. Les enseignements dans le champ du numérique doivent continuer à tenir une place essentielle au sein de la LP CPT. L'accroissement des partenariats professionnels permettrait un ancrage local et régional, et une meilleure perception des tendances du secteur, indispensable pour adapter les enseignements, en fonction des évolutions du contexte économique, technique, social et réglementaire du domaine du tourisme.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE ORGANISATION ET GESTION DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS ET DE RESTAURATION

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) est une formation professionnalisante d'un an ayant comme objectif de former des managers opérationnels en hôtellerie et restauration. Certains cours sont délocalisés dans un lycée Saint Pierre. La formation est essentiellement dispensée en apprentissage. Elle est rattachée au département « Gestion – administration économique et sociale » (AES).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les finalités du diplôme sont <i>a priori</i> claires, même si le dossier d'autoévaluation est imprécis sur beaucoup de points ; ce diplôme semble répondre aux attentes des étudiants et du monde professionnels (<i>cf.</i> fiche du répertoire national des certifications professionnelles - RNCP). La formation a pour objectif de former de futurs managers opérationnels en hôtellerie et en restauration. Les enseignements sont cohérents avec les objectifs et métiers visés. Le dossier ne mentionne pas de délocalisation.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Ce type de formation se justifie pleinement compte tenu d'une activité accrue en matière d'hôtellerie et de restauration en région parisienne, et d'un déficit de compétences managériales et de gestion exprimé par les professionnels du secteur. Son positionnement doit être cependant mieux affiché au regard des nombreuses offres de formation concurrentes sur la région Île-de-France. Il faut noter qu'il existe une licence professionnelle (LP) sur les métiers du tourisme au sein de l'UEVE.</p> <p>Il n'existe pas d'accords avec des branches professionnelles. Le dossier cite plusieurs partenariats professionnels avec des entreprises du secteur.</p> <p>Le dossier souligne qu'il n'y pas de lien spécifique avec une recherche adaptée au domaine d'activité.</p> <p>Une mobilité des étudiants à l'international est favorisée par les échanges avec New York dans le cadre d'une convention pérenne depuis l'origine de la formation.</p>

### Organisation pédagogique

La formation s'articule autour d'enseignements pratiques et méthodologiques visant l'acquisition de connaissances et de compétences juridiques, économiques et managériales propres aux secteurs visés. L'équipe pédagogique ne comprend pas d'enseignants-chercheurs La fiche RNCP mériterait d'être actualisée et harmonisée avec ce qui est présenté dans le dossier.

La professionnalisation est présente tout au long de la formation, que ce soit par la présence de projets tutorés ou par l'intervention de professionnels. Les projets sont intégrés dans la formation. Leurs réalisations s'effectuent à Évry ou à New York.

L'intégration du numérique est significative. La pédagogie par projet est saluée mais aucun projet concret n'est mentionné.

Par ailleurs, l'internationalisation de la formation passe notamment par l'enseignement de deux langues vivantes, des modules et conférences dispensés en anglais ainsi que de projets restitués en anglais dans le cadre de cette convention. Un séminaire à New York est programmé chaque année. La formation dit enfin délivrer régulièrement des diplômes par la validation des acquis de l'expérience, mais aucun chiffre ne permet d'en attester.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est pilotée par un professeur agrégé du secondaire affecté à l'enseignement supérieur en économie-gestion, ne dispensant que 21 heures d'enseignements dans cette formation. L'équipe pédagogique est composée majoritairement d'enseignants du secondaire, trois rattachés au département « Gestion – AES » (ou UFR SHS) et 5 au lycée Saint Pierre. La place des professionnels est minimaliste, cinq professionnels (dont un consultant) assurant en cumul 95 heures d'enseignements ; ce qui est surprenant pour une LP. Il n'y a pas d'enseignant-chercheur dans l'équipe pédagogique.

Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement. L'absence d'informations sur la composition et de compte rendus empêchent de savoir s'il joue pleinement son rôle et si les étudiants et les personnalités extérieures y sont actifs.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées, pas plus que ne le sont les fonctionnements des jurys ou encore, les règles d'attribution des crédits ECTS.

Pour le recrutement, celui-ci passe essentiellement par des actions d'information auprès des étudiants de brevet de technicien supérieur et d'IUT, en partenariat avec le centre de formation d'apprentis d'Évry.

### Résultats constatés

Les informations transmises par le dossier fourni ne permettent pas d'avoir une vision claire des résultats. Les effectifs sont en baisse pour l'année 2017 (21 étudiants). Selon les enquêtes à 30 mois, la majorité des étudiants diplômés sont en CDI et de l'ordre de 27 à 40 % sont en recherche d'emploi. Les poursuites d'études sont limitées. Le dossier n'informe pas sur l'origine des étudiants ni sur le nombre de dossiers d'inscription déposés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Perspectives de développement fortes (secteur hôtelier et restauration très développé en région parisienne, et déficit de compétences managériales et de gestion exprimé par les professionnels du secteur).
- Internationalisation de la formation (convention avec Polytechnic University of New York).

### Principaux points faibles :

- Liens avec le secteur économique peu développés (partenariats et interventions de professionnels).
- Faible taux d'insertion professionnelle à 30 mois.
- Absence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique et faible volume d'enseignements assurés par les enseignants du département « Gestion - AES ».
- Modalités non renseignées de la convention avec le lycée Saint Pierre, et du partenariat avec la Polytechnic University of New York.
- Dossier manquant d'informations précises et détaillées pour permettre l'évaluation du diplôme.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les informations transmises dans le dossier d'autoévaluation fourni ne permettent pas d'avoir une vision claire tant du positionnement de ce diplôme que de son organisation. Le dossier montre une faible implication du département « Gestion – AES » (porteur du diplôme) dans les enseignements, une équipe pédagogique ne comprenant aucun enseignant-chercheur et composée essentiellement d'enseignants du secondaire rattachés en majorité au lycée Saint Pierre. De même, l'équipe pédagogique comprend peu d'intervenants professionnels.

Enfin, le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est préoccupant. L'équipe pédagogique doit impérativement être restructurée par l'intégration d'enseignants-chercheurs et des professionnels. Il importe de préciser l'ensemble des éléments manquants, notamment la nature des partenariats avec le Polytechnic University of New York, et le lycée Saint Pierre.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement, parcours Management de la qualité responsable* a été créée en 2000 et a pour objectif la formation de techniciens-managers dans le domaine de la qualité des organisations. Elle s'est élargie récemment aux domaines de compétences de la sécurité et de l'environnement au service des entreprises et collectivités. Elle ne comprend qu'un parcours de management de la qualité responsable (MQR). La formation s'effectue en alternance (principalement en apprentissage) à l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Évry, et la LP partage certains moyens avec une LP en logistique située également sur le site.

### ANALYSE

#### Finalité

La LP MQR forme des managers intermédiaires dans le domaine de la qualité et des domaines associés. C'est une formation non délocalisée. Les objectifs de la formation sont présentés globalement mais pourraient être plus développés dans le dossier d'autoévaluation. Les débouchés, en termes de secteurs et de métiers (audit, chargé de prévention, adjoint responsable qualité), indiqués globalement dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), gagneraient également à être détaillés.

Le découpage en enseignements répond bien au spectre large à la fois, du domaine de la qualité, hygiène, sécurité, environnement, et des différents cursus des étudiants inscrits. Le changement d'orientation de la spécialité (domaines de compétences de la sécurité et de l'environnement) pour tenir compte de l'évolution du métier, est bien mis en avant dans le document.

#### Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'autoévaluation ne précise pas le positionnement de la formation dans son environnement universitaire, à la fois au niveau local et national, avec d'autres formations de niveau équivalent.

Les liens avec la recherche se font via les cours assurés par les enseignants-chercheurs (EC).



La prise en compte des évolutions des métiers est réalisée principalement au travers des missions effectuées par les étudiants en entreprise. La formation fonctionne en partenariat avec de nombreuses entreprises sans accords formalisés, permettant le renouvellement des vacataires et constituant un vivier pour des terrains d'apprentissage et d'expérimentation pour les projets (audit, qualité-sécurité-environnement (QSE), ...). L'adhésion à l'association française de normalisation est un élément très positif pour la LP qui permet ainsi un processus de veille documentaire et une actualisation des normes en vigueur.

Il serait intéressant de rentrer dans le détail en ce qui concerne les industriels locaux et régionaux qui sont parties prenantes dans cette formation en précisant les pourcentages de placement suivant le type de secteur et le type de poste occupé (qualité, sécurité, ...).

Aucune relation n'a été établie avec des établissements de formation à l'international compte tenu de la formation en alternance.

### Organisation pédagogique

La formation est organisée en deux semestres constitués chacun de trois unités d'enseignement (UE) en présentiel et regroupée par blocs de compétences. La dénomination des UE gagnerait à être précisée (« orientation parties prenantes » par exemple) pour faciliter la mise en place de la gestion par compétences, démarrée en 2017. Les compétences mentionnées sur la fiche RNCP pourraient être regroupées par thème pour améliorer la lisibilité de la fiche. La validation des acquis de l'expérience est bien en place et fait l'objet de demandes ponctuelles (une à deux par an) mais régulières ; c'est un dispositif intéressant pour cette activité.

La professionnalisation est importante et se réalise au travers des périodes en entreprise et grâce à la présence de professionnels dans l'équipe pédagogique. Les blocs de compétences sont construits en référence aux pratiques professionnelles. L'utilisation de deux contrats d'objectif annuels (négociés entre l'étudiant, l'entreprise et le responsable pédagogique), mise en place dans cette formation, est une démarche de professionnalisation originale et bien adaptée. Le volume du projet tutoré (150 heures pour 450 heures d'enseignement) est bien équilibré. Le semestre 2 est principalement orienté « projet », nécessitant une collaboration directe avec des entreprises (missions d'audit et projets QSE). La fiche RNCP, disponible, mais commune à toutes les LP elles portant la mention « Qualité, hygiène, sécurité et environnement » mériterait cependant d'être adaptée à la nouvelle mention de la LP.

La LP a peu de lien avec la recherche, hormis l'intervention d'EC permettant une initiation à la recherche, et dans le cadre de la réalisation de projets et d'un mémoire de fin d'année nécessitant une démarche structurée de recueil d'information.

Les étudiants bénéficient d'un apprentissage aux nouvelles technologies et de la mise à disposition de l'environnement numérique de travail de l'UEVE. Des nouvelles pratiques pédagogiques sont mises en place (pédagogie inversée, jeux pédagogiques, démarche projet), facilitant certainement l'acquisition des compétences. Compte tenu de la place grandissante du numérique dans les entreprises, le contenu des compétences liées au numérique pourrait cependant être détaillé.

Le nombre des étudiants étrangers intégrés à la formation est faible compte tenu des contraintes de l'alternance. Il serait néanmoins judicieux d'explorer les opportunités de coopération avec des établissements étrangers au regard du caractère international des référentiels de management (normes ISO). L'intégration de l'anglais, à hauteur de 40 heures, va dans le bon sens compte tenu de la place grandissante des documents en langue anglaise circulant au sein des entreprises.

### Pilotage

L'équipe pédagogique, stable et impliquée, est constituée d'une vingtaine d'intervenants et pour 50 % de vacataires professionnels au cœur des métiers visés. Ces professionnels participent à hauteur d'environ 50 % pour les heures d'enseignement (260 heures sur 450 heures).

L'indication du nombre de réunions pédagogiques qui ont lieu en cours d'année, permettrait de mieux appréhender le pilotage de la formation. Le conseil de perfectionnement, bien mis en place, est constitué d'enseignants, de professionnels et d'étudiants ; ce qui correspond bien au besoin. Le compte rendu de conseil, consigné en annexe, inclut un plan d'action. Les étudiants autoévaluent leur formation par deux enquêtes qui alimentent les bilans semestriels et le conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle des connaissances sont bien diffusées aux étudiants. Les modalités de contrôles et les règles expliquées lors des réunions d'information pourraient être consignées en annexe. Les enseignements et les mises en situation professionnelles sont transcrits en compétences. La formation utilise un portefeuille de compétences, ce qui permet aux étudiants de se positionner. La formation n'offre pas de supplément au diplôme ; celui-ci devrait être mis en place à terme.

L'origine très diverse des étudiants nécessite une mise à niveau qui est réalisée dans le 1<sup>er</sup> module « contexte et organisation ». Chaque étudiant bénéficie d'un suivi individuel.

### Résultats constatés

Les effectifs de la formation sont relativement stables depuis quelques années (entre 25 et 35 étudiants) ; ce qui traduit une bonne attractivité de la formation. La demande des étudiants reste forte et motivée (peu de démissions). La formation a un taux d'échec faible (environ 1 étudiant sur 30).

Une enquête à 18 mois et 30 mois menée par l'UEVE, permet de connaître le devenir des différents diplômés. Le taux de poursuite d'étude est élevé, environ 40 % des étudiants poursuivent leurs études en masters de la spécialité QSE. Il serait intéressant d'identifier les causes de ce phénomène. Par ailleurs, l'insertion professionnelle s'effectue majoritairement en CDI et peu d'étudiants restent en recherche d'emploi. Cependant, on ne dispose pas d'autres éléments permettant d'apprécier la qualité de l'insertion (salaires, adéquation des postes occupés avec les objectifs de la LP, ...).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Forte professionnalisation, partenariats et bonne image de marque auprès des entreprises.
- Stabilité et implication de l'équipe pédagogique.
- Adaptation de la LP à l'évolution des besoins des entreprises et des organisations.

### Principal point faible :

- Taux élevé de poursuite d'études.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* est attractive et bien positionnée dans l'environnement socio-économique. La professionnalisation, bien développée, devrait se renforcer avec la démarche orientée compétences mise en place. Des partenariats avec des établissements de formation à l'étranger pourraient utilement faire évoluer la formation au regard du caractère international des référentiels de management de la qualité et de l'environnement. Cependant, le taux de poursuite d'études devient préoccupant et doit constituer un point de vigilance.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE SERVICES À LA PERSONNE

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Services à la personne* (SAP) de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE), ouverte en 2008, a pour objectif premier de former des cadres intermédiaires (niveau II) intervenant dans des organisations de SAP. La formation peut être suivie par les étudiants en alternance (apprentissage), et en formation continue. Elle n'est pas ouverte en formation initiale. Les enseignements se déroulent sur le campus d'Évry.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>La LP SAP vise à former des cadres intermédiaires capables d'accompagner des personnes en situation de vulnérabilité et/ou d'encadrer des petites équipes au sein d'une structure sociale, médico-sociale ou de santé. La dénomination « services à la personne » doit être entendu au sens large comme étant « l'ensemble des métiers contribuant au mieux-être des personnes sur leurs lieux de vie, qu'il s'agisse de leur domicile, de leur lieu de travail ou de loisirs ».</p> <p>La formation n'est pas délocalisée.</p> <p>Depuis juillet 2012, la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a autorisé, par délégation, la LP SAP à délivrer trois certificats nationaux de compétences (CNC) : <i>Mandataire judiciaire à la protection des majeurs</i>, <i>Mesure d'accompagnement judiciaire</i> et <i>Délégué aux prestations familiales</i>. L'arrêté du 2 janvier 2009 définit et impose avec précision le référentiel de formation de ces trois CNC. 80 % du contenu pédagogique de la LP SAP correspond en tout point à cet arrêté. Seuls 20 % des enseignements sont spécifiques. Les compétences attendues correspondent bien à un niveau de LP. Le contenu de la formation est cohérent avec les objectifs de la formation et les métiers visés.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La LP s'insère dans l'offre de formation de l'UEVE dans le domaine de formation « Sciences humaines et sociales » et est rattachée à l'unité de formation et de recherche des sciences de l'homme et de la société (SHS). Le dossier ne précise pas comment elle s'articule avec d'autres formations locales. Cette LP est unique en France du fait de la délivrance simultanée de la LP, des trois CNC et de la 1<sup>ère</sup> année du diplôme universitaire (DU) <i>Médiateur juridique</i> portée par l'institut de formation à la médiation et à la négociation. Cette triple diplomation constitue un avantage certain pour les étudiants mais rend peu lisible les spécificités apportées par la LP elle-même.</p>

Des liens importants avec la recherche existent notamment à travers une convention de recherche arrivant à échéance en 2019 mais renouvelable entre l'université et le centre de recherche en formation (CNAM de Paris). Il est par ailleurs envisagé de développer des questions de recherche autour de la santé et de l'évolution du champ professionnel dans un laboratoire associant enseignants-chercheurs et professionnels.

La LP bénéficie d'un soutien fort des professionnels : prise en charge de nombreux modules d'enseignement, participation au conseil de perfectionnement, maître d'apprentissage dans le cadre de la formation en alternance. Les structures pourvoyeuses de contrat d'apprentissage sont diversifiées (associations ou entreprises de services à la personne, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, hôpitaux ou cliniques, conseil départemental de l'Essonne, l'agence régionale de la santé, ...). Aucune convention ne semble cependant formalisée.

Aucune ouverture sur l'international n'est, à ce jour, effective mais est actuellement en discussion un projet de recherche avec l'Université de Chicoutimi au Québec (Canada) sur la Charte d'Ottawa et ses déclinaisons en matière de promotion de la santé.

### Organisation pédagogique

La LP est semestrialisée et organisée en deux unités d'enseignements (UE) au semestre 1 et trois UE au semestre 2, à raison d'un tiers de cours magistraux et de deux-tiers de travaux dirigés. Les modules du semestre 1 sont quasiment exclusivement dédiés à la délivrance des CNC, le semestre 2 est plus varié et conforme à une approche LP : des modules pour valider les CNC, d'autres consacrés à l'accompagnement social des personnes, la gestion budgétaire et financière et enfin, la méthodologie du travail universitaire. Comme le souligne le dossier d'autoévaluation fourni, les enseignements liés au management, répartis au sein de plusieurs UE mériteraient certainement d'être regroupés dans un seul module.

Toutes les situations particulières des étudiants sont examinées avec soin : étudiants en situation de handicap, dossier de validation des acquis personnels et professionnels pour deux ou trois étudiants sur la période évaluée. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience est bien mis en place mais rarement mobilisé.

La place accordée à la professionnalisation est importante puisque les étudiants dans le cadre de leur contrat d'apprentissage sont trois jours en entreprise. Ils réalisent un projet tutoré et un mémoire professionnel réflexif sur leurs pratiques professionnelles. Cependant, les modalités d'évaluation correspondantes ne sont pas suffisamment précisées. Comme le souligne le dossier d'autoévaluation, la nouvelle fiche du répertoire national des certifications professionnelles (n°29746) pour la mention nationale « Services à la personne » est moins précise en termes de connaissances et compétences que la précédente fiche (n°20308) qui correspond bien aux connaissances, compétences, développées dans le cadre de la LP. Ce problème a été pointé dans son autoévaluation par l'équipe enseignante surtout pour la compréhension du diplôme par les candidats.

Si la LP a avant tout des objectifs professionnalisants, il y a une volonté des enseignants de cette LP de développer à la marge l'aspect recherche : formation à la recherche documentaire dans différents enseignements, participation des étudiants à la co-organisation de journées de recherche chaque année ...

Peu de place est accordée à l'utilisation du numérique dans les enseignements, malgré la gestion en ligne du livret d'apprentissage. Il n'est en particulier pas précisé dans le dossier si les étudiants ont accès à un espace numérique de travail et si les enseignants utilisent une plateforme type E-Campus. Il est prévu par l'équipe enseignante de renforcer la pratique du numérique dans certains modules s'y prêtant au 2<sup>nd</sup> semestre. Des enseignements par projet sont également privilégiés.

Aucun enseignement de langue étrangère n'est inscrit à la maquette en raison du programme dédié à la délivrance des trois CNC. Cet enseignement est vivement recommandé : l'accompagnement social nécessite parfois de s'exprimer en langue étrangère. Cette pratique permettrait aussi aux étudiants de pouvoir participer à des colloques internationaux de leur champ professionnel comme le souligne l'autoévaluation. La formation n'accueille pas pour l'instant d'étudiants étrangers.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'1 maître de conférences (section 70 « Sciences de l'éducation » du conseil national des universités), - responsable de diplôme depuis janvier 2018 en lieu et place d'1 professeur associé « sciences et techniques » (PAST) qui a assumé cette responsabilité de 2008 à fin 2017 -, d'1 professeur agrégé dans le supérieur, d'1 PAST, tous enseignants à l'UEVE, et de 13 professionnels (juristes, professionnels du secteur sanitaire et social, élus, ou fonctionnaires dans différentes collectivités locales).

Les enseignants permanents de l'université (enseignants-chercheurs ou associés) au nombre de trois assurent seulement 11 % des enseignements. Il serait souhaitable que davantage d'enseignants issus de l'université s'impliquent dans la LP. Le suivi des apprentis et/ou des étudiants de la formation continue nécessite du temps (une visite en entreprise, suivi du mémoire professionnel). Par ailleurs, comme le signale l'autoévaluation, ces enseignants supplémentaires pourraient faire davantage le lien avec les professionnels notamment en valorisant les recherches communes et collaboratives.

Les professionnels assurent 89 % des enseignements. La place des professionnels est conséquente, ce qui est un atout pour la professionnalisation des étudiants mais elle ne doit pas aller en principe au-delà de la limite de 60 %. En raison de la double diplomation (DU *Médiateur juridique*) et de l'habilitation de la DGCS à faire passer trois CNC, la très grande place des professionnels se justifie par la nécessité d'apporter des compétences très opérationnelles. Ce sont des professionnels de très bon niveau.

Le conseil de perfectionnement est régulièrement réuni (tous les ans en fin d'année) avec les parties prenantes suivantes : responsable de la formation, professionnels chargés d'enseignements, maîtres d'apprentissage, étudiant délégué de promotion. Il fait le bilan de l'année (exploitation des retours des maîtres d'apprentissage lors des visites des apprentis) et propose la mise en place d'améliorations si nécessaire. Le dossier ne permet pas de vérifier la mise en place de ces axes d'améliorations. Aucune autoévaluation n'est proposée dans le dossier fourni sur les résultats du conseil de perfectionnement au cours de la période évaluée. Par ailleurs, l'évaluation de la formation par les étudiants ne fait pas l'objet d'une enquête régulière.

Les modalités de contrôle des connaissances et les règles de validation des compétences sont clairement établies et communiquées aux étudiants, et les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées.

Il n'existe pas de portefeuille de compétences à destination des étudiants et/ou des professionnels. Mais la formation est conçue en termes de compétences afin de répondre aux exigences des trois CNC. A ce jour, le supplément au diplôme n'est pas formalisé mais ce travail est en cours d'élaboration. L'aide à la réussite des étudiants est importante et est favorisée par un suivi pédagogique individuel permettant d'accompagner l'étudiant dans son parcours et projet professionnel.

### Résultats constatés

Le nombre de places validées dans cette LP est de 30. Le nombre d'étudiants moyen est de 24, soit un taux de remplissage d'environ 81 %. Sur les deux dernières années (2016/2017 et 2017/2018), le niveau de recrutement est plus bas (17 et 16 étudiants). Aucune analyse n'est proposée pour expliquer cette baisse constatée. Une fois recrutés, peu d'étudiants (environ 5 %) abandonnent en cours d'année la formation. Le taux de réussite est excellent (100 % tous les ans).

Des données sur le devenir des diplômés (insertion professionnelle et/ou poursuite d'études) sont collectées à la fois, par le centre de formation d'apprentis d'Évry-Val-d'Essonne (CFA - EVE) six mois après l'obtention de la LP et l'université elle-même, 18 mois et 30 mois après l'obtention de la LP. Les données sont exploitées par le responsable de la LP que ce soit en termes d'emplois occupés, secteur d'activité et montant du salaire, appréciation de la filière par le diplômé (enquête CFA uniquement) et de poursuite d'études.

Les données fournies dans le dossier sont lacunaires. Les données chiffrées sur les poursuites d'étude ne concernent que les diplômés s'étant réinscrits dans la même université que la LP (un ou deux étudiants par promotion) par exemple au sein des masters *Gouvernance et encadrement du social, de la santé, des territoires* ou *Gestion et encadrement des organisations*. D'autres poursuites d'études sont citées hors de l'UEVE. Selon l'autoévaluation, l'insertion professionnelle est rapide : les apprentis sont souvent embauchés en contrat à durée indéterminée en fin de contrat, ce qui est confirmé par les résultats de l'enquête à 30 mois.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation unique par la délivrance de 3 CNC et correspondant à un secteur professionnel en plein développement.
- Forte professionnalisation avec des professionnels intervenants de qualité et de très bon niveau.
- Exigence des contenus de formation en raison de la délivrance des CNC.

### Principaux points faibles :

- Faible volume d'enseignements assurés par les universitaires.
- Pas d'enseignement en langue étrangère, place du numérique insuffisante.
- Manque de lisibilité de la mention SAP.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette LP unique en France, délivre trois CNC et, de ce fait, accorde une place très importante aux enseignements par des professionnels. Cette formation bien conçue pour répondre aux exigences des trois CNC gagnerait à développer l'enseignement d'une langue étrangère ainsi que l'apprentissage des outils numériques. Il serait également utile de disposer de données plus précises sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle des diplômés.

Enfin, l'intitulé de la mention *Services à la personne* étant trop imprécis par rapport aux spécificités de la formation et la nomenclature laissant la possibilité d'utiliser des intitulés de parcours, les porteurs de projet sont invités à réfléchir à l'intitulé d'un parcours intégrant la dimension management.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNICO-COMMERCIAL

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle Technico-commercial (LP TC), option *Vente et commercialisation de produits industriels* a été ouverte en 2001. Elle est organisée uniquement en alternance, dans un souci de professionnalisation (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, formation continue). La formation, ouverte aux étudiants titulaires d'un diplôme Bac+2 du secteur secondaire, est dispensée à l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Évry. Son objectif est d'offrir à ces étudiants un solide bagage commercial pour occuper des postes de cadre technico-commercial spécialisé dans les produits industriels.

### ANALYSE

#### Finalité

La formation a des objectifs professionnels clairs. Cette LP permet à l'étudiant possédant des connaissances techniques et/ou scientifiques acquises lors de son 1<sup>er</sup> cycle d'études (diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS), seconde année de licence (L2)), d'acquérir un solide bagage commercial pour prétendre, à terme, à un emploi de cadre technico-commercial spécialisé dans l'industrie.

Les titulaires de ce diplôme peuvent entre autre s'orienter vers le métier de : conseiller de clientèle sédentaire, négociateur itinérant, chef de produits, technico-commercial sédentaire, acheteur en secteur industriel.

Les enseignements proposés par la LP sont en accord avec les objectifs poursuivis.

#### Positionnement dans l'environnement

Du fait de son ancienneté (17 ans), la LP TC a une forte notoriété et correspond réellement aux attentes de la profession et à leurs évolutions. Cette formation pérenne possède une image de sérieux et d'efficacité. Ce diplôme s'inscrit logiquement dans un cursus de formation commerciale proposée par l'IUT et complète l'offre de formation (6 LP au sein du département TC d'Évry). Cependant, il aurait été intéressant de situer la LP dans l'offre globale de formation de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE).

Plus généralement, les formations commerciales sont plus axées sur les services que sur les produits. La formation s'intègre logiquement dans la carte régionale des établissements (entre autre les formations BTS et DUT), et dans le tissu professionnel de la zone.

La LP TC « industriel » est parfaitement insérée dans le tissu professionnel local et national. Le programme de formation a ainsi été conçu en étroite relation avec la fédération nationale des négociants techniques (FNNT). Il a évolué en tenant compte des propositions des tuteurs professionnels. L'implication de ces professionnels se concrétise également par des offres d'emplois régulières, des contrats d'apprentissage, une participation active aux enseignements et par l'animation de la formation. Une adaptation constante des enseignements est réalisée en concertation avec la FNNT, pour intégrer les évolutions du contexte technique, économique, social et réglementaire du secteur. Les entreprises partenaires appartiennent principalement aux secteurs suivants : métiers des négociants techniques ; métiers de la mécanique et de la micromécanique ; métiers de l'électronique ; métiers du chaud et du froid. Les entreprises collaborent à la formation en la soutenant financièrement (reversement de 30 à 50 % de la taxe d'apprentissage). Le centre de formation d'apprentis d'Évry-Val-d'Essonne (CFA-EVE) assure le fonctionnement de la section apprentissage.

Enfin, au regard de la présence « forte » des enseignants-chercheurs (EC), des liens avec la recherche sont manifestes, et notamment avec le laboratoire en innovation, technologies, économie et management de l'université.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est classique. Elle respecte le cahier des charges, et est en cohérence avec le cadre national des formations. La formation s'articule autour de cinq unités d'enseignement qui sont le socle de la formation. Ces enseignements viennent compléter les savoirs et les savoir-faire acquis en BTS ou DUT. Ils sont articulés de manière à harmoniser rapidement le niveau des étudiants, quel que soit leur cursus antérieur. Les dispositifs de validation des acquis (validation d'acquis de l'expérience, validation d'acquis professionnels) sont proposés, et permettent aux salariés de la distribution d'accéder au diplôme.

Les mises en situation professionnelle sont systématiquement valorisées (pédagogie inversée, négociation, résolutions de problèmes) par exemple : les cours de qualité et de négociation, enseignés par des professionnels, font bénéficier les étudiants de leur expérience-terrain et privilégient les mises en situations. De même, une incitation à la création d'entreprise est présente grâce à l'intervention de professionnels entrepreneurs.

La place de la recherche se limite aux enseignements assurés par les EC.

Le faible nombre de semaines de cours (15 semaines) est parfois un frein à la mise en place d'innovations pédagogiques, qui permettraient aux étudiants d'avoir un plus grand attachement à leur école. L'enseignement s'appuie sur l'utilisation d'outils numériques adaptés à la spécialité du diplôme. Les langues étrangères occupent logiquement une place grandissante au sein de ce diplôme. Les étudiants ont l'obligation de maîtriser au moins l'anglais, les cours d'anglais ont un volume de 36 heures au total.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est stable. Elle est composée d'universitaires (quatre maîtres de conférences et un professeur) et d'enseignants du secondaire (cinq) et de professionnels (six). Ceux-ci représentent plus de 36 % des heures d'enseignement. De fait, la complémentarité entre la formation et la recherche est bien assurée, puisque l'équipe pédagogique est constituée de cinq EC.

Les responsabilités pédagogiques sont clairement définies et les réunions sont organisées régulièrement. Le conseil de perfectionnement est organisé par la formation. La formation dispose d'un solide encadrement : secrétariat dédié, encadrement pédagogique et administratif, équipe d'enseignants stable, tutorats d'enseignants (projets tuteurés et encadrements professionnels, suivi en entreprise, échanges réguliers entreprise-centre de formation-CFA). Un conseil de perfectionnement se tient en avril-mai, mais le dossier n'en précise pas les modalités. L'évaluation des enseignements est assurée via l'enquête menée par le CFA en fin d'année. Une démarche d'amélioration continue a été mise en place et implique les apprenants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies et communiquées aux étudiants, avant le début de la formation. Les alternants sont correctement suivis, grâce à un livret d'apprentissage qui permet d'assurer le lien entre l'entreprise et l'université. Les modalités d'évaluation des étudiants sont conformes à l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux LP.

La responsable pédagogique est en charge du recrutement des étudiants, sur dossier puis sur entretien. Il n'existe pas de dispositif de mise à niveau ; l'aide à la réussite se fait à travers le suivi assuré par le professeur référent.



### Résultats constatés

Le dossier d'autoévaluation indique une formation attractive vis-à-vis des étudiants étrangers, mais ne précise ni le nombre de candidatures, ni le taux de sélection, ni la provenance géographique des candidats ou diplômés. L'effectif d'étudiants est stable (autour de 25 étudiants par promotion), mais en forte baisse sur la dernière promotion (12 en 2017/2018). Le dossier mentionne une tendance à la baisse des effectifs, nécessitant de mieux se démarquer par rapport à l'offre de formations similaires.

Le taux de réussite est bon (supérieur à 80 %). Pour l'insertion professionnelle, le dossier ne fournit les résultats que des enquêtes à 30 mois. Le taux d'insertion professionnelle est en progression, passant de 60 % à près de 80 % sur quatre ans (diplômés 2014). La quasi-totalité de ces diplômés l'est en CDI.

Conformément aux attentes d'une LP, très peu d'étudiants poursuivent leurs études au sein de l'UEVE (seules données de poursuite d'études connues).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- L'ancienneté et la reconnaissance du sérieux du diplôme.
- L'adéquation de la formation aux besoins du secteur.
- Le bon taux d'insertion professionnelle.

### Principaux points faibles :

- La tendance à la baisse des effectifs.
- Un suivi des diplômés uniquement à 30 mois.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Technico-commercial, option Vente et commercialisation de produits industriels* de l'UEVE répond parfaitement aux besoins du domaine concerné. Cette formation pérenne doit poursuivre son développement par le maintien de liens privilégiés avec le monde professionnel, l'innovation pédagogique, voire aussi une ouverture sur l'international. Un effort pourrait maintenant être porté au niveau de la communication en direction des départements industriels de l'université et dans les BTS « techniques », pour maintenir le niveau des candidatures au diplôme.

Enfin, un réel suivi des diplômés et des évolutions de l'environnement (offre et demande) permettrait de mieux anticiper les évolutions futures du diplôme.



## MASTER ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Administration économique et sociale* (AES), rattaché à l'unité de formation et de recherche « Sciences de l'homme et de la société » de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) propose sur deux années, deux parcours : le parcours *Gouvernance et encadrement des organisations* (GEO) en formation initiale et en apprentissage destiné à former des assistants en ressources humaines, et le parcours *Gouvernance et encadrement du social, de la santé et des territoires* (GESST), en formation initiale uniquement, destiné à former des agents pouvant intervenir sur les problématiques d'aménagement du territoire. Déclinés uniquement en présentiel, les enseignements ont lieu sur le campus d'Évry.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs de la formation sont bien précisés et en cohérence avec les enseignements déployés.

Le parcours GEO a pour ambition de donner aux étudiants des compétences en management des ressources humaines, notamment en intégrant les mutations des organisations liées aux innovations managériales et technologiques.

Le parcours GESST permet aux étudiants d'acquérir des compétences en matière d'administration et de management des territoires notamment urbains, pour intégrer des collectivités territoriales ou les services des acteurs sociaux des territoires urbains (bailleurs sociaux, acteurs de l'insertion professionnelle...).

Les enseignements sont plus transversaux que disciplinaires ; ils permettent de développer des problématiques et des compétences conformes aux objectifs des formations. L'objectif du master est en effet de valoriser la transversalité et la complémentarité des pratiques managériales issues des nouveaux enjeux économiques, sociétaux et technologiques. Une part importante du temps de formation est consacrée aux langues, à l'informatique et aux projets/méthodologie/outils de la professionnalisation. Cette forme d'organisation des enseignements permet l'acquisition de compétences professionnelles générales pour permettre aux étudiants une meilleure intégration dans le monde professionnel.

La formation n'est pas délocalisée.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation par rapport à d'autres formations similaires est insuffisamment précisé au niveau local ou régional. Les étudiants du master AES proviennent principalement de la licence AES d'Évry (45 % de l'effectif) mais également de la licence professionnelle *Gestion des ressources humaines* proposée par le département « Gestion des entreprises et des administrations » de l'institut universitaire de technologie de Brétigny (30 % de l'effectif). Le master AES, dans sa forme actuelle, semble souffrir d'un manque de reconnaissance et de visibilité. La proposition d'intégrer des mentions déjà existantes (par exemple la mention *Contrôle de gestion et audit organisationnel* pour le parcours GEO ou la mention *Sociologie* pour le parcours GESST) est peut-être une solution pour permettre à ces formations de se développer et d'être mieux reconnues.

Le master AES est adossé au laboratoire en innovation, technologies, économie et management d'où sont issus les enseignants-chercheurs intervenants dans la formation et qui apportent un tutorat dans le cadre de la réalisation des mémoires liés aux stages.

Le parcours GEO est ouvert à l'apprentissage. Par ce biais, le master est très connecté au monde socio-économique et notamment, avec de nombreuses entreprises qui recrutent régulièrement des apprentis, de même que des acteurs institutionnels en lien avec le développement territorial, même s'il ne semble pas y avoir de conventions de partenariat formalisées.

Des partenariats sont bien engagés avec des universités étrangères : quelques échanges internationaux permettent aux étudiants du parcours GEO de passer une année d'étude au Royaume-Uni à l'Université d'Anglia Ruskin dans le cadre d'une année de césure. Les étudiants du parcours GESST peuvent effectuer leur stage dans les pays du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest, facilitant ainsi leur intégration dans ces pays.

### Organisation pédagogique

Les deux parcours sont indépendants : il n'existe pas de tronc commun. La spécialisation se fait donc dès le premier semestre du master. Les volumes d'enseignement sont conformes à ceux pratiqués en master. Le parcours GEO est proposé en formation initiale (627 heures de formation dont 37 % en travaux dirigés - TD) et en apprentissage (896 heures de formation dont 35 % en TD). Le parcours GESST est proposé en formation initiale (801 heures de formation dont 80 % en TD). La validation du master par validation des acquis de l'expérience n'est pas encore mise en place.

La professionnalisation est très présente au sein de la formation et le contenu de chaque parcours est cohérent avec sa finalité professionnelle. Chacun délivre des enseignements transversaux permettant aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles. Cependant, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles n'existe pas encore et serait à construire.

Les stages sont aussi un facteur important de l'intégration professionnelle. La maquette comprend deux stages obligatoires, un en première année de master (M1) de trois mois et un en seconde année (M2) de trois à six mois pour les étudiants en formation initiale classique.

Les stages permettent une introduction à la recherche par le biais de la réalisation d'un mémoire et sont un facteur important d'intégration professionnelle.

Les outils numériques sont proposés à travers l'environnement numérique de travail et quelques pédagogies innovantes sont proposées (classe inversée, nouvelles méthodes de communication notamment) mais l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication est encore à développer.

Le programme comporte deux enseignements obligatoires de langues : anglais et espagnol ou allemand. Aucun enseignement n'est dispensé en anglais. Les mobilités entrantes sont très limitées en nombre. Les mobilités sortantes sont peu compatibles avec une formation en alternance.

### Pilotage

La mention est pilotée de façon stable par son responsable et les responsables de parcours. Les équipes pédagogiques sont diversifiées et sont composées d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du secondaire affectés à l'université (professeur agrégés et professeurs certifiés), de vacataires et de professionnels. Toutefois, la partie assurée par les enseignants-chercheurs est faible (moins de 20 % selon les parcours). Cette faiblesse est en partie compensée par la qualité des intervenants vacataires et par le fait qu'une partie des enseignements est assurée par des intervenants professionnels issus des entités susceptibles de recruter des diplômés. Cette diversité crée de la richesse dans les contenus pédagogiques. Le dossier d'autoévaluation indique qu'il est prévu de réaliser un recrutement pour renforcer l'équipe pédagogique du parcours GESST.

Les équipes pédagogiques se réunissent par parcours à l'occasion des jurys. Le conseil de perfectionnement de la mention est actif et est composé des enseignants, des maîtres d'apprentissage et des étudiants délégués. Ce

conseil recueille les avis de ses participants et décide d'ajuster les contenus pédagogiques si besoin. Les enseignements sont évalués par les étudiants sous la forme d'un dialogue entre les délégués étudiants et les responsables de parcours. Il n'existe cependant pas encore d'évaluation anonyme systématique des enseignements par tous les étudiants ; cette procédure est à l'étude.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement transmises aux étudiants en début d'année. Il serait utile de mettre en place un portefeuille de compétence. La démarche de transcription des heures de formation en compétences est seulement initiée. Le supplément au diplôme n'est pas encore disponible.

Il semble que le master AES soit confronté à un problème de niveau des étudiants à l'entrée du master : d'une part, un problème d'homogénéité et d'autre part, de niveau général. Si tel est le cas, il est sans doute nécessaire de prévoir au cours du premier semestre une mise à niveau des étudiants recrutés car il n'existe pas actuellement de dispositif spécifique. La possibilité de passerelles vers d'autres M2 que celui d'Évry est favorisée par la semestrialisation récente des parcours.

### Résultats constatés

Le master AES attire de nombreux candidats et les effectifs sont importants : plus de 130 étudiants en M1 et plus de 100 en M2 (données 2017/2018). Le taux de réussite aux examens est très bon ; le nombre d'ajournés est très faible : 0 en M1 et 1 en M2 pour l'année universitaire 2016-2017.

Les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois réalisée par les services centraux de l'université (taux de réponse de 70 %) montrent une bonne insertion professionnelle : 73 % des répondants ont en majorité un contrat de travail à durée indéterminée. Le taux de cadre ou professions intermédiaires s'élève à 75 % pour les étudiants en formation initiale et de 89 % pour les alternants. Le salaire moyen est de 1 593 € pour les étudiants en formation initiale et de 2 074 € pour les alternants. Ces résultats ne concernent que le parcours GEO. Aucune donnée n'est communiquée pour le parcours GESST ; ce qui empêche toute analyse pour ce parcours.

Par ailleurs, il n'existe pas d'outils de suivi spécifiques de l'insertion professionnelle des diplômés du master AES par l'équipe pédagogique.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Partenariats avec un tissu étoffé d'entreprises et collectivités.
- Deux parcours de formation spécifiques répondant aux besoins du marché du travail.
- Enseignements transversaux donnant aux diplômés de réelles compétences professionnelles.

### Principaux points faibles :

- Manque de visibilité et forte hétérogénéité entre les deux parcours.
- Implication d'un nombre restreint d'enseignants-chercheurs dans les enseignements de l'université.
- Place du numérique limitée.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Au sein de la mention AES, les deux parcours GEO et GESST proposent une formation intéressante et proche des problématiques professionnelles actuelles. Cependant, ces parcours manquent de visibilité et/ou de lisibilité sans que le dossier n'en justifie les raisons : insuffisance de communication, ou manque d'affichage et de soutien institutionnel. Les évolutions (en projet ou en cours) de modification et d'intégration des parcours dans d'autres masters ne sont pas suffisamment étayées.

La formalisation des partenariats socio-professionnels, l'introduction d'un portefeuille de compétences contribueraient à améliorer l'insertion professionnelle. L'autoévaluation propose de réfléchir aux outils de suivi et de communication de l'insertion professionnelle. Cette démarche est indispensable, particulièrement pour le parcours GESST où aucune donnée n'est disponible.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER ADMINISTRATION ET ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Établissement : Université d'Evry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Administration et échanges internationaux* (AEI) ouvert en 2010, a pour objectif de former des cadres supérieurs dans les domaines de la coopération et de la solidarité internationale. Les cours sont assurés par l'unité de formation et de recherche (UFR) « Droit et science politique » de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) à Évry. La formation est proposée en formation initiale et en formation continue.

### ANALYSE

Finalité
<p>Pour cet item comme pour les autres, le dossier présenté est très peu renseigné de sorte qu'il est difficile d'évaluer la formation. Les éléments fournis doivent être donc appréciés avec réserve.</p> <p>Les objectifs de la formation sont clairement annoncés et intègrent les tendances en matière de solidarité internationale dans la société. La formation vise la maîtrise universitaire et intellectuelle des champs de la coopération, de l'action humanitaire et de la solidarité internationale. Le programme d'études, qui comporte une première année de master (M1) et une deuxième année (M2), vise la transversalité des compétences en intégrant des langues, du droit, de la gestion et des sciences politiques. Le M1 comporte 370 heures de cours en présentiel et le M2 330 heures, pour un total de 700 heures de cours sur les deux années de master.</p> <p>Les enseignements sont cohérents avec les objectifs annoncés et sont parfaitement lisibles. Les connaissances et compétences acquises correspondent aux besoins des organisations du secteur de la solidarité internationale. Cependant, le dossier n'est pas très explicite sur les métiers visés ; il indique uniquement des débouchés auprès des collectivités locales, des associations, des organisations non gouvernementales (ONG) ou encore, des organisations intergouvernementales. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) indique les métiers suivants : chef de projet de développement local, chargé de mission développement territorial, chargé de mission aux relations internationales.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation a une visée transversale et multidisciplinaire (droit, administration, gestion, sciences politiques, langues) et en ce sens, est complémentaire aux masters de l'UFR « Droit et science politique » de l'UEVE. De manière générale, le master AEI se positionne bien parmi les masters proposés par l'UEVE.</p>

Il n'y a pas de véritable coopération avec des acteurs socio-économiques, en dehors de quelques enseignants-chercheurs « ayant, pour des raisons professionnelles, des liens avec les milieux associatifs ». Ce point demande une attention particulière.

La fiche d'autoévaluation mentionne que « la plupart des enseignants-chercheurs du M1 et du M2 sont membres du centre de recherche Léon Duguit » (laboratoire de recherche en droit public, droit privé et science politique de l'UEVE), permettant « une articulation étroite entre recherche et formation ».

La fiche d'autoévaluation annonce des partenariats avec « le Rwanda » depuis 2017 et une autre convention en cours de signatures avec l'Université Libre de Kigali. Ces partenariats sont intéressants mais embryonnaires car ils restent mal décrits dans la fiche d'autoévaluation.

### Organisation pédagogique

Il y a une bonne cohérence et progressivité entre le M1 et le M2. Les enseignements en M1 ont pour objectif de donner une culture générale en sociologie des organisations, management de projet, politiques de coopérations, ou encore, outils de gestion et droit. Les enseignements en M2 portent sur les pratiques de la coopération, les secteurs d'intervention, le droit lié à l'action humanitaire et les compétences transversales indispensables pour la conduite de projet. La fiche RNCP est bien renseignée.

En ce qui concerne la professionnalisation, elle est présente à travers deux stages : l'un en M1 (deux mois au minimum) et l'autre en M2 (trois mois au minimum), ainsi que la gestion du projet et les interventions de professionnels (41 % des heures de cours).

Les éléments du dossier ne permettent pas d'évaluer de manière précise l'articulation avec la recherche. Il est fait mention de restitution de la part d'enseignants-chercheurs d'activités de recherche auprès des étudiants et des coordonnées d'un laboratoire de recherche. Les enseignants-chercheurs qui enseignent dans le programme sont pour la majorité membre du centre de recherche Léon Duguit ; ce qui permet la cohérence entre la recherche et la formation.

Étant donné l'intitulé « échanges internationaux » du diplôme, l'international et les enseignements de langues sont bien présents dans la maquette des cours : anglais de 16 à 20 heures par semestre (trois premiers semestres) et espagnol avec 12 heures au semestre 1, et 18 heures au semestre 3. Il y a aussi un enseignant étranger invité en M2. Les étudiants sont bien naturellement incités à faire des stages à l'étranger, sans qu'il y ait vraiment des conventions, des partenariats ou une aide spécifique. Ce point demande une attention particulière.

### Pilotage

L'équipe pédagogique (M1 et M2) est composée d'enseignants-chercheurs (37 % des heures de cours), d'intervenants professionnels (41 %) et des enseignants du second degré (22 %) et semble ainsi équilibrée. Le responsable de la formation est maître de conférences en science politique.

Il existe un conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement. Il est composé du responsable du parcours, de trois personnalités extérieures, d'un ou deux étudiants, de deux membres du personnel administratif et d'un enseignant. Le dossier indique une forme d'évaluation de la formation par questionnaire avant le départ en stage afin de recueillir l'évaluation des étudiants sur les formations dispensées. Le dossier n'apporte aucune précision sur les apports du conseil de perfectionnement et de ce questionnaire.

Les modalités de contrôle de connaissance sont très claires et sont mises en ligne sur le site internet de l'UEVE.

Les éléments transmis dans le dossier ne permettent pas d'apprécier les modalités de recrutement, et les dispositifs d'aide à la réussite.

### Résultats constatés

Alors que la formation vise 15-20 étudiants, le nombre d'inscrits en M1 varie autour d'une quinzaine d'étudiants et exceptionnellement 28 pour la dernière promotion (2017), et le nombre d'inscrits en M2 est variable entre 31 (promotion 2014) et 20 pour la dernière promotion (2017). Le nombre de candidatures se situe entre 80 et 100 chaque année, ce qui permet une bonne sélectivité.

Le taux d'abandon est plutôt élevé, de deux à trois étudiants en M1 par an et près d'un tiers en M2 sur les trois promotions 2014-2015-2016 et même plus de la moitié (15 sur 26) pour la promotion 2014/2015. Hors abandon, le taux de réussite est supérieur à 90 %. Le dossier ne donne pas d'explication sur le taux d'abandon plutôt élevé en M2.

La fiche d'autoévaluation regrette un taux de réponse faible aux e-mails de suivi de carrière. Le dossier ne fournit que les données de l'insertion professionnelle à 30 mois, et les derniers chiffres concernent la promotion 2013/2014. Cette enquête montre que le nombre de contrat à durée indéterminée, 30 mois après la fin des études, est relativement faible (deux à quatre cas selon les années) ; le nombre de contrat à durée déterminée (CDD) est relativement courant (50 % pour l'enquête 2017 portant sur les diplômés 2014) ainsi qu'un taux d'étudiants en recherche d'emploi relativement élevé (41 % pour les diplômés 2013 et 25 % pour les diplômés 2014).

Certains étudiants poursuivent en thèse : deux projets de thèse seraient en cours d'élaboration.

## CONCLUSION

### Principaux points faibles :

- Un dossier très peu renseigné sur de nombreux points.
- Un seul partenariat à l'international simplement évoqué (Rwanda) alors que la formation est orientée sur l'action humanitaire à l'international.
- Une insertion professionnelle à 30 mois très faible avec un taux élevé de CDD et d'étudiants en recherche d'emploi.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

En l'état du dossier, il n'est pas possible d'apprécier la pertinence du master. De nombreuses affirmations mises en avant ne sont pas étayées, notamment : la réponse à un besoin exprimé par les étudiants de formation dans le domaine de la solidarité internationale, l'utilité sociétale de la formation, la transversalité des compétences indispensable pour travailler dans des ONG de l'action humanitaire.

Enfin, le dossier montre un suivi insuffisant des diplômés et un manque de dispositifs afin de développer le taux d'insertion professionnelle très faible à 30 mois.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER COMPTABILITÉ - CONTRÔLE - AUDIT

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Comptabilité - contrôle - audit* (CCA) de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) forme des cadres supérieurs d'entreprises et de futurs experts comptables. Cette mention dispose d'une forte visibilité et reconnaissance du monde professionnel, et offre une dispense des cinq unités d'enseignement (UE) sur sept du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG). La formation est dispensée par apprentissage, mais aussi en formation continue (FC) et formation initiale classique (FI). Les cours intègrent 930 heures d'enseignement sur les deux années. Ce master est dispensé à l'UEVE.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>La mention CCA est reconnue comme la filière dédiée à l'expertise comptable et le commissariat aux comptes. Les débouchés visés sont cependant plus larges et ouvrent également au contrôle de gestion, analyse crédit, consultant, trésorerie, marchés financiers, gestion de patrimoine.</p> <p>Grâce à un accord avec l'ordre des experts-comptables, cette formation permet aux étudiants d'obtenir le DSCG via une équivalence pour cinq des sept unités de valeur. Cette équivalence exige un strict respect du programme d'enseignement du DSCG.</p> <p>Il n'existe pas de délocalisation du diplôme.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le master CCA offre une poursuite d'études aux diplômés de la licence <i>Gestion</i> de l'UEVE. Le master CCA n'a pas de concurrence au sein de l'UEVE. Il n'y en a pas d'autre en Essonne et l'équipe en recense quatre en région Île-de-France.</p> <p>Un partenariat avec Télécom école de management (TEM) permet aux étudiants de suivre une seconde année de master (M2) et d'obtenir un double diplôme. Aucun élément complémentaire d'information n'est en revanche donné dans le dossier ; en particulier, le dossier ne donne pas d'indication sur le contrôle des prérequis à l'entrée en M2 pour les étudiants venant de TEM.</p>



Le master CCA bénéficie du soutien de l'association des experts-comptables de l'Essonne et des milieux professionnels, notamment à travers les partenariats du centre de formation d'apprentis (CFA) avec les entreprises de la région.

Le master CCA s'appuie sur le laboratoire en innovation, technologie, économie et management (LITEM), auquel appartiennent plusieurs enseignants-chercheurs.

La possibilité est offerte aux étudiants de réaliser un séjour à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange mais l'apprentissage empêche de pouvoir y recourir en pratique.

### Organisation pédagogique

La formation comprend quatre semestres composés de 13 UE et un total de 930 heures. Il est mentionné que « la formation est dispensée principalement en apprentissage ». Elle est aussi ouverte aux étudiants en formation initiale ou formation continue. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience est possible sur ce master.

C'est une formation professionnelle dont le programme est majoritairement constitué d'enseignements de techniques appliquées. Il existe des cours intégrant une dimension recherche (épistémologie et méthodologie du mémoire). Les étudiants en FI ou FC peuvent suivre des stages tutorés (stage de trois mois en première année de master (M1), un autre en M2 qui peut être effectué soit à mi-temps, soit pendant les vacances scolaires). Tous les étudiants rédigent et soutiennent un mémoire.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas renseignée, le référentiel RNCP national n'étant pas encore produit.

A noter une place marquée du numérique : jeu d'entreprise, cours en système d'information, cours intégrant des outils pédagogiques interactifs. Un enseignement de l'anglais des affaires est proposé en M1 et M2. Il n'y a pas d'accord de délocalisation avec des établissements étrangers. Il existe des partenariats avec des universités étrangères du pourtour méditerranéen et d'Afrique. Mais le dispositif de formation en alternance entraîne des contraintes quant à la mobilité internationale des étudiants.

### Pilotage

Le diplôme est dirigé par un enseignant-chercheur (professeur des universités). L'équipe pédagogique est composée par trois autres enseignants-chercheurs, 3 professeurs agrégés, 2 professeurs certifiés, 3 professeurs associés « sciences et techniques » et 12 vacataires (professionnels reconnus). Un doctorant participe à l'organisation pédagogique.

Un conseil de perfectionnement, comprenant des professionnels et enseignants du master, se réunit une fois par an afin d'évaluer le bon fonctionnement de la formation et son adéquation au besoin des entreprises. Une enquête d'évaluation des enseignements par les étudiants est prévue tous les deux ans. Mais beaucoup d'informations manquent pour en analyser la portée.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement établies et explicitées, elles respectent les réglementations ou directives nationales et européennes.

Aucun élément n'est donné quant aux modalités de recrutement (nombre de dossiers reçus, origine des étudiants, ...). Les étudiants ayant validé le M1 CCA peuvent se réorienter en M2 *Contrôle de gestion et audit organisationnel*. Il n'est pas indiqué combien d'étudiants ont choisi cette possibilité, le cas échéant.

### Résultats constatés

L'effectif de la formation se situe entre 20 et 29 étudiants en M1 et en M2 par année pendant la période 2013 - 2017. Le taux de réussite est de plus de 95 %.

Le taux de répondants à l'enquête sur l'insertion professionnelle est de 60 % pour les diplômés de 2015 à 2017. Pour le nombre de répondants, le taux d'insertion professionnelle est très bon, à l'image de ce qui est habituel dans une mention CCA. 84 % des répondants ont obtenu un contrat à durée indéterminée.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- La forte visibilité professionnelle du master CCA et les enseignements, cohérents avec la formation.
- Le dispositif d'équivalence d'UE pour le DSCG.
- Le renforcement de l'équipe d'enseignants-chercheurs participant au pilotage du diplôme.

### Principaux points faibles :

- Le manque d'informations sur les modalités du double diplôme avec TEM.
- La place des innovations pédagogiques.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier manque d'informations sur des points importants : modalités du double diplôme avec TEM, rythme de l'apprentissage, taux de réussite au DSCG, profils des quelques professionnels impliqués dans les enseignements. Ce manque d'information rend difficile l'évaluation de la formation.

Le master CCA est une formation professionnalisante, suivie essentiellement en apprentissage. Cependant, développer les partenariats avec les institutions (ordre des experts-comptables, compagnie régionale des commissaires aux comptes) et renforcer l'implication de professionnels de l'expertise comptable et de l'audit dans les enseignements, permettraient de renforcer le caractère professionnalisant, et d'augmenter les propositions de contrat d'apprentissage.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* forme des analystes, des auditeurs et des contrôleurs dans les domaines de la finance et du contrôle de gestion. Ce master, réalisé par la majorité des étudiants en apprentissage, se décline en deux parcours : *Contrôle de gestion et pilotage stratégique*, et *Analyse et contrôle financier*. La formation est portée par l'unité de formation et de recherche des sciences de l'homme et de la société de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) où elle est dispensée.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>L'autoévaluation identifie clairement les débouchés potentiels en listant une série de métiers liés à la finance, au contrôle de gestion et à l'audit, vers lesquels les étudiants s'orientent. La maquette de formation montre une bonne adéquation entre ces métiers et les compétences acquises dans la formation. Ce master apparaît bien visible auprès des potentiels candidats et auprès du marché du travail. Si l'objectif est l'insertion professionnelle favorisée par le format de l'apprentissage, le dossier souligne la possibilité de poursuite d'études en doctorat.</p> <p>Bien que des partenariats aient été initiés par le passé et continuent notamment avec un établissement d'enseignement privé au Sénégal (Sup de Co Dakar), la formation n'a pas signé d'accord de délocalisation du diplôme avec des établissements étrangers.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le master <i>Contrôle de gestion et audit organisationnel</i> n'entre pas en concurrence directe avec des formations équivalentes au sein de l'UEVE ainsi qu'au sein de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris-Saclay. Un partenariat a été mis en place avec Télécom école de management (TEM) qui permet aux élèves de cette école de suivre la deuxième année de master (M2) et d'acquérir ainsi un double diplôme. Mais l'autoévaluation ne fait pas apparaître non plus de formation concurrente dans d'autres établissements proches, alors qu'à l'évidence en région parisienne, la concurrence existe pour des masters équivalents (Université Paris-Dauphine, IAE Gustave Eiffel - Université Paris Est, IAE de Paris Sorbonne, Université de Cergy Pontoise, ...). Il est regrettable que le dossier n'articule pas plus clairement la spécificité de la formation par rapport à l'existant dans l'environnement proche.</p>

La formation est bien articulée avec la recherche puisqu'elle s'appuie sur le laboratoire en innovation, technologie, économie et management (LITEM : en sciences de gestion), dans lequel les enseignants-chercheurs (EC) du diplôme conduisent leurs recherches. Au-delà de l'apprentissage et du support du centre de formations d'apprentis qui permet d'entretenir des liens avec le tissu économique local (organisation de cérémonies et de rencontres), la formation n'a pas formalisé de partenariats socio-économiques. L'interaction avec le milieu socio-économique tient donc surtout à l'apprentissage ; ce qui inscrit positivement le master dans une dynamique professionnalisante.

En matière d'échanges internationaux, un partenariat a été mis en place avec Sup de Co Dakar. Toutefois, ce partenariat est peu actif du fait des contraintes de l'apprentissage. De plus, trois jours de cours du parcours *Contrôle de gestion et pilotage stratégique* sont délocalisés à Londres ; ce qui donne à la formation un caractère potentiellement international.

### Organisation pédagogique

La spécialisation progressive entre les deux parcours est appréciable : les trois premiers semestres constituent le tronc commun aux deux parcours, la spécialisation dans l'un ou l'autre des parcours se fait au semestre 4, dans deux unités d'enseignements sur quatre : celle dédiée aux conférences métiers dans chaque parcours, et celle d'analyse et contrôle financier d'une part, et de contrôle de gestion et pilotage stratégique d'autre part, soit près de 70 % des heures du semestre 4. Les matières abordées correspondent bien aux attentes du marché du travail et sont correctement équilibrées entre des matières techniques centrées sur les compétences professionnelles et des matières conceptuelles permettant d'acquérir une vision plus transversale des organisations.

Les deux années de master sur les deux parcours sont ouvertes à l'apprentissage. La formation accueille également des étudiants en formation initiale et en formation continue. Les nombreux enseignements réalisés par des professionnels attestent de l'orientation professionnalisante de la formation, tout comme la place importante donnée à des mises en situation (jeu d'entreprise), des rencontres avec des professionnels (cycles de conférences) et au mémoire d'apprentissage (remplacé par deux stages pour les étudiants inscrits en formation initiale ou continue). Si la fiche du répertoire national des certifications professionnelles fournie avec le dossier est conforme et lisible, l'établissement n'a pas été en mesure de fournir le supplément au diplôme.

En matière de recherche, une place conséquente est accordée à la réalisation d'un mémoire de recherche soutenu devant deux EC et le maître d'apprentissage. Une attention particulière est portée à l'articulation entre l'approche professionnelle et l'approche académique, soutenue par des enseignements en épistémologie et méthodologie de la recherche. Les travaux de recherche des EC intervenant dans le master peuvent être intégrés dans la formation, même si l'autoévaluation note qu'il serait souhaitable de faire intervenir plus d'EC. Cette proposition est bien sûr à mettre en œuvre pour donner aux étudiants une vision des organisations issue de la recherche et ainsi, leur permettre de faire évoluer les structures dans lesquelles ils vont intervenir.

L'organisation pédagogique fait une place tout à fait satisfaisante à la dimension internationale puisque, outre des cours d'anglais obligatoire en première année de master (M1 : 42 heures) et M2 (28 heures), la possibilité de passer en compétence additionnelle le TOEIC en M2 après un enseignement dédié en M1 est ménagée dans l'emploi du temps, les frais d'inscription étant pris en charge par l'UEVE. Les étudiants suivent déjà également trois jours d'enseignement à Londres pour rencontrer des entreprises anglaises et pratiquer l'anglais, avant que des enseignements du parcours *Analyse et contrôle financier* passent en anglais.

Une certaine ouverture aux dispositifs pédagogiques numériques et innovants est à souligner. Outre l'enseignement en informatique de gestion et système d'information, sont mobilisés des outils numériques tels que les vidéoconférences ou l'accès à des plateformes web en temps réel, ainsi que le recours à des jeux d'entreprise. Mais le dossier fait état d'une insuffisance technique (réseau, débit), qui semble la freiner dans cette dynamique d'innovation.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de 10 EC, 6 professeurs agrégés et certifiés du secondaire affectés à l'enseignement supérieur (PRAG/PRCE), 1 professeur associé « sciences et techniques » (PAST), et plus d'une quinzaine de vacataires et d'intervenants professionnels. L'articulation de l'équipe entre le M1 et le M2 est plutôt lâche puisque seuls quatre enseignants du M1 interviennent dans le M2. Peu d'enseignements sont assurés par les EC (15 % en M1 et 25 % en M2). Sans pour autant réduire la dimension professionnelle de la formation, il apparaît souhaitable d'intégrer plus d'EC dans l'équipe pédagogique. L'autoévaluation mentionne cette situation et indique qu'un recrutement de maître de conférence (rentrée 2018) devrait permettre d'accroître la part des cours assurée par des EC.

Les responsabilités pédagogiques de la mention et des parcours sont clairement identifiées et les missions de chacun sont bien définies. Le M1 et un des deux parcours de M2 sont pilotés par deux EC, le second parcours de M2 par un PAST. La direction de la formation est donc collégiale entre les trois responsables de cycle, assistés de gestionnaires administratifs. Toutefois, le pilotage de chaque cycle apparaît assez découplé, ce qui peut poser problème notamment en termes de suivi. Du reste, il est regrettable que le dossier n'annexe pas le compte rendu du conseil de perfectionnement, pourtant réuni une fois par an avec des délégués étudiants. Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur analyse sont du ressort du responsable du master. L'autoévaluation ne mentionne pas quelles en sont les conditions. Aucun élément dans le dossier ne permet d'apprécier les effets possibles des travaux du conseil de perfectionnement et les évaluations faites par les étudiants auxquelles est peu associée l'équipe pédagogique.

Les modalités de suivi de l'acquisition des compétences sont mentionnées comme étant communiquées aux étudiants dans un document non annexé au dossier, ou en référence au supplément au diplôme, inexistant. Le dossier ne fournit pas d'éléments pour en évaluer la pertinence et la qualité, même si un effort de transcription en compétence des enseignements et des mises en situation professionnelle est avancé.

Hormis le recrutement en M2 d'étudiants de TEM - sans en détailler les conditions -, rien n'est indiqué dans le dossier sur les modalités de recrutement des étudiants, ni leur profil. Des passerelles vers d'autres formations en cours de master en vue d'une réorientation avec conservation de tout ou partie des crédits ECTS sont proposées, mais le dossier n'en détaille ni la fréquence ni les contours. Au-delà, l'accompagnement des étudiants dans le cadre de la relation d'apprentissage avec un tuteur pédagogique est le principal dispositif d'aide à la réussite indiqué dans le dossier.

### Résultats constatés

Les effectifs sont proportionnés aux objectifs et aux moyens mis en œuvre. La promotion de M1 est composée d'environ 25 étudiants, celle de M2 de 50. En l'absence d'éléments permettant d'apprécier le nombre de candidats et l'attractivité de la formation, ce doublement de l'effectif en M2 peut être vraisemblablement associé au partenariat avec TEM pour l'obtention d'un double diplôme. Les cours de M1 étant mutualisés entre les deux parcours (c'est aussi le cas pour le troisième semestre), cette répartition est adéquate en termes de moyens. Le taux d'échec est faible (0 % en M1 et 6 % en M2). Certains étudiants de M2 abandonnent la formation (10 % en 2016-17, 6 % l'année précédente). Cette situation est sans doute liée aux entrées d'étudiants directement en M2 et ne semble pas préoccupante.

Le dossier mentionne des enquêtes et une bonne connaissance de l'insertion professionnelle. Cependant, l'annexe fournie ne donne aucune information, au motif que la mention est trop récente. Ce manque d'informations est regrettable d'autant que l'insertion professionnelle doit être - *a priori* - plutôt élevée pour un master en apprentissage.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation fortement professionnalisante sur un secteur et un bassin d'emploi porteur.
- Une majorité d'étudiants suivant la formation en apprentissage.
- Le partenariat avec TEM.

### Principaux points faibles :

- La faible proportion des enseignements assurée par des EC.
- Pas de résultat sur les enquêtes d'intégration des diplômés.
- Le manque d'informations, notamment sur le partenariat avec TEM, la démarche d'amélioration continue (évaluation des enseignements par exemple).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* propose deux parcours de formation permettant aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles recherchées en finance et contrôle de gestion. La plupart des étudiants suivent la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Si cette formation apparaît très opérationnelle dans son orientation pédagogique, deux pistes d'amélioration peuvent être explorées. La première voie est liée à un renforcement de l'équipe pédagogique en intégrant plus d'EC, ce qui permettrait sans doute d'accroître la dimension « scientifique » de la formation (sans lui faire perdre sa qualité professionnalisante). La seconde direction est la mise en place d'un suivi des étudiants pendant la formation (évaluation des enseignements) et des diplômés après la formation (suivi de l'intégration professionnelle).



## MASTER DROIT DE LA SANTÉ

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit de la santé* de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris-Saclay forme en deux ans des juristes et des professionnels de la santé au Droit de la santé et des biotechnologies, afin qu'ils puissent intégrer les postes de juristes en start-up santé, dans les entreprises et les institutions de recherche, mais également passer l'examen d'entrée de l'école de formation du barreau, ainsi que les concours de la fonction publique hospitalière. La mention *Droit de la santé* dispose en deuxième année de master (M2) d'un seul parcours *Droit de la santé et des biotechnologies*. Les enseignements sont ouverts à la formation initiale et à la formation continue.

### ANALYSE

#### Finalité

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation apparaissent clairement dans le dossier, qui distingue la formation juridique générale de la première année de master (M1) avec uniquement deux enseignements spécialisés en Droit de la santé (*Organisation du système de santé* et *Droit des usagers du système de santé*) et un M2 spécialisé pour répondre aux besoins des start-up de biotech implantées sur le site Université d'Évry-Val-d'Essonne en lien avec le Génopole (pôle de recherche sur le génome).

Les enseignements proposés dans le M1, sans être spécifiques au *Droit de la santé*, marquent une forte spécialisation en *Droit privé général* et en *Droit des affaires* (*Droit spécial des sociétés*, *Droit fiscal des affaires*, *propriété littéraire et artistique*), qui s'explique par son rattachement dans le cadre de la précédente campagne d'accréditation à la mention *Droit des affaires*.

La liste des fonctions susceptibles d'être occupées par les diplômés coïncide pour l'essentiel avec l'offre de formation. La nature des enseignements proposés au M2 correspond aux objectifs professionnels de la formation dans le secteur privé de la biotechnologie et du *Droit des affaires*. Ils correspondent moins à une insertion dans le milieu associatif et dans le secteur public.

#### Positionnement dans l'environnement

La mention *Droit de la santé* de la ComUE Université Paris-Saclay a été spécifiquement créée pour répondre aux besoins des start-up de biotech développées à proximité du Génopole. Cette particularité caractérise et

singularise la formation au regard des autres mentions *Droit de la santé* des universités de l'Île-de-France. Il serait intéressant de mieux caractériser et de mieux identifier les liens entretenus avec les scientifiques du Génopole. Cependant, le dossier n'explique pas les liens entre la formation et le département de biologie de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne et éventuellement avec des organismes nationaux de recherche (Institut Pasteur, Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), Institut national des données de santé, etc.). Le dossier met bien en évidence la particularité du parcours *Droit de la santé et des biotechnologies* au regard de l'offre de formation existante en Île-de-France.

La mention *Droit de la santé* est rattachée à l'unité de recherches Léon Duguit et plus particulièrement à l'équipe de recherche travaillant sur la régulation dans le domaine du *Droit et de la science*. Les étudiants du master sont associés aux colloques et aux tables rondes organisés par les membres. Très peu d'étudiants poursuivent leur M2 dans le cadre d'un doctorat (une seule doctorante pour la promotion 2016/2017) ce qui est conforme au parcours professionnalisant.

L'essentiel des cours en M1 est dispensé par des enseignants-chercheurs. Des professionnels du Droit de la santé, de la protection sociale et du droit des affaires interviennent dans le M2 à hauteur de 40 %. Le master ne dispose pas de partenariat avec des établissements d'enseignement supérieurs étrangers, ce qui n'a rien d'exceptionnel dans la discipline.

### Organisation pédagogique

La structuration de la formation autour d'un M1 très généraliste suivi d'une spécialisation dans le cadre du parcours de M2 permet une spécialisation progressive bien que la formation ne prévoit pas d'options. L'offre de formation n'intègre un module spécifique à la préparation aux concours.

Il existe des dispositifs particuliers permettant d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel (ateliers d'aide à la rédaction de CV, préparation d'entretien, aide à la rédaction de lettre de motivation, puis stage).

Les étudiants peuvent dès le M1 faire un stage, dont la durée minimum n'est pas précisée. Il s'agit d'un stage facultatif. Seuls les étudiants de M1, qui le souhaitent, suivent une formation à la recherche afin de rédiger mémoire de recherche ou de participer au montage d'une journée d'études. Les étudiants de M2 doivent faire un stage de deux mois minimum et rédiger un mémoire en lien avec leur stage, ce qui permet de professionnaliser le parcours de l'étudiant. Les modalités d'évaluation du stage sont bien précisées et cohérentes.

Les enseignants-chercheurs du master sont membres de l'unité de recherches Léon Duguit.

Les étudiants sont accompagnés dans le choix du sujet et dans la rédaction du mémoire par des formations méthodologiques obligatoires en M2. Il est dommage qu'il n'existe pas un enseignement spécifique consacré à l'intégrité scientifique, d'autant que chaque mémoire fait l'objet d'un contrôle du plagiat.

La place du numérique dans l'enseignement est inexistante en M1 et en M2. Aucun enseignement n'entre dans la politique d'innovation pédagogique.

Un enseignement en langue étrangère est obligatoire en M1 comme en M2, ce qui est conforme au cadre national des masters. Aucune précision n'est apportée sur l'évaluation des compétences linguistiques. Il n'y a pas non plus de dispositifs mis en place pour évaluer le niveau de compétence linguistique des étudiants. Aucune statistique n'est fournie sur les mobilités entrantes et sortantes dans le cadre de dispositifs Erasmus ou autres conventions d'échanges internationales. Plusieurs cours de M1 sont mutualisés avec un M1 *Droit privé général*, une unité d'enseignement mutualisée est dispensée en visio-conférence depuis l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines.

### Pilotage

En M1, l'équipe pédagogique est composée majoritairement d'universitaires (10 sur 15) et de professionnels autour d'un responsable de mention, qui est également le responsable du M2, et d'un responsable du M1. Les modules professionnalisant sont confiés à des professionnels dont la qualité est précisée dans le dossier (biologistes, pharmacien, médecin, cadres hospitaliers).

L'existence d'un conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an, permet d'évaluer la formation et de formuler des propositions d'évolution. L'évaluation de la formation et des enseignements n'est pas formellement organisée en M1, en M2 des fiches d'évaluation sont distribuées.

Les modalités d'évaluation sont définies par le règlement des études. Les compétences, qui doivent être



acquises par les étudiants, sont précisées dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les modalités de suivi de ces compétences ne font pas l'objet d'une procédure spécifique. Le supplément au diplôme précise bien le niveau de compétences acquises par l'étudiant.

Les modalités de recrutement en M1 ne sont pas précisées, il aurait été utile de connaître les critères de sélection. Il en va de même pour l'accès au M2. Il est seulement indiqué que les étudiants ayant validé le M1 peuvent intégrer le parcours. Il n'existe pas de dispositifs d'aide à la réussite spécifiques.

### Résultats constatés

Les effectifs de M1 sont faibles (sept inscrits en 2015-2016, six inscrits en 2016-2017 et neuf en 2017-2018). En M2, les effectifs sont en nette diminution pour la dernière année avec 18 inscrits en 2015-2016, 15 inscrits en 2016-2017 et seulement six inscrits en 2017-2018. Les taux de réussite des étudiants sont bons (en moyenne de plus de 80 % en M2).

Il est difficile de mesurer l'insertion professionnelle des étudiants compte tenu des données transmises qui ne portent que sur la promotion de M2 2015-2016. Sur 16 diplômés, 12 ont répondu, mais les tableaux ne font état que de neuf réponses : trois en poursuite d'études, deux en emploi (sans précision) et quatre en recherche d'emploi. Il est également possible d'apprécier l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation par les précisions relatives aux secteurs de l'insertion professionnelle.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bonne pluridisciplinarité de la formation.
- Part importante de professionnels du secteur de la Santé dans l'équipe enseignante en M2.
- Spécificité de la formation en raison de liens forts avec le Génopole.

### Principaux points faibles :

- Faiblesse des effectifs en M1, diminution des effectifs en M2.
- Absence d'informations sur le devenir des étudiants de M1 et sur l'origine des étudiants de M1.
- Absence de formalisation suffisante des liens avec le Génopole et les start up en Santé.
- Développement des technologies innovantes de l'apprentissage inexistant.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le développement des technologies innovantes de formation devrait pouvoir encore renforcer l'attractivité de la formation notamment dans le domaine de la formation continue. L'insertion professionnelle des apprenants dans l'administration publique nécessiterait de développer des modules plus spécifiques au secteur public, éventuellement un module de préparation aux concours de la fonction publique hospitalière. De façon plus globale, il peut être intéressant de développer des partenariats avec l'offre de formation en *Droit de la santé* des autres universités de l'Île-de-France.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit des affaires* est une formation professionnalisante de la School *Droit et science politique* de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris-Saclay. Il a pour objectif la formation de juristes qualifiés spécialisés en droit des affaires appliqué au monde de l'entreprise. La première année de master (M1) comprend trois parcours, l'un général *Droit des affaires*, les deux autres plus spécifiques, le parcours *Master of law (LLM)* et le parcours *Juriste d'entreprise*. La seconde année de master (M2) propose dix parcours : *Structures et techniques juridiques des affaires*, *Contrats d'affaires et de crédit*, *Business, Tax and Financial Market Law*, *Droit des affaires internationales*, *Fusions and acquisitions*, *Droit de l'environnement*, *de la sécurité et de la qualité dans les entreprises*, *Droit de la concurrence et des contrats*, *Droit pénal de l'entreprise*, *Gestion des Entreprises et management des ressources humaines* et *Juriste d'entreprise*, ouvert à l'apprentissage. La formation est accessible en formation initiale ou en alternance, en français ou bilingue. L'enseignement a lieu sur les trois sites de l'université (l'Université d'Évry-Val-d'Essonne, l'Université Paris-Sud et l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines).

### ANALYSE

#### Finalité

Les connaissances attendues sont clairement précisées, tant en M1 qu'en M2. Le M1 constitue un tronc commun de connaissances fondamentales en Droit des affaires permettant une pré-spécialisation. L'objectif, nettement mis en évidence, est la préparation de la poursuite d'études vers une spécialisation en M2, voire la possibilité pour les étudiants de présenter des concours ou examens accessibles à l'issue de cette première année.

En seconde année, les parcours, variés et complémentaires, concourent à une insertion professionnelle adéquate des étudiants. Leur visée professionnalisante est mise en avant par la mise en place remarquable d'un cours de projet professionnel dès le M1. La répartition des enseignements sur les deux années de formation est bien construite et répond avec cohérence aux objectifs de la formation. On apprécie le suivi personnalisé des étudiants dans la recherche de stage, la présentation du projet professionnel notamment. Les métiers visés par la formation sont clairement renseignés, notamment dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles sans négliger l'accès à la poursuite d'études.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit des affaires* occupe une place centrale dans l'offre de formation globale de l'établissement par la richesse et la diversité des parcours proposés. Toutefois, le parcours *Gestion des Entreprises et management des ressources humaines* fait a priori l'objet d'un double rattachement avec le master *Droit social* tout comme celui de *Droit de la concurrence et des contrats* avec le master *Droit international et européen*, sans que ces double adossements soient mentionnés et explicités. La formation bénéficie de bons partenariats avec des universités étrangères (l'Université de Montréal, l'Université fédérale de Russie du Nord-Est Yakutsk (*North-Eastern Federal University - NEFU*), l'Université de Bologne, et au niveau national, avec plusieurs grandes écoles (École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), *European Business School* (ESCP), École des Hautes Études Commerciales (EDHEC), Institut des hautes études économiques et commerciales (INSEEC), Hautes études appliquées du Droit (HEAD)) attestant d'un bon rayonnement national de la formation. En dépit de ces atouts, la formation subit la concurrence directe des universités parisiennes.

La formation est adossée à cinq laboratoires : l'Institut Droit éthique patrimoine (IDEP), l'Institut d'étude de Droit public (IEDP), le Centre d'études et de recherche en Droit de l'immatériel (CERDI), le laboratoire Droit des affaires et des nouvelles technologies (DANTE), le Centre de Recherches Léon Duguit pour l'étude des nouvelles transformations du Droit (CRLD) et bénéficie du soutien du laboratoire Réseau, Innovation, Territoires, Mondialisation (RITM) en gestion et management pour le parcours *Gestion des entreprises et management des ressources humaines*. Si l'articulation avec la recherche est affichée comme étant primordiale, la vocation professionnalisante de la formation reste très marquée au regard des unités d'enseignements, même si la rédaction d'un mémoire est prévue à l'issue du M2.

Les relations avec les partenaires socio-économiques sont bien établies et fécondes notamment par l'ouverture des enseignements aux associés de cabinets d'avocats partenaires ou des séminaires organisés dans les entreprises.

Il est très appréciable que la formation compte un double diplôme international, dès la première année (LLM) en vue de l'obtention du double diplôme très réputé master et LLM. Le partenariat est lié avec de très prestigieuses universités étrangères et constitue un véritable atout pour la formation. Les débouchés professionnels pour les étudiants sont tout aussi appréciables et se font dans les grands cabinets d'avocats internationaux. La mobilité des étudiants est donc clairement intégrée à la formation, qu'elle soit d'ailleurs entrante ou sortante, avec le soutien de l'établissement (les bourses de mobilité).

### Organisation pédagogique

La formation est bien structurée avec trois parcours en M1 contenant un tronc commun de cinq matières et des modules spécifiques préparant à la spécialisation attendue en M2. La seconde année de master se décline en dix parcours très ciblés. L'étudiant bénéficie en outre d'un bon accompagnement dans l'élaboration de son projet professionnel puisqu'un cours spécifique est dédié au projet professionnel dès le M1 et se poursuit en M2. Les anciens étudiants sont associés à la démarche et viennent conseiller les nouveaux. On apprécie aussi l'entretien de milieu d'année mis en place en seconde année pour accompagner les étudiants ainsi que le livret de l'étudiant ou « guide de stage » prévu, pour certains parcours seulement. Il est toutefois assez surprenant que le numérique ne soit pas davantage développé dans la formation, d'autant que les formations sont proposées sur plusieurs sites. Le dossier évoque seulement la mise en place future de cours en visioconférence. Les étudiants en situation de handicap ou sportifs de haut niveau bénéficient de mesures classiques d'accueil. La professionnalisation est bien intégrée dans la formation notamment par l'organisation de rencontres avec des professionnels et un stage obligatoire de trois à six mois selon les parcours. S'il est opportun que les langues étrangères soient enseignées de manière obligatoire dans la formation, la disparité du volume horaire de ces cours entre les sites est regrettable.

### Pilotage

Le master *Droit des affaires* est bien structuré et bénéficie d'organes de pilotage efficaces, dont la multiplication en alourdit toutefois la gestion. Trois responsables pilotent la formation en liens directs avec les responsables de parcours. La formation dispose d'un conseil de mention et d'un conseil de perfectionnement, et de cinq conseils de perfectionnement constitués sur les dix parcours. Les équipes pédagogiques de chaque parcours se réunissent plusieurs fois par semestre. La répartition du volume horaire des enseignements entre professionnels et enseignants-chercheurs est globalement équilibrée et adaptée selon les parcours.

Un processus d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place mais le faible taux de réponse (15 %) le rend peu probant, surtout en M1. En M2, s'y ajoute un questionnaire soumis aux étudiants chaque semestre, dont les réponses sont analysées lors du conseil de perfectionnement.

Les modalités de contrôle de connaissances théoriques sont classiques et connues des étudiants. Le suivi de l'acquisition des compétences est bien organisé notamment autour des enseignements relatifs au projet professionnel. Il n'est toutefois pas fait état de l'existence d'un portefeuille de compétences ou d'un livret de l'étudiant, ni d'une annexe descriptive de diplôme (ADD).

### Résultats constatés

Le master *Droit des affaires* est très attractif, avec notamment une augmentation des candidatures étrangères, imposant une lourde charge pour en assurer le traitement quantitatif, avec une réelle déperdition entre les candidats sélectionnés et les étudiants inscrits. Les effectifs restent stables en dépit de la concurrence des nombreux masters de Droit des affaires de la région. Les taux de réussite sont satisfaisants, en M1, avec un taux moyen de l'ordre de 80 % avec toutefois un taux plus faible oscillant entre 38 % et 68 % pour le site de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne, comme en M2 où ils varient entre 90 % et 100 %. L'insertion professionnelle des diplômés est très bonne (85 % en poste), en sachant que plus de la moitié avait trouvé un emploi avant la fin de leurs études. Le suivi des étudiants quittant l'Université à l'issue du M1 reste cependant à construire. La poursuite d'études est aussi une voie bien représentée puisque plus de 50 % des diplômés poursuivent leur cursus à l'école de formation du barreau, en école de commerce ou LLM, à l'exception du parcours *Juriste d'entreprise* où le taux d'insertion professionnelle à six mois est logiquement de l'ordre de 60 % s'agissant d'une formation ouverte à l'apprentissage.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Qualité et quantité des partenariats académiques nationaux et internationaux.
- Bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Attractivité de la formation.

### Principaux points faibles :

- Lisibilité perfectible de l'architecture des parcours.
- Faible place du numérique et des nouvelles technologies.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La lisibilité de la très riche offre de formation de cette mention pourrait être améliorée en rendant plus visibles les parcours dans toutes leurs spécificités, notamment pour les parcours donnant lieu à un double adossement. L'attractivité de cette formation en serait encore renforcée. Compte tenu des objectifs et de la finalité de la formation, il serait très profitable de développer le numérique et les modes de pédagogie innovante.



Département d'évaluation  
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit international et européen* de la communauté d'universités et établissements (ComUE) université Paris-Saclay, propose aux étudiants issus d'une licence *Droit*, de se spécialiser progressivement en Droit international, qu'il soit Droit public ou privé et en Droits européens. À cette fin, la première année du master (M1) est divisée en deux parcours le M1 *Droit international et européen des affaires* et le M1 *Droit public international et européen*. Une fois ces connaissances fondamentales acquises, les étudiants peuvent poursuivre leur seconde année de master (M2) en choisissant parmi différents parcours le M2 *Arbitrage et Commerce International*, le M2 *Diplomatie et négociations stratégiques*, le M2 *Droit de la concurrence et des contrats*, le M2 *Droit des achats publics*, le M2 *Droit des activités spatiales et des télécommunications*, le M2 *Droit international et européen des droits fondamentaux*, le M2 *Droits de l'homme et droit humanitaire*, le M2 *Entreprise et Droit de l'Union Européenne*, le M2 *Propriété intellectuelle et droit des affaires numériques*. Il existe un dixième parcours *Droit des activités aériennes et aéronautiques* qui n'est actuellement pas ouvert. Le M1 est organisé sur deux sites, le M1 *Droit international et européen des affaires* sur le site de l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines et le M1 *Droit public international et européen* sur l'Université Paris-Sud. Le premier semestre qui est commun est organisé à l'Université Paris-Sud. Les M2 en revanche sont monosites : ils peuvent être localisés soit à l'Université de Versailles Saint-Quentin, soit à l'Université Paris-Sud, soit sur le site de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne.

### ANALYSE

#### Finalité

Les finalités de ce master sont clairement spécifiées dans le dossier. Il s'agit de former des spécialistes du droit international public et privé et du droit européen. Pour cela, la spécialisation est progressive et relativement poussée en M2. Les étudiants diplômés peuvent embrasser des carrières privées (avocat international, juriste d'entreprise, juriste d'ONG) ou carrières publiques (fonction publique européenne, diplomatie, ou encore, une poursuite en doctorat). Les débouchés sont énoncés clairement ; ils sont également présentés à l'occasion de réunions de rentrée ou de salons dédiés.

Les formations dispensées sur les trois sites : l'Université Paris-Sud, l'Université de Versailles Saint-Quentin et l'Université d'Évry-Val-d'Essonne, sont en adéquation avec les ambitions affichées et les exigences du marché du travail. Le M1 *Droit international et européen des affaires* prépare à quatre parcours de M2 (*Arbitrage et commerce international, Droit de la concurrence et des contrats, Propriété intellectuelle et droit des affaires numériques, Entreprises et droit de l'Union européenne*) ainsi qu'à d'autres M2 des différents établissements, tandis que le M1 *Droit public international et européen* prépare à six parcours de M2 *Droit international et*

européen des droits fondamentaux, Droit des activités spatiales et des télécommunications, Droit des achats publics, Diplomatie et négociations stratégiques, Entreprise et droit de l'Union européenne et Droits de l'homme et droit humanitaire.

### Positionnement dans l'environnement

En M1, les cours du premier semestre sont mutualisés entre les deux M1. Les parcours de M2 sont répartis sur les trois sites. Dans la région Île-de-France d'autres établissements prestigieux proposent des masters spécialisés en Droit international et européen. Celui de la ComUE Université Paris-Saclay se distingue surtout par les singularités des parcours de M2, en privilégiant une ouverture transdisciplinaire par exemple (comme le M2 *Diplomatie et négociations stratégiques* qui s'ouvre à la géopolitique) ou par leur originalité, en invitant les étudiants à se professionnaliser (exemple de la clinique juridique dédiée au Droit d'Asile, en M2 *Droit de l'homme et droit humanitaire*). Enfin, certains parcours jouissent d'une notoriété internationale, à l'instar du M2 *Arbitrage et commerce international*, et du M2 *Droit de la concurrence et des contrats* qui a été Lauréat des Trophées de la pédagogie. En 2017, il a été mentionné par Challenges parmi les 10 masters de Droit en vue au plan national.

Dans le cadre du M1, les étudiants peuvent rédiger un mémoire de recherche en anglais. Les mémoires sont obligatoires dans deux parcours de M2. (le M2 *Droit international et européen des droits fondamentaux* et le M2 *Droits de l'Homme et droit humanitaire*), tandis que d'autres incitent les étudiants à participer à des exercices de simulation tels qu'un concours de plaidoirie.

De nombreux professionnels (avocats, experts d'organisations internationales) interviennent dans les différentes offres de formation, ce qui permet de constituer un réseau important en particulier pour les stages. Ces derniers sont également intégrés dans le comité de pilotage de la formation.

Le master *Droit international et européen* au regard de ses spécialisations a naturellement noué des liens avec des partenaires étrangers notamment américains permettant aux étudiants inscrits d'être mobiles via un système de bourses, dont les détails sont fournis concrètement par le dossier. Le master accueille des étudiants étrangers, ces derniers représentent un quart des effectifs.

### Organisation pédagogique

La spécialisation est progressive. Le premier semestre est, en effet, commun à tous les étudiants inscrits en M1. Ce n'est qu'au second semestre que les étudiants s'orientent vers le Droit public ou le Droit privé. Ces derniers choisissent ensuite une spécialisation parmi les neuf parcours de M2. Les différents cours dispensés par des enseignants-chercheurs ou des professionnels sont cohérents vu la spécialisation de chaque M2. Les programmes des formations sont classiquement composés d'unités fondamentales et d'unités spécialisées avec un nombre de crédits ECTS cohérent ; les étudiants peuvent opter une voie orientée « recherche » ou une voie professionnalisante. Les différents M2 sont relativement différents dans leur organisation pédagogique. Certains privilégient les enseignements pratiques et les exercices de simulation comme le M2 *Droits de l'homme et droit humanitaire*, d'autres s'ouvrent à d'autres disciplines, comme le M2 *Droit des activités spatiales et des télécommunications*.

La professionnalisation s'opère principalement à travers les stages, optionnel en M1, obligatoire en M2 (sauf dans le M2 *Droit international européen des droits fondamentaux*), mais d'une durée très variable, en fonction des différents M2 (de trois à six mois) et d'une valeur en termes de crédits ECTS variable : le stage compte cinq crédits ECTS pour le M2 *Arbitrage et commerce international*, tandis qu'il compte pour neuf crédits ECTS pour le M2 *Diplomatie et négociations stratégiques* ou 15 ECTS pour le M2 *Propriété intellectuelle et droit des affaires numériques*. Les étudiants sont accompagnés pour la recherche d'un stage et suivent dans les différents parcours des ateliers les préparant à leur insertion dans le marché du travail.

Les liens avec la recherche se concrétisent par la réalisation d'un mémoire et par la « participation », dont les modalités ne sont pas précisées, des étudiants aux manifestations scientifiques des nombreux laboratoires rattachés au master (l'Institut d'études du droit public (IEDP) et le Centre d'études interdisciplinaires (CEI) et l'équipe de recherche de l'IDEST) de l'Université Paris Sud, le laboratoire de Droit des affaires et nouvelles technologies (DANTE) et le Centre de recherche Versailles Saint Quentin institutions publiques (VIP) de l'Université Versailles Saint Quentin, le Centre de recherche Léon Duguit (CRLD) de l'Université d'Evry Val d'Essonne

Les étudiants inscrits en M2 sont familiarisés avec tous les outils numériques proposés par les établissements et disposent classiquement d'un environnement numérique de travail.

L'ouverture et la maîtrise de langues étrangères sont requises, mais les exigences et les modalités d'évaluation sont très différentes en fonction des parcours. Certains cours parmi les neuf parcours ouverts de M2 sont

dispensés en anglais (exemples du M2 *Droit des activités spatiales et des télécommunications* ou du M2 *Droit de la concurrence et des contrats*), pour d'autres comme en M2 *Propriété intellectuelle et droit des affaires numériques*, il s'agit seulement de faire participer des étudiants à des consultations dans le cadre de conventions de recherche en langue anglaise.

Certains M2 se démarquent par leurs innovations pédagogiques à l'instar du M2 *Arbitrage et commerce international* qui propose aux étudiants des scénarii de procédures contentieuses, des quizz interactifs ou du M2 *Propriété intellectuelle et droit des affaires numériques* qui propose des séminaires sur l'expression théâtrale.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est extrêmement riche et variée vu la structure du master *Droit international et européen*. Elle est composée majoritairement d'enseignants-chercheurs dont le nombre est assez variable (12 pour le M2 *Droit de la concurrence et des contrats*, trois pour le M2 *Droit des achats publics*) mais de nombreux professionnels interviennent avec des volumes horaires conséquents, en particulier pour les parcours les plus professionnalisants comme le M2 *Droit des achats publics* (220 heures pour un total de 275 heures).

Chaque formation est dirigée par au moins un directeur, un comité de pilotage pilote la mention et un comité de perfectionnement de la mention se réunit une fois par an. Le pilotage pourrait être renforcé au niveau de la mention afin d'harmoniser les pratiques des différents parcours.

Tous les parcours ne sont pas dotés de comité de pilotage mais cette situation ne devrait pas perdurer.

Les modalités de contrôle de connaissances sont classiques et connues des étudiants et publiées sur le site web du master. Il n'y a pas de suivi ou portefeuille de compétences.

### Résultats constatés

Sur la mention, les effectifs sont en augmentation entre 2015 et 2018 (295 inscrits en 2015-2016, 338 pour l'année 2017-2018), ainsi que le nombre de dossiers de candidatures (2 951 pour 2015-2016, 4 077 pour 2017-2018) ce qui témoigne sans nul doute de l'attractivité du master *Droit international et européen*. Cependant, en M1, d'après les tableaux annexés au dossier, les effectifs sont très différents d'un parcours à l'autre : plus de 100 inscrits dans le parcours *Droit international et européen des affaires* sur les années 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 (122, 109 et 129 respectivement) contre 26, 28 puis 39 étudiants inscrits pour le parcours *Droit public international et européen sur la même période*. De même, pour les M2, les résultats sont contrastés : le M2 *Achat public* n'a eu que 8, ensuite 13, puis 10 inscrits.

Le taux de réussite est élevé en M1 : 85 % en M1 *Droit international et européen des affaires* pour 2015-2016, 79 % l'année suivante, 92 % en M1 *Droit public international et européen* pour 2015-2016 et 85 % en 2016-2017. En M2, il en est de même, entre 80 % (M2 *Diplomatie et négociations stratégiques* en 2015-2016) et 100 % (M2 *Arbitrage et commerce international* en 2016-2017 ou M2 *Droit des activités spatiales et des télécommunications* toujours en 2016-2017).

Le suivi des diplômés est effectué par l'établissement mais une seule enquête à six mois de l'obtention du diplôme a été réalisée, pour la promotion 2015-2016. Il est donc difficile d'avoir une vision globale de l'insertion professionnelle des étudiants avec des données aussi partielles. Au vu des données transmises (aucune donnée pour les M2 *Droit des achats publics* et *Droit de la concurrence et des contrats*) sur 119 diplômés : 81 ont répondu (taux de réponse de 68 %), 24 sont en poursuite d'études (29,6 % des répondants), 4 sont en thèse (4,93 % des répondants), et, 19 sont en emploi (23,45 % des répondants).

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation riche et attractive.
- Originalité des parcours proposés.
- Dispositifs de professionnalisation et d'innovation pédagogique pertinents.

### Principaux points faibles :

- Lisibilité perfectible de l'architecture des parcours.
- Peu de partenariats avec des établissements étrangers.
- Pilotage de la formation insuffisant.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit international et européen* avec deux M1 et dix parcours de M2 en Droit privé et en Droit public est une offre de formation originale et attractive. Si sa structure est riche et diversifiée, elle est aussi quelque peu complexe et laisse subsister des disparités entre M2. Le rattachement de certains parcours à deux mentions de master devrait faire l'objet d'explications plus développées et les chiffres doivent être éclaircis et analysés.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER DROIT PUBLIC

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit public* de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris-Saclay est une formation de Droit public composée d'une première année de master (M1) généraliste (*Droit public*) et des parcours spécialisés (*Droit de l'environnement* et *Droit du patrimoine culturel*), et de plusieurs spécialisation en seconde année de master (M2). Son objectif est d'offrir aux étudiants une spécialisation dans la plupart des domaines couverts par le Droit public. Le M1 *Droit public* est dupliqué sur trois sites de la ComUE Université Paris-Saclay (l'Université Paris-Sud, l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines et l'Université d'Évry-Val-d'Essonne). Le M2 *Droit public* est constituée de neuf parcours correspondant à la spécialisation de deuxième année (*Droit public recherche et concours*, *Droit public des affaires*, *Droit des contentieux publics*, *Droit des collectivités territoriales*, *Droit des achats publics*, *Droit de la construction*, *de l'aménagement et de l'urbanisme*, *Droit de l'Homme et Droit Humanitaire*, *Droit du patrimoine culturel* et *Droit de l'environnement*). Les M2 sont monosites mais ils sont répartis sur les trois sites. Cette offre de formation résulte d'une profonde restructuration de l'offre de formation opérée par la ComUE Université Paris-Saclay.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master *Droit public* s'inscrit dans l'offre de formation élaborée dans le cadre de la ComUE Université Paris-Saclay. La *School Droit et science politique* assure la cohérence de l'offre de formation au niveau du master au sein de la ComUE. Il forme des futurs juristes qui peuvent s'insérer directement dans le monde professionnel (entreprises privées, en secteur public) ou préparer des concours professionnels, ou de la fonction publique. L'offre de formation propose bien une spécialisation progressive entre le M1 et le M2 : un M1 assez généraliste offerte sur trois sites, puis une spécialisation en M2. Le master identifie également deux parcours spécialisés dès le M1 (*Droit du patrimoine culturel* et *Droit de l'environnement*). Les enseignements proposés correspondent bien aux objectifs scientifiques et professionnels affichés par la formation et couvrent la quasi-totalité des domaines du Droit public.

Si les emplois visés par la formation (juriste d'entreprise, agents du secteur public, etc.) correspondent bien à la formation, de même que les poursuites d'études envisagées (doctorat, préparation aux concours, etc.) ; il est en revanche difficile d'apprécier quelles compétences doivent être acquises. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme étant en cours d'élaboration, ils n'ont pas été joints au dossier d'autoévaluation. En outre, les unités d'enseignement (UE) ne sont pas toutes renseignées quant aux compétences à acquérir. Seuls les parcours *Droit du patrimoine culturel* et *Droit des collectivités territoriales* déclinent ainsi leurs UE pour les troisièmes et quatrièmes semestres.

### Positionnement dans l'environnement

L'originalité de ce master *Droit public* est de présenter une offre globale et cohérente impliquant trois universités. Les parcours *Droit du patrimoine culturel* et *Droit de l'Homme et droit humanitaire* se distinguent de l'offre régionale. Le positionnement des autres parcours du master, par rapport aux autres formations comparables de la région Île-de-France n'est pas précisé, et ce, même si des relations privilégiées avec d'autres facultés de Droit de l'Île-de-France existent.

Des partenariats avec le monde socio-professionnel sont également présents (notamment avec l'École du Louvre ou les juridictions comme la Cour administrative d'appel de l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines, ou le Tribunal de Grande instance de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne). Si un certain nombre de ces partenariats reste informel, des conventions de partenariat avec des structures publiques et privées ont bel et bien été conclues au niveau des M2. Peu de partenariats internationaux, en revanche, ont été tissés. La mobilité est encouragée par l'Université, notamment via le système des bourses, mais ce point ne peut pas être évalué en raison de l'absence de données plus précises sur la mobilité des étudiants de ce master, des enseignants ou des personnels administratifs.

L'articulation entre la formation et la recherche est bien présente au sein du master *Droit public*. Ce dernier est en effet adossé aux six centres de recherche des trois universités dispensant la formation : l'Institut d'études publiques, le Collège d'études interdisciplinaires, le Centre d'études et de recherche en Droit de l'immatériel, le Centre de recherche Versailles Saint-Quentin Institutions publiques (VIP), le Centre de recherche Léon Duguit et l'Institut Droit éthique patrimoine. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un mémoire de recherche dans certains parcours du M2 (exemple du M2 *Droit de l'environnement* ou du M2 *Droit public recherche et concours*), permettant ainsi la poursuite de leurs études en doctorat. Le parcours *Droit de l'Homme et Droit humanitaire* associe les étudiants à la clinique juridique.

### Organisation pédagogique

L'offre de formation est originale, bien structurée et lisible. Le M1 est dupliqué sur les trois sites de la ComUE Université Paris-Saclay avec un objectif généraliste clairement assumé toutefois la maquette du M1 *Droit public* n'est pas identique sur les trois sites. La spécialisation en M2 entre les neuf parcours proposés est clairement identifiable. La formation se déroule uniquement en présentiel. Elle est ouverte en formation initiale et continue. Des dispositifs de validation de l'acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP) sont ouverts, mais il n'est pas possible de les apprécier dans la mesure où aucune donnée chiffrée n'est communiquée. En outre, la prise en compte des étudiants ayant des contraintes particulières, prévue au niveau de l'Université, ne peut pas non plus être appréciée. Le dossier ne mentionne que la possibilité d'étaler le M2 sur deux ans.

Les stages sont bien présents dans la formation tant en M1 qu'en M2. Ils sont facultatifs ou obligatoires en fonction des parcours. Le stage est notamment obligatoire dans la majorité des M2 ayant une vocation professionnalisante. La professionnalisation s'effectue toutefois principalement par le contact avec les professionnels intervenant dans les formations. Le dossier ne précise pas l'existence de dispositifs particuliers d'accompagnement dans la réalisation d'un projet professionnel. Les étudiants sont associés à la recherche principalement grâce à la rédaction d'un mémoire et par la participation aux différentes conférences et manifestations scientifiques organisées par les centres de recherche.

L'ouverture effective à l'international ne peut pas être appréciée. Aucune donnée concernant la mobilité étudiante n'est fournie. Si l'enseignement des langues est obligatoire en M1, certains parcours du M2 ne contiennent pas d'enseignement de langue étrangère (parcours *Droit des achats publics*, *Droit public recherche et concours* ou *Droit des contentieux publics*). Certaines formations proposent des enseignements en anglais, mais il est difficile d'apprécier ce dispositif en l'absence d'informations plus précises.

L'utilisation du numérique et des pédagogies innovantes ne peut pas être appréciée, les informations fournies n'étant pas suffisamment détaillées.

### Pilotage

Le pilotage de la formation est également difficile à apprécier. La ComUE Université Paris-Saclay a créé un conseil de *School Droit et science politique* qui assure la gouvernance de ce champ de formation. Le processus de gouvernance des différentes formations de niveau M1 et M2, est assuré par les directeurs des formations et par un comité de mention. Le dossier mentionne l'existence de conseils de perfectionnement. Toutefois, il est

difficile d'apprécier leur rôle et notamment l'articulation des fonctions entre ces derniers et le comité de mention. Aucun compte rendu des conseils de perfectionnement n'est joint au dossier. La composition des comités de perfectionnement n'est pas indiquée pour tous les parcours. En M1, seule la composition du comité de perfectionnement du site de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne est communiquée. En M2, la composition du conseil de perfectionnement est uniquement communiquée pour les formations assurées à l'Université d'Évry-Val-d'Essonne, à savoir le M2 *Droit des collectivités territoriales*, le M2 *Droit public des affaires* et le M2 *Droit de l'Homme et Droit humanitaire*.

L'évaluation des enseignements n'est pas clairement décrite. Le dossier fait état de deux types d'enquêtes existantes (sur l'environnement de travail et sur la formation). Toutefois, aucun résultat ou exemple de questionnaire n'est présenté dans le dossier.

La composition de l'équipe pédagogique est variée et cohérente avec les objectifs de la formation. L'équipe est composée d'environ 60 % d'enseignants-chercheurs (principalement de Droit public) et de 40 % de professionnels. Toutefois, la composition de certains parcours n'est pas équilibrée. L'équipe pédagogique du parcours *Droit des achats publics* est ainsi, quasi-exclusivement, composée de professionnels (trois enseignants-chercheurs interviennent dans la formation contre onze professionnels).

Les modalités d'acquisition des connaissances sont clairement précisées. Un règlement des études commun à la mention a été rédigé. La répartition de crédits ECTS est équilibrée, les modalités d'examen clairement précisées. Les passerelles et les dispositifs d'orientation ne sont pas prévus en master, ce qui est logique pour ce niveau de diplôme.

### Résultats constatés

Les effectifs sont globalement stables. Certaines fluctuations auraient toutefois pu être commentées. Les étudiants candidatent à la fois en M1 et en M2. Cependant, les modalités de candidatures ne sont pas explicitées. En M1, le nombre des candidatures au cours de l'année 2017-2018 a doublé (l'Université Paris-Sud passe de 126 à 233 candidatures), voire triplé (l'Université d'Évry passe de 65 candidatures au cours de l'année 2015-2016 à 283 au cours de l'année 2017-2018). Le nombre d'inscrits en M1 reste toutefois stable sur les trois sites (entre 29 et 62 inscrits selon les sites). Le nombre de candidatures en M2 a également significativement augmenté pour la quasi-totalité des parcours (sauf pour les parcours *Droit du patrimoine culturel* et *Droit des contrats publics*). Le nombre d'inscrits reste relativement stable pour la majorité des formations. Il augmente toutefois au cours de l'année universitaire 2017-2018 en M2 *Droit des achats publics* (le nombre d'inscrits passant de 11 à 36) et en M2 *Droit du patrimoine culturel* (le nombre d'inscrits passant de 22 à 34). En revanche, les chiffres sont particulièrement inquiétants pour le M2 *Droit de l'Homme et Droit humanitaire*. Les chiffres communiqués dans les annexes font état de six inscrits en 2015-2016, de cinq inscrits en 2016-2017, puis d'un seul inscrit en 2017-2018 (alors que le parcours a reçu plus de 370 candidatures). Ces chiffres ne sont aucunement commentés dans le dossier.

Le taux de réussite des étudiants est plutôt satisfaisant en M2 (entre 76 et 100 %). En revanche, le taux de réussite est beaucoup plus disparate en M1. Sur le site de l'Université Paris-Sud, le taux de réussite en M1 *Droit public* oscille entre 87 et 90 %. Il varie entre 58 et 81 % sur celui de l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines (sans que cet écart ne soit justifié). Enfin, le site de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne affiche le taux de réussite le plus bas (entre 53 et 62 %). Les parcours de spécialisation affichent un taux de réussite très satisfaisant : M1 *Droit de l'environnement* (entre 94 et 100 %) ; de même que le M1 *Droit du patrimoine culturel* (entre 83 et 100 %).

Le suivi des diplômés est assuré au niveau de l'établissement, mais les données communiquées sont peu exploitables. Seule une enquête d'insertion à six mois de l'obtention du diplômé a été réalisée pour les étudiants de la promotion 2015-2016. Le nombre insuffisant de répondants et cette unique donnée statistique ne permet pas toutefois tirer de réelles conséquences. Les enquêtes ultérieures permettront probablement d'avoir une vision plus globale. On peut toutefois souligner les premiers résultats positifs. Ainsi, sur les sept répondants du M2 *Droit des achats publics*, cinq ont trouvé un emploi. De la même manière, sur les huit répondants du master *Droit des contrats publics*, cinq poursuivent leurs études (préparation aux concours plus, un étudiant poursuivant en doctorat) et deux ont trouvé un emploi.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Offre de formation très complète et attractive.
- Partenariats intéressants.

### Principaux points faibles :

- Des lacunes au niveau du pilotage, notamment au niveau de la mention.
- Évaluation des formations et suivi des diplômés très insuffisants.
- Absence d'ouverture à l'international.
- Faiblesse des effectifs du parcours *Droit de l'Homme et Droit humanitaire*.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La restructuration de l'offre de formation dans le cadre de la ComUE Université Paris-Saclay a permis de créer une offre en *master Droit public* très attractive et cohérente. Afin d'assurer sa visibilité et de renforcer la mention, il serait opportun qu'un pilotage plus clair et plus lisible soit mis en place. De même, un suivi des diplômés, une analyse des fluctuations des candidatures et des inscrits (pour certains parcours) ou encore des évaluations des enseignements devraient être mis en place de manière pérenne, afin de permettre aux organes de pilotage de prendre en compte les données et faire évoluer les formations en conséquence. Enfin, une mobilité internationale et un développement des partenariats internationaux devraient être envisagés. Il serait opportun de clarifier le double adossement du parcours *Droit de l'Homme et Droit humanitaire*, notamment en raison de ses effectifs.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER FINANCE

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Finance* de la ComUE Université Paris-Saclay accueille des étudiants en formation initiale (classique ou en apprentissage) et continue afin de les doter de savoirs théoriques et de compétences opérationnelles en finance, dans une perspective académique et professionnelle. La formation est dispensée sur les sites de deux établissements membres de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) : Sceaux (Université Paris-Sud) et Évry (Université d'Évry-Val-d'Essonne). La première année (M1), dédoublée sur les deux sites, prépare à une deuxième année (M2) scindée en trois parcours : *Banque finance*, *Gestion des risques et des actifs* (dispensés sur le site d'Évry) et *Stratégies et ingénierie financière* (dispensé sur le site de Sceaux). Le master forme des étudiants à un large spectre de compétences transversales et spécifiques au domaine de la finance, à un niveau permettant aux diplômés de prétendre à des emplois d'encadrement ou de continuer leurs études en doctorat.

### ANALYSE

#### Finalité

L'éventail des matières enseignées couvre les sciences économiques et de gestion, ainsi que, dans une moindre mesure, les mathématiques appliquées et l'informatique. Les objectifs professionnels sont explicités par parcours et les principaux types de recruteurs sont présents dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La généralisation des stages, à tous les niveaux et dans tous les parcours, conduit naturellement les étudiants à acquérir des compétences (pré)professionnelles. La poursuite d'études en doctorat est facilitée par des dispositifs spécifiques, développés au niveau de la ComUE (« *PhD Track Paris-Saclay* »).

Les différents parcours sont présentés de manière pédagogique et la maquette correspondant à chaque parcours détaille bien la volumétrie et la structure des enseignements. Les connaissances fondamentales attendues, ainsi que les compétences disciplinaires, sont clairement exposées et le contenu des enseignements permet de les acquérir.

### Positionnement dans l'environnement

Le master *Finance* de la ComUE Université Paris-Saclay est la seule mention affichée en finance au sein de la ComUE. Il existe des formations proches au sein de la même School (*Sciences sociales*), mais ces formations (master *Économie* ou master *Mathématiques et applications*, parcours *Mathématiques financières : ingénierie et finance*) sont plutôt complémentaires. Malgré le foisonnement de l'offre de formation dans le domaine de la banque-finance-assurance en région parisienne, le master *Finance* bénéficie d'une bonne lisibilité -- comme en témoignent le nombre de candidatures et les taux de pression -- grâce en particulier à une diversité des spécialisations proposées en M2.

L'adossement scientifique réunit principalement des gestionnaires et des économistes rattachés aux laboratoires de recherche des deux universités (Centre d'étude des politiques économiques d'Évry, EPEE, et Réseaux, Innovation, Territoires et Mondialisation, RITM). Ces laboratoires peuvent accueillir en stage de recherche les étudiants souhaitant poursuivre leurs études en doctorat. La poursuite en doctorat reste cependant rare et un seul doctorant issu du master a pu bénéficier jusqu'à présent du dispositif PhD Track.

Pour ce qui est des partenariats académiques, des projets de coopération avec d'autres masters et équipes de la ComUE sont en cours afin d'offrir aux étudiants potentiellement intéressés un parcours recherche plus affirmé. Des partenariats avec l'environnement socio-économique (entreprises et branches professionnelles) doivent exister (bien qu'ils ne soient pas mentionnés de façon explicite dans le dossier). Un fichier commun des entreprises partenaires (stages et alternance) est disponible.

Si le master accueille tous les ans un nombre non négligeable d'étudiants étrangers (le M2 parcours GRA est totalement dispensé en anglais), la mobilité sortante des étudiants est inexistante. Aucun partenariat formel n'a été conclu avec des universités étrangères, mais l'équipe pédagogique est consciente de l'effort à fournir.

### Organisation pédagogique

L'organisation des différents parcours est cohérente, lisible et facile à comprendre. On apprécie particulièrement la spécialisation progressive qui se concrétise par une première année de master identique sur les deux sites (378 heures auxquelles s'ajoute un stage ou un projet de recherche) mettant l'accent sur un socle commun de connaissances fondamentales, mais offrant tout de même la possibilité aux étudiants d'adapter leurs cursus grâce à un panier de cours optionnels, et une seconde année déclinée en trois parcours spécifiques (avec des volumes horaires sensiblement différents, de 288 à 402 heures). Les modalités d'enseignements mises en place sont classiques, en présentiel, même si la pratique de l'enseignement à distance a été expérimentée sans être adoptée.

La professionnalisation apparaît pleinement en M2 avec d'une part une spécialisation plus poussée selon les parcours et, d'autre part, des matières nettement plus opérationnelles et la généralisation des stages professionnels obligatoires (d'une durée de quatre à six mois).

La formation est théoriquement accessible par une VAE (validation des acquis de l'expérience), VAP (validation des acquis professionnels) ou VES (validation des études supérieures) ; cependant, un seul candidat a bénéficié d'une VAE dans le cadre du parcours *Banque finance* et le cadre réglementaire régissant ces dispositifs est en cours d'adaptation au niveau de la ComUE. La formation facilite l'acquisition de compétences transversales (économie-gestion-mathématiques appliquées, digital/numérique/informatique...), ce qui paraît très pertinent, compte tenu des évolutions que connaît actuellement le secteur visé par le diplôme (trading à haute fréquence, big data, machine learning, block chain etc.). Les étudiants en situation particulière (handicap, pratique d'un sport de haut niveau, position de salarié...) bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'un contrat pédagogique adapté favorisant la réussite universitaire.

Concernant la place du numérique, elle se limite aux dispositifs classiques. Ceux mis en place pour l'apprentissage des langues sont clairement décrits (préparation au passage du test TOEIC notamment) afin de permettre aux étudiants d'accéder à des stages nécessitant une bonne maîtrise de l'anglais, de plus en plus courants dans le domaine visé par le diplôme. Les pédagogies innovantes (simulations, jeux pédagogiques, projets collaboratifs...) sont absentes du dossier, alors qu'elles seraient parfaitement appropriées à un certain nombre d'enseignements, compte tenu de la taille réduite des effectifs, notamment en M2.

La mobilité sortante des étudiants est inexistante ; ceci peut surprendre dans la mesure où un parcours de M2 est dispensé en anglais et que des certifications professionnelles internationales peuvent être préparées dans le cursus.

## Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée classiquement d'enseignants-chercheurs, d'enseignants contractuels et de chargés d'enseignement vacataires professionnels recrutés en fonction de leurs compétences. L'équipe pédagogique, clairement identifiée, est pluridisciplinaire, dans la mesure où elle réunit, dans des proportions différentes selon le parcours, des enseignants d'économie et de gestion, ainsi que quelques enseignants d'informatique et de mathématiques. Le soutien administratif aux formations provient des établissements porteurs selon des modalités qui leur sont propres et avec un caractère parfois fragmenté (site de Sceaux en particulier).

Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et les réunions des équipes pédagogiques sont régulières. Bien que le conseil de perfectionnement ne soit pas encore opérationnel, des structures formelles équivalentes (comité de mention et conseils des études) sont en place et se réunissent au moins une fois par an en présence des délégués des étudiants selon une procédure précisée. Les professionnels extérieurs ne sont malheureusement pas membres de ces instances.

L'ensemble des enseignements sont évalués annuellement par les étudiants et ce, de façon anonyme, sous la forme d'un questionnaire en ligne (Paris-Sud) ou papier (Évry). Cependant l'exploitation n'est pas systématisée soit par manque de retour (Paris-Sud) ou pour des raisons techniques (Évry). Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement précisées, tout comme les modalités de réunion des jurys de validation.

La fiche RNCP est complète et décrit en détail les principales compétences professionnelles attendues et ce, séparément pour chaque parcours. En revanche, le supplément au diplôme reste du cas par cas et la démarche compétences n'est pas formalisée.

## Résultats constatés

En M1, les promotions comptent 25-35 étudiants par an sur le site d'Évry et sont plus instables sur le site de Sceaux (entre 25 et 55 sur les trois dernières promotions). Cela paraît insuffisant pour alimenter les trois parcours spécialisés en M2 étant donné le taux d'abandon en M1, anormalement élevé (40 % en 2015-2016 et 2016-2017 à l'Université Paris-Sud). Ce taux d'abandon n'est pas véritablement expliqué dans le dossier ; on note cependant la réduction du nombre d'inscrits sur l'année 2017-2018 (de 55 à 25 étudiants) sans connaître à ce stade l'impact sur la réussite. Cette dernière est très variable pour les années antérieures ; le taux oscille entre 75 % et 90 % (validation totale) selon les sites et promotions.

L'évolution des effectifs est beaucoup plus hétérogène en M2 ; un point de vigilance concerne plus particulièrement le parcours *Gestion des risques et des actifs* qui a enregistré une chute brutale en 2017-2018 (11 étudiants inscrits seulement). Ce changement de régime dans l'évolution des effectifs se justifie *a priori* par des problèmes de gestion des listes d'attente lors du recrutement. Les taux de réussite sont globalement satisfaisants en M2 (en moyenne de 88 à 95 % selon les années et les parcours).

Concernant le devenir des étudiants, l'enquête d'insertion professionnelle à six mois (promotion 2015-2016), menée de manière centralisée à l'échelle de la ComUE, donne des résultats lacunaires (60 à 70 % de retour selon les parcours) et parfois peu cohérents (aucune poursuite en doctorat selon l'enquête alors qu'il y est fait mention dans l'autoévaluation). Si la qualité des emplois est en adéquation avec les objectifs du diplôme, les taux d'insertion se révèlent décevants (de 55 à 70 %). Ce taux d'insertion est meilleur (80 % à six mois) pour le parcours en apprentissage (*Banque finance*), lorsqu'il est mesuré par les enquêtes menées dans le cadre des classements Eduniversal.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Très bonne coordination des équipes pédagogiques intervenant sur les deux sites offrant un pilotage sérieux.
- Programme pédagogique cohérent et adapté aux métiers visés par la formation.
- Intervenants universitaires et professionnels de qualité.

### Principaux points faibles :

- Faible ouverture à l'international.
- Taux d'insertion professionnelle relativement décevants au regard du secteur d'activité.
- Communication et relations-entreprises insuffisantes.
- Taux d'abandon particulièrement élevé pour le M1 de Paris-Sud et gestion perfectible des flux.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Comme en témoigne la large prise en compte des recommandations de l'évaluation précédente, le master *Finance* de la ComUE Université Paris-Saclay est piloté avec sérieux par une équipe pédagogique impliquée et motivée. Le programme d'enseignement est cohérent et s'appuie sur une très bonne coordination entre les deux membres de la ComUE. La formation est attractive, bien positionnée dans son environnement et propose une gamme diversifiée en termes de parcours, offrant aux étudiants la possibilité de construire leur projet de manière progressive. Les points d'amélioration sont bien identifiés (poursuite d'études en doctorat plutôt marginale ; manque d'ouverture à l'international ; volatilité des effectifs et des taux d'abandon dans certains parcours ; gestion perfectible des flux lors du recrutement...) et des projets crédibles sont en cours pour renforcer l'attractivité et la cohérence du master. Le renforcement de l'orientation recherche nécessiterait de mobiliser toutes les ressources humaines en économie et gestion des deux établissements porteurs et probablement au-delà, au sein de Paris-Saclay. Plus généralement, le processus d'évaluation des formations reste un chantier à venir.





## MASTER GESTION DE PRODUCTION, LOGISTIQUE, ACHATS

Établissement : Université d'Évry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créé en 2006 et organisé autour d'un seul parcours *Management global de la production, logistique, achat* (MGPLA), le master *Gestion de production, logistique, achats* (GPLA) permet aux étudiants d'acquérir un ensemble de compétences professionnelles leur permettant d'exercer les métiers fortement internationalisés des fonctions achats et logistique. La formation est en alternance sur un an (contrat d'apprentissage et formation continue). Elle est portée par l'unité de formation et de recherche « Sciences humaines et sociales » (SHS) et le centre de formation d'apprentis d'Évry-Val-d'Essonne (CFA EVE).

### ANALYSE

Finalité
Ce master en alternance a pour finalité de répondre aux besoins des entreprises en recrutement de cadres dans le domaine des achats, notamment internationaux, du management de la qualité et des relations fournisseurs, du management de la « supply chain » ainsi que de la logistique. Les enseignements sont en parfaite adéquation avec les objectifs de la formation. Les étudiants diplômés peuvent alors accéder à des postes à responsabilité : acheteur, responsable approvisionnement, chef de projets « achats », ingénieur consultant achats, responsable qualité fournisseurs ou relations fournisseurs, responsable e-procurement/e-sourcing, responsable logistique. Les métiers et les débouchés de la formation correspondent à l'intitulé de la formation.
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master GPLA complète l'offre de formation de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE) dans le domaine des achats (une licence <i>Économie et gestion parcours Achats</i>) et du management de la chaîne logistique (trois licences professionnelles). Au sein de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris-Saclay (comprenant l'UEVE), ce master participe également à compléter l'offre de formation dans le même domaine : parcours <i>Achats à l'international</i> de l'Université Paris-Sud et <i>Management des achats et de la qualité fournisseurs</i> de l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines.</p> <p>Le master s'appuie fortement sur les enseignants-chercheurs de l'UEVE (7 sur 18, soit 39 %) et notamment le laboratoire en innovation, technologies, économie, et management (LITEM). L'équipe enseignante compte deux professeurs des universités, 1 maître de conférences habilité à diriger des recherches, quatre et trois professeurs associé « Sciences et techniques ». La section « sciences de gestion » du conseil national des universités (CNU) est fortement représentée avec six enseignants-chercheurs.</p>

Le monde socio-économique est fortement impliqué dans la formation par l'intermédiaire des intervenants professionnels mais également par l'alternance. Aucun partenariat n'a encore été formalisé. Le seul partenariat est celui que le master a mis en place avec le CFA EVE qui gère les contrats d'apprentissage. A compter de 2018, un accord de partenariat va être signé avec le cabinet Mickael Page pour accompagner les diplômés dans leur insertion professionnelle post-diplôme.

La dimension internationale est présente dans le master via un séjour d'études organisé dans une université étrangère (Chicago jusqu'en 2016 et Dublin depuis). Aucune coopération internationale n'est formalisée à ce jour.

### Organisation pédagogique

La formation n'est ouverte qu'en alternance sur deux ans. Elle est organisée sur quatre semestres et comprend 840 heures de cours. Les semestres sont équilibrés ainsi que la répartition des enseignements. Les crédits ECTS sont cohérents avec les volumes horaires. La spécialisation des étudiants est progressive sur les deux années et permet aux étudiants d'acquérir des connaissances conceptuelles et pratiques tout au long de la formation. La dimension professionnelle est présente à travers deux unités d'enseignement. Les semestres sont équilibrés ainsi que la répartition des enseignements. Les crédits ECTS sont cohérents avec les volumes horaires. La formation est structurée autour d'un tronc commun. Elle accueille également des étudiants en formation continue et en validation des acquis de l'expérience (VAE) avec quatre à cinq dossiers instruits chaque année.

La professionnalisation est assurée à travers l'alternance et est renforcée par l'intervention de professionnels dans les cours fondamentaux et spécialisés. Des conférences métiers sont organisées. Il n'y a pas de fiche du répertoire national des certifications professionnelles. L'évaluation des stages et des projets reste insuffisamment explicitée.

Les recherches conduites par les enseignants-chercheurs sont directement en lien avec le programme du master. Elles servent de support à quelques enseignements par l'intermédiaire d'articles diffusés, d'expériences partagées, ... D'autres types d'interactions sont mises en œuvre entre les étudiants du master et l'environnement recherche, par exemple : tous les étudiants du master MGPLA participent au colloque annuel sur l'innovation organisé par le LITEM. Ils rédigent des rapports d'activités (pour les M1) et des mémoires de recherche pour les M2 qui reposent sur des recherches bibliographiques et conceptuelles.

Le numérique est intégré dans la formation via un « serious game », un laboratoire de langue pour préparer le TOEIC et des logiciels professionnels. Les étudiants ont accès à l'environnement numérique de travail de l'UEVE. Enfin, il semble que certains dispositifs de pédagogie inversée soient mis en œuvre dans certains enseignements. L'évaluation de ces dispositifs reste difficile du fait de l'absence d'information sur ce point.

L'enseignement de l'anglais est présent et obligatoire sur tous les semestres. Une seconde langue (allemand ou espagnol) est enseignée en semestres 2 et 4. Certains enseignements sont dispensés en anglais (gestion de la production). Le dossier indique en point faible la mobilité entrante et sortante.

### Pilotage

Le pilotage de la mention est réalisé par un enseignant-chercheur, professeur des universités en section 06 (« sciences de gestion ») du CNU et un professeur agrégé du secondaire affecté à l'université. La répartition des rôles et des responsabilités entre ce binôme n'est pas précisée.

Il n'est pas fourni de document « Supplément au diplôme ».

L'équipe pédagogique est importante (32 intervenants). La diversité de ces intervenants est importante. Les professionnels représentent une part importante de cette équipe (plus de la moitié des intervenants : 17 sur 32) et assurent des enseignements (plus d'un tiers du volume horaire) en lien avec leur domaine de compétences. Les postes (directeur, responsable, chef de service) qu'ils occupent en entreprise sont cohérents avec la formation et constituent des apports importants pour assurer une formation professionnelle de qualité.

Trois réunions sont organisées au cours de l'année avec l'ensemble des parties prenantes. Une réunion préparatoire est organisée avec les futurs étudiants en fin d'année, et une réunion avec les étudiants inscrits en M1 et M2 en début d'année. Un conseil de perfectionnement se réunit tous les ans en présence de l'ensemble des parties prenantes du master. Un bilan de l'année écoulée ainsi que des améliorations possibles y sont discutées. Une évaluation des enseignements a été mise en place.

Les enseignements sont évalués en contrôle continu et examen terminal. La formalisation des compétences est supportée par le carnet de liaison et d'organisation électronique (CLOE). Les mises en situation professionnelle sont transcrites en compétences et évaluées sur le support CLOE.

On ne dispose pas d'information sur la communication faite par le master auprès de publics « ciblés ». Le dossier indique peu d'abandons dans la formation ; ce qui montre que le recrutement est efficace.

### Résultats constatés

Il est difficile d'évaluer la reconnaissance et la notoriété du master dans la mesure où l'on ne dispose pas d'éléments chiffrés. Il en est de même pour l'attractivité. Seuls les effectifs sont présentés. Ils sont relativement stables, en moyenne, 60 en M1 et 45 en M2.

Le taux de réussite est très élevé (près de 95 %) et quasiment identique pour les deux années.

Le suivi des diplômés est réalisé par le CFA EVE dans l'année de diplomation. Le dossier indique globalement un taux d'insertion à six mois de 78 %, avec des postes en lien avec les métiers visés (83 % dans le domaine des achats). Une analyse approfondie est réalisée au niveau de ces diplômés mais aucune information dans le dossier n'est fournie pour pouvoir évaluer la durée de recherche, les évolutions professionnelles, ainsi que les salaires, type de contrats, et autres. Le dossier ne communique aucun résultat des enquêtes d'insertion de l'UEVE à 6, 18 ou 30 mois pour les différentes promotions.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation en alternance répondant aux besoins des entreprises, bien ancrée dans l'environnement socio-économique (implication de professionnels, conférences métiers, nombre de VAE, ...).
- Un fort taux d'insertion professionnelle à six mois.
- Un réel adossement de la formation à la recherche.

### Principal point faible :

- Des partenariats internationaux difficiles à mettre en œuvre dans une formation en alternance.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master GPLA est une formation qui répond très bien aux besoins des entreprises dans le domaine des achats internationaux. Elle est fortement ancrée dans le milieu socio-économique et permet à ses étudiants d'être immergés en entreprise de façon continue au cours des deux années de formation (par l'apprentissage).

Formaliser les compétences et améliorer leur suivi, permettrait de renforcer la professionnalisation et l'insertion professionnelle dans le secteur de la logistique et des achats.



## MASTER INNOVATION, ENTREPRISE ET SOCIÉTÉ

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Innovation, entreprise et société* (IES) de la ComUE Université Paris-Saclay comprend une première année (M1) scindée en deux parcours selon l'origine des étudiants, l'un à dominante sciences exactes (IT) et l'autre à dominante sciences humaines et sociales (SHS). Les titulaires du M1 ont alors la possibilité d'accéder à 11 parcours de spécialisations en deuxième année (M2) : *Industrie de réseau et économie numérique* (IREN), *Innovation et valorisation de la recherche* (IVR), *Management of eco-innovations* (MEI), *Marketing de l'innovation* (MI), *Management de ma technologie et de l'innovation* (MTI), *Projet innovation conception* (PIC), *Science, technologie et société* (STS), *Management du capital immatériel* (MCI), *Innovation, marchés et science des données* (IMSD), *Innovation et performance dans les entreprises du vivant* (IPEV), *Conseil en organisation stratégie et systèmes d'information* (COSI), *Eco-innovation, mobilité durable et société* (EMDS). Un douzième parcours est ouvert uniquement aux étudiants ayant un profil IT : *Innovation technologique : ingénierie et entrepreneuriat* (ITIE). Certains parcours sont ouverts en apprentissage (PIC, MI, IMSD). D'autres sont disponibles à distance (IVR). Ces parcours de M2 sont multi-sites et multi-établissements (le parcours SHS est géré par l'Université Paris-sud et le parcours IT est géré par Polytechnique). Le dossier ne mentionne pas précisément la localisation des parcours. Ils couvrent peu ou prou tous les champs de l'innovation (gestion, marketing, financement, entrepreneuriat, etc.) et de nombreux secteurs (agro, santé, tech, digital, data, etc.). Les différents parcours de ce master ont pour dénominateur commun les métiers du conseil et du management ou pilotage de l'innovation : conseil en entreprise, chefs de projet ou chargés d'études, pilotage du capital immatériel des organisations, analyste marketing relationnel, chef de produit...

### ANALYSE

#### Finalité

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) permet de bien comprendre les métiers correspondant au master dans son ensemble. Les débouchés sont un peu moins clairs au niveau de chaque parcours. On note que le parcours MODIM figurant sur la fiche RNCP n'est pas présenté dans le dossier d'autoévaluation. Au niveau de la cohérence entre les cours dispensés et les formations proposées, il existe une très grande hétérogénéité de situations. Le parcours IREN propose quatre sous-parcours (innovation, économie numérique, concurrence et régulation, market design), ce qui rend difficile la lecture de l'offre de formation déjà pléthorique au niveau du master. Le parcours STS propose des matières intéressantes, mais il est difficile d'identifier une entrée sur le marché du travail avec ce programme très théorique. Le parcours COSI affiche une référence à la stratégie et à l'organisation alors que le contenu des cours est essentiellement tourné vers

l'économie. Le décalage est dès lors très important entre l'affichage et le contenu. Le parcours EMDS présente une liste d'unités d'enseignement (UE) dont l'intitulé ne permet pas d'évaluer l'adéquation avec les débouchés. Enfin, il n'y a pas d'information communiquée sur le parcours MEI, pourtant annoncé dans le dossier.

### Positionnement dans l'environnement

Le master IES regroupe toutes les formations de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Paris-Saclay qui concernent l'innovation, ce qui explique le nombre important de parcours. Cela implique que la concurrence ne puisse apparaître directement au niveau du master. Chaque parcours doit individuellement identifier la concurrence régionale. Le dossier ne montre pas que la démarche a été faite systématiquement et de manière rigoureuse. Le parcours MCI ne mentionne pas par exemple l'existence sur l'aire régionale du master *Gestion des connaissances, patrimoine immatériel et innovation* proposé par l'Université Paris Est Marne-La-Vallée (UPEM). Il n'est donc pas unique en France et en Europe comme le déclare le dossier. Il existe des partenariats avec des établissements au sein de la ComUE, mais également en dehors au niveau de chaque parcours (par exemple avec l'Université Paris Dauphine pour les parcours IREN et MTI, avec l'Université Paris-Sorbonne pour le parcours COSI). Certains parcours possèdent des partenariats académiques avec des universités étrangères (EMDS, MCI). En revanche, il n'est pas mentionné la nature de ces partenariats. Au niveau de la recherche, chaque parcours s'appuie sur plusieurs laboratoires de recherche en fonction de la spécialité de ces derniers. Si la qualité des laboratoires mentionnés est effective, l'adossement recherche de la mention reste très classique : les étudiants sont amenés à adopter une méthodologie de recherche et certains peuvent suivre des séminaires de recherche en lien avec leur problématique. Paris-Saclay dispose d'un terreau d'entreprises en phase avec le thème de l'innovation. Les parcours du master possèdent globalement un grand nombre de partenaires industriels. Certains parcours ont développé des partenariats avec les établissements étrangers permettant de développer des échanges d'étudiants (par exemple trois à cinq étudiants coréens avec Kyung Hee Université en M1 IES). En revanche, ces échanges ne semblent pas effectifs car le dossier indique une faible mobilité entrante et une mobilité sortante quasi inexistante tant en M1 qu'en M2.

### Organisation pédagogique

Une organisation pédagogique est présentée. Pour autant elle manque de clarté. C'est en partie la conséquence d'un master aussi large. Le choix de profiler les parcours dès le M1 en fonction de l'itinéraire de l'étudiant est une bonne chose. C'est le début d'un raisonnement par compétence, même si la démarche ne va pas jusqu'au bout.

La fiche RNCP a le mérite d'exister. Pour autant, compte tenu de la diversité des parcours proposés dans le master, elle est complexe à maîtriser. La raison principale tient au fait que le présent projet relève d'un habillage de formations préexistante et non d'une véritable démarche de construction de programme à base de compétences.

La professionnalisation est assurée par le montage de projets et les stages en M1 et M2 (apprentissage pour trois parcours). Le recours au MOOC est possible dans certains cas. On note toutefois le peu de place laissée dans le dossier à l'innovation numérique et à la pédagogie.

### Pilotage

Chaque parcours de M2 conserve sa propre gouvernance en particulier car les programmes de M2 n'ont évolué qu'à la marge avec cette nouvelle mention IES. Aussi, les intervenants, le corps des enseignants-chercheurs et les modalités de gouvernance locale ont le plus souvent été conservés. L'équipe pédagogique est parfois difficile à appréhender tant la présentation de l'annexe est différente d'un parcours à l'autre. Pour certains parcours (IMSD, MEI), les intervenants ne sont pas spécifiés, pour d'autres, l'origine des intervenants n'est pas mentionnée (MEI, IREN), enfin pour d'autres encore, la section des universitaires est manquante (MTI, IPEV). Les conseils de perfectionnement sont souvent manquants (IREN, MEI, STS, MCI, IMSD, ITIEEMDS). Pour le parcours IPEV, les noms ne sont pas accompagnés de la fonction. Dans de nombreux cas, il est surprenant de ne pas trouver d'étudiant dans le conseil de perfectionnement (IVR, PIC, COSI). On ne peut conclure de cet assemblage que la collection de parcours ne fait pas une mention structurée et que la formation manque d'un pilotage centralisé. Il n'y a pas de supplément au diplôme. C'est regrettable dans la mesure où cette mention a besoin d'une meilleure lisibilité notamment à l'étranger, particulièrement au niveau des compétences acquises par les diplômés.

## Résultats constatés

Malgré une tentative de mise en cohérence de l'offre de formation, il apparaît assez rapidement que l'existant perdure et que de nombreux M2 conservent leur prérogative en matière de recrutement. Par conséquent, un étudiant diplômé du M1 IES est sans doute accepté dans un parcours du M2 IES, mais pas nécessairement dans le parcours de son choix, ce qui reste problématique. C'est une statistique qu'il conviendrait d'exposer. Symétriquement, il serait aussi souhaitable de montrer combien d'étudiants du M1 IES sont dans une promotion d'un parcours du M2. Le faible nombre d'étudiants dans certains parcours peut amener à s'interroger sur la pérennité de ces parcours (le parcours MCI a ouvert une année pour sept étudiants dont quatre ont été diplômés, le parcours MTI a diplômé deux années de suite quatre étudiants). De même, pour certains parcours, les taux d'échec ou d'abandon sont trop importants : le M2 IVR laisse apparaître sur des effectifs conséquents des taux de 48 à 61 % d'échec. Le faible taux de réponse aux enquêtes sur le débouché des diplômés est très préoccupant. On peut s'interroger sur la réalité de l'investissement des porteurs de projets à rechercher ce type d'informations. Ce manque traduit à nouveau une faille de pilotage.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Lien fort avec les entreprises du plateau de Saclay.
- Formations intégrant des parcours en apprentissage (IMSD, PIC et MI).

### Principaux points faibles :

- Problème criant de pilotage au niveau de la mention. Le très grand nombre de parcours au sein de cette mention révèle une juxtaposition de formations préexistantes manquant cruellement de lisibilité, de visibilité et de coordination.
- Conseils de perfectionnement inexistantes ou partiels.
- Fiche RNCP peu parlante. Absence de supplément au diplôme.
- Contenu et communication en inadéquation dans le parcours COSI.
- Échecs ou abandons nombreux dans certains parcours (MCI, IVR).
- Manque de suivi des cohortes de diplômés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le pilotage de la mention IES doit évoluer vers une rationalisation du nombre de parcours offerts en M2 et vers une meilleure coordination entre les parcours existants. Une amélioration du pilotage doit également être envisagée au sein des parcours où le taux d'échec ou d'abandon est important et où le suivi des cohortes d'étudiants est insuffisant. Par ailleurs, la lisibilité des formations proposées souffre du manque de définition des compétences acquises par les diplômés. Il conviendrait d'améliorer la fiche RNCP et de fournir un supplément au diplôme.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Établissement : Université d'Evry-Val-d'Essonne

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Justice, procès et procédures* (JPP) est une formation professionnalisante dispensée sur quatre semestres, qui a pour finalité la préparation d'étudiants titulaires d'une licence *Droit* aux métiers judiciaires (magistrats, avocats, huissiers, greffiers ...). La formation se décline : s'agissant de la première année de master (M1) en deux parcours, (*Droit privé général* et *Carrières judiciaires*) et pour la deuxième année de master (M2), décliné en un seul parcours (*Carrières judiciaires et contentieux*). La formation est dispensée en présentiel, tant en formation continue qu'en formation initiale, à l'unité de formation et de recherche « Droit » de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Le master JPP a une finalité clairement précisée : la formation des étudiants en droit aux métiers de la justice. Cette finalité est présentée aux étudiants lors de la journée de pré-rentrée organisée tant en M1 qu'en M2 ainsi qu'à l'occasion de forum des métiers du droit ou de sorties ponctuelles. Si le dossier d'autoévaluation est bien renseigné ; en revanche, ni la fiche du répertoire national des certifications professionnelles ni le supplément de diplôme ne sont présentés. Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement présentés, ce qui participe à la lisibilité du diplôme par les étudiants. Ainsi, les étudiants sont bien sensibilisés aux débouchés de la formation qui leur ouvre un accès aux examens (barreau, officiers ministériels) ou concours professionnels (magistrature, officiers publics). De même, les enseignements dispensés sont en parfaite adéquation avec les finalités professionnelles de la formation.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Cette formation, très classique, est présentée comme se démarquant des autres masters, par sa préparation spécifique aux métiers du monde judiciaire. Ce master trouve un prolongement naturel avec l'institut d'études judiciaires qui prépare à l'examen du centre régional de formation professionnelle d'avocats (l'École des avocats). Toutefois, le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas les formations identiques dispensées au sein d'universités géographiquement proches ; ce qui ne permet pas une étude affinée du dossier.</p> <p>L'articulation entre la formation et la recherche est assurée grâce à l'adossement de la formation au centre de recherche Léon Duguit dont dépendent les enseignants-chercheurs intervenant au sein de cette mention. De même, les étudiants tirent profit d'une initiation à la recherche par la rédaction d'un mémoire effectué sous la direction d'un enseignant-chercheur.</p>

Les partenariats avec le monde de la justice, bien que n'étant pas officialisés, sont pourtant réels : partenariat avec le tribunal de grande instance d'Évry, des magistrats intervenant dans le parcours du M2 *Carrières judiciaires et contentieux*, et rapprochement avec l'ordre des avocats. Une officialisation des liens est envisagée avec la magistrature, le barreau et les huissiers afin de renforcer la lisibilité du diplôme.

Le dossier ne fait état d'aucun partenariat international.

### Organisation pédagogique

Le master JPP comprend deux parcours en M1 : *Droit privé général* et *Carrières judiciaires*. Quant au M2, il ne comprend plus qu'un seul parcours : *Carrières judiciaires et contentieux*. Il convient de souligner que l'existence de deux parcours en M1 puis un seul parcours en M2, interroge. La spécialisation des enseignements se fait progressivement entre le M1 et le M2. D'un tronc commun de matières enseignées en M1, il est ensuite proposé des enseignements de spécialité très nettement tournés vers les professions judiciaires conformément aux finalités du diplôme. Le diplôme est accessible non seulement aux étudiants de licence mais aussi, aux candidats titulaires d'une validation des acquis de l'expérience ou professionnels ou d'une validation des études supérieures.

La formation est assurée en présentiel, soit dans le cadre de la formation continue, soit dans le cadre de la formation initiale. Une attention particulière est apportée aux étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, étudiants salariés), sans toutefois que les modalités particulières concernant l'organisation pédagogique de ces étudiants, soient précisées.

Le master étant professionnalisant, un stage peut être intégré à la formation en M1. Il devient obligatoire en M2 et d'une durée minimale de trois mois. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport et d'une soutenance. Cependant, la professionnalisation de ce diplôme pourrait être renforcée avec des mises en situation professionnelle (concours d'éloquence, jeux de plaidoirie, ...).

Au-delà des matières de droit, des compétences additionnelles sont proposées afin d'optimiser la formation des étudiants. Il est ainsi mis en place un atelier à la préparation de CV, de lettre de motivation et de simulation d'entretien d'embauche en lien avec la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

L'outil numérique est très classique et ne présente donc rien de novateur (environnement numérique de travail, plateforme e-media, Université Numérique Juridique Francophone - UNJF).

L'international est très réduit puisqu'il se résume à l'apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères. Le dossier présenté ne fait état d'aucun échange avec des universités étrangères partenaires.

### Pilotage

Le master JPP est doté d'un soutien administratif efficace pour remplir ses objectifs (secrétariat, salles, bibliothèques, salles informatiques). Sur le plan pédagogique, les enseignants-chercheurs sont majoritaires (8 enseignants-chercheurs sur 12 en M1 parcours *Droit privé général* ; 7 enseignants-chercheurs sur 13 pour le parcours *Carrières judiciaires* ; 8 sur 13 pour le M2 parcours *Carrières judiciaires et contentieux*) ; ce qui permet une bonne sensibilisation des étudiants à la recherche. Quant aux professionnels, ils sont seulement trois en M2. Néanmoins, la formation étant professionnalisante, il serait souhaitable de développer les interventions de professionnels dans les enseignements. Le dossier d'autoévaluation ne présente l'activité professionnelle que de certains vacataires, leur activité est en parfaite adéquation avec le diplôme proposé.

S'agissant des modalités de pilotage, le dossier fourni ne donne pas de précisions concernant le rôle et la fonction des enseignants ainsi que le contenu du conseil de perfectionnement. De même, les modalités de contrôle des connaissances des étudiants sont peu explicites, même si les étudiants semblent en avoir connaissance. Aucune information n'est disponible concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont sommaires mais à ce niveau d'étude, cela est très compréhensible. Les étudiants bénéficient toutefois d'un suivi individuel avec un enseignant référent pour la direction du mémoire de recherche et peuvent se réorienter vers d'autres masters de droit privé en conservant tout ou partie des crédits ECTS acquis.



## Résultats constatés

En l'absence d'éléments concernant le suivi des diplômés, il n'est guère aisé de se faire une opinion concernant l'efficacité de la formation.

S'agissant des effectifs, la cohorte des étudiants est relativement faible en M1 (de 13 étudiants en 2015-2016 à 45 étudiants en 2017-2018), la mention ayant été créée en 2015-2016. Toutefois, l'augmentation est visible en l'espace de trois ans. Les effectifs du M2 sont de l'ordre de 20 étudiants. Pour la promotion 2016/2017, le taux de réussite est de 80 % en M1 et 100 % en M2. Par ailleurs, il aurait été intéressant que le dossier d'autoévaluation présente avec précision la répartition des étudiants selon le parcours choisi en M1, le nombre d'étudiants poursuivant leurs études dans le cadre de la formation continue et la formation initiale, le nombre de dossiers de candidature déposés en M2.

Enfin, il aurait été pertinent de présenter le nombre d'étudiants de M1 *Droit privé général* continuant leurs études dans le cadre du M2, afin de s'assurer de la pertinence de ce parcours au sein du master JPP. Par ailleurs, le dossier fourni ne donne pas le détail d'étudiants poursuivant leur formation en doctorat.

Le dossier ne fournit aucune information sur l'insertion professionnelle ; même si la mention dans sa dénomination actuelle n'existe que depuis deux ans, il aurait été utile de fournir les données relatives aux précédentes promotions de cette formation ouverte depuis 1996. Le dossier n'indique que les seules poursuites d'études à l'UEVE.

## CONCLUSION

### Principal point fort :

- Formation socle de l'UEVE par les enseignements dispensés.

### Principaux points faibles :

- Pertinence du parcours *Droit privé général* insuffisamment renseignée.
- Ouverture à l'international insuffisante.
- Dossier d'autoévaluation manquant de données chiffrées exploitables.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Ce master *Justice, procès et procédures* est une formation classique et éprouvée qui attire traditionnellement les étudiants souhaitant embrasser une profession judiciaire. Toutefois, pour renforcer l'efficacité de la formation, il serait utile de réfléchir à la place du parcours *Droit privé général* en M1, non poursuivi en M2 dans l'ossature de la formation. Il conviendrait de s'interroger sur la pérennité de ce parcours au sein du master JPP, ou alors envisager la poursuite de ce parcours en M2.

Il conviendrait de renforcer les données statistiques afin de pouvoir apprécier les qualités de cette formation. Ainsi, la formation pourrait gagner en lisibilité et efficacité si un suivi des diplômés était mis en place.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



# OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

**Champ de formation :  
*Droit, Économie, Gestion***

**Université d'Évry-Val-d'Essonne**

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**

## Table des matières

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉTABLISSEMENT .....	3
OBSERVATIONS SUR L'AVIS GLOBAL DU CHAMP DE FORMATION .....	10
Champ de formation : Droit, Économie, Gestion .....	11
OBSERVATIONS SUR LES FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS.....	12
Liste des formations sans observations .....	13
Licence Administration économique et sociale .....	14
LP Assurance, banque, finance : chargé de clientèle .....	16
LP Gestion des achats et des approvisionnements .....	18
LP Logistique et pilotage des flux .....	21
LP Logistique et transports internationaux .....	22
LP Management des processus logistiques.....	23
LP Management et gestion des organisations .....	24
LP Métiers de la communication : chargé de communication.....	25
LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise.....	26
LP Métiers de la GRH : assistant.....	27
LP Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation des biens immobiliers .....	28
LP Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web .....	29
LP Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration .....	30
LP Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement .....	31
LP Technico-commercial.....	32
Master Administration et échanges internationaux .....	33
Master Administration économique et sociale .....	34
Master Gestion de production logistique, achats .....	35
Master Comptabilité – Contrôle – Audit .....	36



# OBSERVATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Université d'Evry-Val-d'Essonne et ses composantes, ont pris connaissance du rapport du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur relatif à l'auto-évaluation de son offre de formation 2015-2019 (*vague E 2018-2019*) et tient à remercier les évaluateurs pour le travail conséquent réalisé.

L'établissement est pleinement engagé dans le processus de construction de sa future offre de formation, et, dans ce cadre nous tiendrons compte des recommandations formulées dans ce rapport.

Les porteuses et porteurs de formations ont identifié une série d'erreurs factuelles et ont, le cas échéant, apporté des observations spécifiques en retour des évaluations du HCERES. Ces éléments sont communiqués au HCERES au cas par cas.

En complément de ces retours, l'établissement souhaite éclairer le Haut comité sur des questionnements et des remarques générales qu'il formule pour nombre de formations et qui appellent de notre part une réponse plus globale.

### ***Prise en compte de l'approche compétences et programme***

Un manque de prise en compte de ces approches est notifié par le HCERES de façon récurrente.

La prise en compte de l'approche compétences et programme constitue maintenant un élément de la structuration pour l'élaboration de nos futures formations en bénéficiant de l'expertise du Pôle Accompagnement et Ingénierie de la Formation (*PAIF*) que nous avons mis en place au sein de la Direction de l'Offre de Formation (*DOF*) de l'Université d'Evry.

Plusieurs actions sont menées conjointement pour que les formations à venir puissent intégrer ces approches :

- Sur le volet compétences, des ateliers sont proposés pour aider les équipes pédagogiques à formaliser les compétences acquises au travers de chaque élément ou parcours de formation, puis à les combiner de façon cohérente pour former les nouvelles maquettes d'enseignement,

- Sur l'approche programme, des équipes pilotes ont été identifiées et bénéficient d'un accompagnement spécifique pour intégrer les différentes étapes ou jalons de cette approche au sein des nouvelles maquettes.

- De plus et afin de familiariser l'ensemble du personnel et des étudiants avec ces approches, nous avons organisé un séminaire au printemps 2019 et des guides présentant la méthodologie et les différents jalons ont été réalisés par le PAIF. **La mise en place effective d'une approche par compétences et programme est donc un des objectifs majeurs pour notre établissement** dans le cadre du renouvellement de notre offre de formation et cette évolution est également réalisée en concertation avec la ComUE.

### ***Analyse des données relatives aux formations***

Nous sommes tout à fait conscients que l'établissement doit collecter et analyser un ensemble de données relatives au déploiement et au suivi de nos formations, pour en évaluer la qualité et l'impact.

Notre établissement a réalisé depuis plusieurs mois des efforts très conséquents dans ce domaine en s'appuyant notamment sur l'Observatoire des Formations et de la Vie Universitaire (OFVU) et sur la Direction de l'Orientatation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP). L'OFVU, récemment restructuré, propose une plateforme interne de récolte et d'analyse de données en temps réel que nous avons dénommée « Scolaviz ». Celle-ci a été développée pour être urbanisée avec Apogée ce qui permet ainsi d'avoir accès, à tout moment, à tous les paramètres institutionnels qui caractérisent notre population étudiante. Au-delà de la mise à disposition de ces données aux responsables de formation et à la gouvernance, nous avons renforcé les moyens permettant une analyse poussée des données. Ces analyses, accessibles à l'ensemble des responsables de formation, fournissent également en temps réel les taux de réussite, les suivis de cohorte et l'insertion professionnelle. Ainsi notre établissement peut maintenant s'appuyer sur ces éléments qui sont fiables, pour mettre en place des actions visant des parcours ou des populations spécifiques d'étudiants, notamment en matière d'accompagnement à la réussite. L'analyse de l'insertion professionnelle des diplômés permet clairement de mettre en évidence l'adéquation entre les compétences acquises et les emplois qu'occupent nos diplômés.

### ***Accompagnements des étudiants en 1<sup>ère</sup> année de Licence***

Notre établissement est tout à fait conscient du faible taux de réussite et du nombre important d'abandons en première année de Licence. Cette situation qui n'est pas propre à l'Université d'Evry est malheureusement observée partout en France et est source d'un triple échec, humains, social et sociétal.

- L'observatoire du L1 comme première réponse

De cet état de fait et dès le début du mandat de la gouvernance 2015/18, nous avons mis en place un « Observatoire de la première année de Licence - OL1 - » dont l'objet a été de comprendre l'origine de ce phénomène en s'attachant à établir des corrélations entre différents paramètres liés au parcours des étudiants qui nous rejoignent (*CSP des parents, nature du bac et mention, lycée, choix ou non de l'établissement et de la filière...*) ou aux modalités d'enseignement (*type de filière, conditions matérielles, modalités du contrôle des connaissances...*) et le taux de présence aux examens ainsi qu'à la réussite au passage L1>L2. Forts de ces observations et corrélations (*en gardant à l'esprit que corrélation n'est pas causalité*), nous avons proposé un ensemble de mesures pour tenter d'apporter - sur un mode expérimental et à petite échelle - des moyens pour répondre

au défi de cet échec. Ces moyens ont consisté tout d'abord à mieux accueillir les étudiants lors de la semaine de rentrée en incluant des entretiens individuels pour déterminer par le dialogue, la justesse de leur affectation afin de mettre en place, le cas échéant, une réorientation très précoce ; puis à proposer des mesures propres à faciliter l'acquis disciplinaire comme des dédoublements de groupes, l'introduction de travaux en mode projets, de serious games, de classes inversées ou une dose d'interactivité en amphithéâtre. De même nous avons mis en place des ateliers s'attachant au bien être étudiant (*par ex sophrologie pour lutter contre le stress*) ou bien visant à construire un sentiment d'appartenance à l'Université pour faciliter la socialisation et l'esprit d'entraide. Nous avons enfin proposé des diplômes spécifiques comme le DU APC (*Aide au Passage du Concours infirmier*) pour répondre à des besoins particuliers. Ces mesures ont porté leurs fruits à double titre, d'une part en mettant en mouvement des équipes pédagogiques impliquées et d'autre part en enclenchant une dynamique vertueuse chez les étudiants. Tout cela cependant est resté à petite échelle du fait du taux d'encadrement particulièrement bas de notre établissement, qui nous interdit un déploiement à grande échelle.

- L'Emulateur, une tentative pour mieux faire et faire de façon plus large

Nous avons eu cependant la chance de pouvoir postuler au printemps 2018, et d'obtenir des moyens nouveaux dans le cadre de la loi ORE, pour mettre en œuvre des mesures d'accompagnement dédiées à la réussite des étudiants de première année de Licence en touchant une population estudiantine plus conséquente.

Dans ce contexte nouveau, nous avons pu démarrer à la rentrée 2018/19 le projet expérimental que nous avons conçu et nommé « Emulateur ». Il s'agit d'un nouvel espace pédagogique matériel et organisationnel dédié à la première année universitaire afin que les étudiants et enseignants se saisissent et développent un ensemble innovant au service d'une orientation et d'une réussite optimale. Il a été imaginé pour que chacun se sente à sa place à l'Université, en y étant reconnu pour ses qualités et son originalité, confiant en ses capacités, et fier d'acquérir des connaissances et des compétences cohérentes avec ses attentes. L'Emulateur s'adresse en priorité aux « Oui si » de Parcoursup et vise à :

✓ **Dynamiser les étudiants et les rendre acteurs de leur formation**

- Par immersion dans un environnement propice au développement de la confiance en soi, à l'appropriation du bien fondé de « faire des études supérieures » et à l'enclenchement d'une dynamique d'apprentissage inclusive en proposant une série d'ateliers d'accompagnements (outils méthodologiques, prise de parole, gestion du stress, sophrologie pour la mémorisation, tutorat, détection et prise en charge des dyslexie) le tout dans un cadre favorisant la socialisation



- ✓ **Susciter une prise de conscience du périmètre des connaissances et compétences attendues non maîtrisées puis permettre la consolidation des connaissances et compétences incontournables (« attendus » de filière)**
  - Des outils numériques d'auto-positionnement en présentiel ou en ligne permettent aux étudiants d'éprouver leurs connaissances et compétences au regard des attendus de filière. Cette approche sert de socle et est complétée par le regard d'un accompagnateur professionnel pour positionner au mieux l'étudiant avec son projet d'étude. Une fois ces bilans effectués, l'apprentissage de notions disciplinaires se fait au travers d'approches pédagogiques novatrices (apprentissage par projets ou par problèmes)
- ✓ **Apporter soutien et formation pédagogiques complémentaires aux enseignants et enseignants-chercheurs dans un format permettant l'échange et le retour d'expérience**

Les premiers résultats montrent que les étudiants accompagnés dans le cadre de l'Emulateur réussissent aussi bien que les étudiants de L1 admis en tant que « Oui ». Cela tend à démontrer l'efficacité des mesures d'accompagnement proposées, mesures qui seront reconduites avec quelques ajustements justifiés par leur évaluation et élargies dès la rentrée prochaine.

### ***Transformation et Innovation pédagogiques***

L'établissement a développé une politique active de transformation et d'innovation pédagogique au travers de plusieurs actions comme par exemple la tenue de séminaires mensuels dits « mardis pédagogiques », le plan de formation des personnels enseignants en lien avec l'innovation pédagogique ou bien la création d'une Commission d'Investissement et d'Innovation pour la Formation (CIIF) qui permet de financer, via un appel à projet biannuel, l'acquisition de matériels ou l'introduction de nouvelles méthodes ou expérimentations pédagogiques. Cette commission a permis, par exemple, la réalisation d'un MOOC en musicologie (voir <https://www.univ-devry.fr/toute-lactualite/actualites-formation/un-mooc-sur-la-musique-porte-par-luniversite-devry.html>).

Les réflexions autour des nouvelles pédagogies d'enseignement (*notamment en distanciel*) font également intervenir différents services d'appui de l'Université comme le Service d'Accompagnement aux Usages du Numérique (SAUN) mais également le Service Commun de Formation Continue (SCFC).

Les transformations pédagogiques impliquent les enseignants-chercheurs et les enseignants qui seront formés à ces nouvelles méthodologies au sein des salles que nous avons créées et qui sont adaptées à l'usage des moyens modernes d'enseignement (*classes inversées, écrans interactifs, utilisation d'applications mobiles...*).

Ces transformations s'enrichissent de notre collaboration avec l'Institut Villebon-Charpak, notamment par notre implication dans les enseignements de sa Licence Sciences et Technologies, initiée au cours du contrat quinquennal, au sein de la ComUE Paris-Saclay.

Cette réflexion s'accompagnera du développement de nouveaux outils numériques adaptés qui représenteront également une occasion pour notre établissement de rationaliser et d'homogénéiser l'évaluation des étudiants mais également des enseignements. L'OFVU pourra faire profiter la communauté enseignante et les équipes pédagogiques de son expérience dans le développement des questionnaires en ligne. Notre établissement disposera ainsi d'une base commune d'évaluations qui pourra être mise à disposition et discutée lors des conseils de perfectionnement de chaque mention afin d'améliorer la qualité de notre offre.

Deux chargés de Mission « **Observatoire du L1** » et « **Innovation et Transformation Pédagogique** » ont été nommés au début de cette nouvelle mandature (2019-2022), réaffirmant ainsi la volonté de notre établissement à réussir cette transition pédagogique indispensable à nos formations par l'accompagnement de nos collègues.

### ***Internationalisation des formations***

Des actions particulières ont été menées par l'Université d'Evry et également en collaboration avec la ComUE Paris-Saclay pour promouvoir notre offre de formation à l'international et pour recruter des étudiants étrangers. La Direction de la Recherche et des Relations Internationales (DRRI) de l'Université d'Evry permet de consolider les partenariats en Europe et de développer de nouvelles collaborations avec par exemple, la Chine, le Brésil et le Canada. D'autre part notre établissement a mis en place des programmes de financements spécifiques « Aide à l'Internationalisation des Formations » (AIF) ainsi que des bourses pour accompagner la mobilité sortante des étudiants. Il ne fait nul doute que l'ensemble de ces actions aura des conséquences positives sur l'attractivité à l'international de nos formations et la mobilité des étudiants et du corps enseignant.

### ***Fiches RNCP et supplément au diplôme***

Au moment du dépôt de notre rapport d'autoévaluation, seules les fiches RNCP et les suppléments au diplôme des Licences générales avaient fait l'objet d'une validation par nos instances. Des fiches RNCP existaient seulement pour certaines Licences professionnelles. Quant aux Masters, nous sommes toujours dans l'attente du référentiel national qui doit être proposé par le ministère. Une attention particulière sera portée sur l'établissement du supplément au diplôme pour l'ensemble des formations.

### ***Les missions de l'Université d'Evry ne se résument pas à la notion d'Université de proximité***

Les évaluations du HCERES font régulièrement état « d'Université de proximité » pour caractériser l'Université d'Evry-Val-d'Essonne.

La gouvernance est attachée à la continuité et à l'accessibilité du service public d'enseignement supérieur. À ce titre elle s'investit pour servir au mieux et apporter, notamment aux étudiants de première année, toute la qualité et les accompagnements souvent nécessaires à un public, pas toujours averti ou prêt à la sortie du lycée pour, sans période de transition, assumer une émancipation rapide liée notamment à une réduction de la proximité du corps enseignant par rapport au lycée, au passage à l'âge adulte et aux responsabilités que cela suppose vis-à-vis de ses actes, et pour certains à la libération parfois nécessaire de pressions éventuelles de l'entourage ou encore le devoir de travailler en plus d'étudier pour assurer sa subsistance.

Par ailleurs, nous défendons l'idée que proposer une offre diversifiée de Licence aux étudiants de son bassin et les accueillir n'est pas une spécificité propre à notre établissement, quand bien même nous assumons pleinement cette mission et nous y apportons toute la qualité et notre énergie en tant qu'acteur socio-responsable. Une telle ouverture est constatée dans la très grande majorité des universités en France, l'inverse est exception et ne concerne que de rares universités. Aussi, nous ne nous reconnaissons pas cette caractérisation qui tendrait à nous enfermer dans une vision réductrice de notre mission de formation et de recherche.

En effet la dimension recherche, incluant les formations en Master et Doctorat, est par essence internationale et ne correspond en rien à cet adjectif. Il est de plus patent que pour les Masters et Doctorats, le recrutement des étudiants se fait nettement aux niveaux national et international, et ce d'autant plus que nous partageons la majorité de notre offre Master et la totalité de la formation doctorale avec les établissements du périmètre de la ComUE université Paris-Saclay et demain avec l'Université Paris-Saclay.



# OBSERVATIONS SUR L'AVIS GLOBAL DU CHAMP DE FORMATION

**Champ de formation : Droit, Économie, Gestion**

<b>OBSERVATIONS SPECIFIQUES</b>	
<b>Partie du rapport</b>	<b>Observations</b>
<b>Page 7</b>	Une référence est faite au Master Droits fondamentaux de la mention « Droit international et européen ». Ce parcours n'est pas opéré à l'Université d'Evry mais à l'Université Paris-Sud.
<b>Page 7</b>	Il est mentionné le parcours droit des achats publics, mais ce parcours est opéré par l'Université Paris-Sud.
<b>Page 8</b>	Les effectifs du parcours DHDH ne prennent pas en compte le fait que des étudiants sont inscrits dans le même parcours dans la mention Droit international et européen. Les effectifs affichés sont en conséquence partiels.
<b>Page 8</b>	Droit du patrimoine culturel et Droit des contrats publics sont des parcours qui ne sont pas opérés à l'Université d'Evry et où nous n'intervenons pas.
<b>Page 10</b>	Il est mentionné le parcours Droit des achats publics, mais ce parcours est opéré par l'Université Paris-Sud. De même pour le parcours Droits fondamentaux.
<b>Page 10</b>	Droit du patrimoine culturel et Droit des contrats publics sont des parcours qui ne sont pas opérés à l'Université d'Evry et où nous n'intervenons pas dans ce parcours.
<b>Page 10</b>	Droit des achats publics n'est pas opéré à l'Université d'Evry mais à l'Université Paris-Sud.



# OBSERVATIONS SUR LES FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

## Liste des formations sans observations

### Formations de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne

- Licence Droit
- Licence Économie – Gestion
- LP E-commerce et marketing numérique
- LP Métiers du marketing opérationnel
- LP Métiers du tourisme : commercialisation de produits touristiques
- LP Services à la personne
- Master Justice, procès, procédures
- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel

### Formations de l'Université Paris-Saclay

*Pour ces formations, les observations seront formulées dans le cadre de la réponse au rapport d'évaluation HCERES des champs de formations Paris-Saclay suivants :*

- 1) *Droit et science politique*
- 2) *Sciences sociales*

- Master Droit de la santé (1)
- Master Droit des affaires (1)
- Master Droit international et européen (1)
- Master Droit public (1)
- Master Finance (2)
- Master Innovation, entreprise et société (2)

## Licence Administration économique et sociale

### OBSERVATIONS GENERALES

#### **Finalité**

L'AES n'est pas une discipline au sens du CNU. Cela implique une singularité quant à la finalité que nous pouvons nous fixer pour les étudiants inscrits en Licence AES. Comme le souligne le rapport, notre finalité est triple. Nous souhaitons que les étudiants puissent, selon leur projet professionnel, (1) entrer sur le marché du travail au sortir de la Licence AES, (2) être en mesure de réussir un concours de la fonction publique ou (3) poursuivre en Master dans les disciplines suffisamment compatibles avec la formation : la gestion et la sociologie.

*>> Nous proposerons de spécialiser davantage les étudiants en L3 pour ouvrir les perspectives de poursuite d'étude.*

#### **Positionnement dans l'environnement**

Nous confirmons les constats établis dans le rapport HCERES quant au positionnement de la Licence AES. Des évolutions sont programmées pour : (1) co-construire la Licence AES avec l'Université Versailles-St-Quentin ; (2) rapprocher la Licence AES de la recherche, par une initiation à la science des données notamment ; (3) ouvrir de nouvelles spécialisations en L3 (autour de la comptabilité, du marketing, de la communication et des achats) pour maintenir le lien avec le tissu économique ; (4) accroître la mobilité internationale, en élargissant les démarches internationales (un test est mené avec l'UQAM).

#### **Organisation pédagogique**

Les étudiants de Licence AES doivent en premier lieu être formés au Droit, à l'Economie, et à la Sociologie. Ceci explique le tronc commun en L1 et L2. L'idée d'une pré-spécialisation en L2 nous semble judicieuse. Comme le souligne le rapport, la professionnalisation, par le truchement de conventions de stage ou de contrats d'apprentissage reste peu développée. La généralisation du TOEIC en L3 se confirme.

*>> Nous proposerons des enseignements de pré-spécialisation en L2 pour faciliter le choix de la spécialité en L3.*

*>> Nous proposerons d'ouvrir plusieurs parcours de L3 à la formation en apprentissage. Nous souhaitons inciter les étudiants de L2 à préparer leur année de L3 en apprentissage par une expérience de stage.*

#### **Pilotage**

L'un des facteurs clé de succès de la Licence AES au regard de sa triple finalité réside dans la prise en charge de davantage d'éléments constitutifs des UE par des enseignants-chercheurs. Nous confirmons qu'un conseil de perfectionnement s'est également tenu pour l'année universitaire 2017-2018 (le 13 juillet 2018). Par exemple, le conseil de perfectionnement avait proposé une évolution du pilotage des enseignements d'informatique.

*>> Nous proposerons aux collègues enseignants-chercheurs du département Gestion-AES d'allouer une partie de leurs heures aux enseignements de licence AES.*



*>> Nous proposons de mettre en œuvre l'évaluation des enseignements dès la première année de la nouvelle accréditation, soit l'année universitaire 2020-2021.*

### **Résultats constatés**

Le rapport HCERES met en lumière un axe important d'amélioration du pilotage de la Licence AES : la production et l'analyse de données relatives à la réussite des étudiants.

*>> Nous proposons d'augmenter notre connaissance des flux de la filière (1) par l'intégration de davantage d'enseignants titulaires dans la filière afin de partager plus facilement l'information et (2) par un suivi plus important des statistiques produites par les services centraux.*

### **Conclusion**

Nous sommes en accord avec les points forts et faibles relevés par le HCERES et nous tiendrons compte en conséquence de ces éléments pour améliorer la qualité de nos formations sur le quinquennat qui s'ouvre.

**LP Assurance, banque, finance : chargé de clientèle**

OBSERVATIONS GENERALES	
<p>L'évaluation du HCERES a justement mis l'accent sur les points forts de la Licence ainsi que sur les points restant à améliorer. Nous apportons en regard les observations spécifiques mentionnées ci-dessous.</p>	
OBSERVATIONS SPECIFIQUES	
Partie du rapport	Observations
<p><b>FINALITES</b> Le dossier ne mentionne pas de délocalisation.</p>	<p>A compter de la rentrée prochaine, la Licence professionnelle banque assurance sera délocalisée sur l'Université Privée de Fes, au Maroc. Plusieurs actions sont actuellement en cours, simultanément, pour finaliser ce partenariat et cette délocalisation :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) la signature d'un accord cadre (avec l'UPF, transmis pour avis à l'Université d'Evry)</li> <li>2) la convention de délocalisation</li> <li>3) la signature d'une annexe financière</li> <li>4) la signature d'une annexe pédagogique</li> </ol>
<p><b>POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT</b> Le dossier mentionne une réflexion qui est menée par l'équipe pédagogique pour un rapprochement avec la licence de Sceaux.</p>	<p>Cela est en cours de réalisation.</p>
<p><b>PILOTAGE</b> Les modalités de contrôle des connaissances et de suivi des compétences sont évoquées mais non détaillées. Il est donc impossible de proposer une évaluation sur ces deux critères et notamment, d'estimer l'adéquation ou non de ces éléments avec la formation.</p>	<p>Un livret de compétences est en cours de finalisation, avec les professionnels. A la rentrée prochaine, il sera intégré à un livret Formation-Compétences professionnelles, qui sera utilisé pour qu'apprenti et maître d'apprentissage puissent suivre et contrôler les compétences ainsi que les connaissances en cours d'acquisition, suivant les périodes de formation et les périodes en agences.</p> <p>En parallèle, les modalités de connaissances seront précisées, et notées dans le livret, pour chaque module, sous au moins deux formes d'évaluation (QCM, exposé, jeu de rôle, simulation...).</p>

<p><b>RESULTATS CONSTATES</b> Il n'y a pas de données sur les salaires.</p>	<p>Ces données ont été demandées à la promotion 2017-2018 dans le questionnaire qui leur a été envoyé (abordé dans le dernier point de ces observations.)</p>
<p><b>CONCLUSION POINTS FAIBLES :</b></p> <p><b>1- Place du numérique dans les enseignements.</b></p> <p><b>2- Manque d'informations sur le suivi des compétences.</b></p>	<p><b>Place du numérique dans les enseignements</b></p> <p>1-Depuis la rentrée 2018, les étudiants suivent une formation numérique à l'AMF, qu'ils passeront en juin 2019. Cette formation représente une cinquantaine d'heures de formation et d'exercices, qu'ils préparent sur des ½ journées, et à distance. C'est un point supplémentaire dans l'enseignement par le numérique ainsi que dans la professionnalisation, et qui pourra renforcer le positionnement de la formation et son attractivité.</p> <p>L'importance de cette place du numérique soulignée par le HCERES a aussi conduit la responsable de formation à solliciter les intervenants professionnels, en leur demandant d'analyser les possibilités d'intégration du numérique au sein des modules banque et assurance. Les propositions seront alors discutées en réunion pédagogique de fin d'année, mais des éléments ont déjà été proposés, par une des community manager du Crédit Agricole intervenant en EC 154, tels que des cours en visio-conférence.</p> <p>2- Le suivi des compétences va être mis en œuvre dans un livret de suivi de l'apprenti, afin de permettre à l'apprenti et au maître d'apprentissage de valider les compétences à acquérir dans chaque module professionnel de la licence.</p>
<p><b>ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS</b> Néanmoins, le manque d'informations communiquées sur plusieurs critères gêne son évaluation. Ainsi, il serait intéressant de renforcer :</p> <p><b>1- le suivi de l'insertion des diplômés</b></p> <p><b>2- et de l'évaluation des enseignements.</b></p> <p><b>Le positionnement de la formation et son attractivité pourraient être renforcés en donnant</b></p> <p><b>3- une place plus importante au numérique dans la formation.</b></p>	<p><b>Manque d'informations sur le suivi des compétences</b></p> <p>1- Afin de renforcer le suivi de l'insertion des diplômés, la responsable de formation a décidé de réaliser un questionnaire qui sera envoyé à tous les diplômés en février de l'année suivant l'obtention de leur diplôme, en même temps que l'invitation à leur remise de diplôme. Ce sera un jalon supplémentaire dans le suivi de leur insertion, en plus du questionnaire qu'ils remplissent déjà depuis un an à l'issue de leur soutenance de mémoire, en septembre, et des enquêtes du CFA. Ce questionnaire a déjà été envoyé aux diplômés de 2017-2018, qui étaient présents à 80% lors de leur remise de diplôme le 15 avril 2019.</p> <p>2- Une procédure d'évaluation des enseignements va aussi être mise en place dans la salle informatique de chaque site. Ainsi les S1 et S2 seront évalués cette année lors de la dernière semaine de cours. A compter de la rentrée prochaine, les modules du S1 seront évalués la dernière semaine de janvier, et les modules du S2 en juin, lors de la dernière semaine de cours.</p> <p>3- La place plus grande attribuée au numérique a été développée dans le point précédent.</p>

## LP Gestion des achats et des approvisionnements

OBSERVATIONS GENERALES	
<p>Afin de tenir compte des remarques du HCERES, le département envisage de fusionner la Licence LPGAA avec la LP Management de la Chaîne Logistique de l'IUT. La Licence LPGAA ne fera plus ainsi partie de la nouvelle offre de formation quinquennal 2020 – 2024.</p>	
OBSERVATIONS SPECIFIQUES	
Partie du rapport	Observations
<b>Positionnement dans l'environnement</b>	<p>« La LP est intégrée au département AES de l'Université d'Evry. Le positionnement de la formation au niveau local, régional et/ou national, n'est pas explicité. » :</p> <p>Son positionnement au niveau local, régional et national est cohérent avec le tissu économique, plus globalement les attentes des entreprises pour cette filière métier. Les métiers préparés répondent aux attentes des entreprises.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>	<p>« L'articulation avec la recherche est limitée. » : Le responsable de la formation a obtenu son Doctorat en Sciences de Gestion en juin 2018 à partir de la problématique suivante : « Comment la professionnalisation de la fonction achat au travers du marketing achat, de l'innovation et de la conduite du changement, contribue-t-elle à la compétitivité de l'entreprise ? : une étude exploratoire ». Par conséquent, il a veillé par exemple à intégrer des principes de recherche adaptés dans le cadre de la formation et du mémoire ainsi que des projets tuteurés.</p>
<b>Organisation pédagogique</b>	<p>« Le contenu, la formalisation et la périodicité de cet accompagnement ne sont pas précisés. » : Un tuteur pédagogique est affecté à chaque étudiant dès la réunion de rentrée, où sont par ailleurs rappelés le rôle du tuteur pédagogique et les attendus. De plus, le guide méthodologique comprenant l'ensemble des exigences liées à la réalisation du mémoire et à son évaluation est lui-même remis le jour de la réunion de rentrée. En complément, les étudiants ont des heures de formation sur la méthodologie mémoire. L'ensemble des points sont rappelés lors de la réunion des maîtres d'apprentissage. Il en est de même pour les projets tuteurés.</p>
<b>Organisation pédagogique</b>	<p>« Deux langues sont enseignées : l'anglais et une LV2. Aucune autre forme d'ouverture internationale n'est proposée. » :</p> <p>Trois langues sont proposées, l'anglais et une seconde langue, l'espagnol ou l'allemand.</p> <p>« Aucune autre forme d'ouverture internationale n'est proposée. » : Depuis cette année, les étudiants sont passés le TOEIC afin de mieux les préparer à des postes liés à des environnements internationaux.</p>

<p><b>Pilotage</b></p>	<p>« L'équipe pédagogique se rencontre pendant les jurys (deux fois par an) » :</p> <p>L'équipe pédagogique se retrouve aussi lors de la réunion des Maitres d'apprentissage et lors du conseil de perfectionnement.</p> <p>« Le rôle de ce conseil de perfectionnement reste à préciser ainsi que son organisation et son contenu. » :</p> <p>Ce rôle est défini et l'agenda du conseil de perfectionnement est aligné en ce sens. Le conseil de perfectionnement fait l'objet d'un CR diffusé au département et au CFA.</p> <p>« Nous ne disposons d'aucune information sur les recrutements. Dans les perspectives d'évolution et d'amélioration, il est spécifié de réaliser une fiche du répertoire national des certifications professionnelles (alors qu'elle est spécifiée dans le dossier). » :</p> <p>Une démarche pour faire évoluer l'équipe pédagogique et intégrer des enseignants chercheurs a eu lieu mais la localisation des cours au lycée était un frein au recrutement.</p>
<p><b>Résultats constatés</b></p>	<p>« L'origine des étudiants n'est pas précisée. ».</p> <p>Les étudiants sont principalement issus de Bac + 2 commerce, logistique ou gestion : BTS CI, NDRC, MUC, technico- commercial, logistique ; DUT techniques de commercialisation, gestion des entreprises et des administrations, gestion de la logistique et des transports...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L2 LEA, Eco gestion, AES, ...</li> <li>• Filière technique : DUT génie électrique, génie mécanique, gestion de la production, maintenance industrielle ou BTS à vocation industrielle. C'est précisé sur la plaquette du CFA.</li> </ul>
<p><b>Résultats constatés</b></p>	<p>« 27 % des étudiants en 2016-2017 ont abandonné la formation et/ou se sont réorientés (3 sur 11). ».</p> <p>Les étudiants n'ont pas abandonné la formation, mais n'ont pas trouvé de contrats d'apprentissage et par conséquent, n'ont pu poursuivre la formation qui est uniquement dispensée en l'alternance.</p> <p>« Le suivi des promotions ne semble pas être fait par le responsable de formation. » :</p> <p>Ce suivi est effectué par le CFA avec le concours du responsable de formation, et ce point est adressé lors de la RIMA et du conseil de perfectionnement.</p>
<p><b>Conclusion</b></p>	<p>« Pilotage de l'Université ».</p> <p>Le pilotage à distance n'est pas facile dans le cadre de la délocalisation de la formation. Cependant le suivi est réalisé, avec la volonté systématique d'en améliorer la qualité même s'il reste encore des axes d'amélioration.</p> <p>« Place du numérique et des innovations pédagogiques. ».</p> <p>Les cours font souvent appel à des supports vidéo, et les intervenants travaillent sur la base de supports numériques.</p> <p>« Fort taux de poursuite d'études pour la première promotion. ».</p> <p>Aujourd'hui, les entreprises recherchent des étudiants ayant un Bac +5 avec une spécialisation Achat pour exercer le métier d'acheteur. Il est donc cohérent que les étudiants poursuivent leurs études. Cette formation n'est pas appropriée pour une Licence professionnelle mais plutôt pour</p>

	une Licence générale qui s'inscrirait dans un parcours de formation cohérent avec le master Management Global des Achats et de la Chaîne Logistique et Logistique du Département AES.
--	---

## LP Logistique et pilotage des flux

OBSERVATIONS SPECIFIQUES	
Partie du rapport	Observations
<p><b>Principaux points faibles :</b>  <b>Un nombre très faible d'intervenants professionnels extérieurs, spécialistes du secteur d'activités visé.</b></p>	<p>Le rapport fait état de 25% d'heures assurées par des professionnels, dont 5% seulement assurées par un professionnel de la logistique. Néanmoins, il ne comptabilise donc pas les heures réalisées par les deux PAST du département comme attribuées à des professionnels de la logistique. Il s'agit d'un PAST – Manager en transport maritime et commerce international et d'un autre – directeur des opérations logistiques.</p> <p>Avec ces heures, le taux d'intervention des professionnels de la logistique dépasse largement les 5% mentionnés dans le rapport.</p>
<p><b>Principaux points faibles :</b>  <b>Un positionnement proche d'une autre LP de l'établissement (la LP Gestion des achats et des approvisionnements).</b></p>	<p>A notre sens, ce problème ne se pose pas. Néanmoins, cette LP ne sera pas renouvelée, l'UFR-SHS ayant décidé de la fermer.</p>
<p><b>Principaux points faibles :</b>  <b>Une trop faible insertion professionnelle à 30 mois (61%)</b></p>	<p>Comme beaucoup de LP, 1/3 de nos étudiants poursuivent leur apprentissage en Master (dont la moitié au sein de notre établissement 16% du total). A 30 mois, ils n'ont pas encore terminé leur études ce qui explique le taux d'insertion professionnelle de 61%.</p>

## *LP Logistique et transports internationaux*

### OBSERVATIONS GENERALES

Changement de responsable en décembre 2018.

Aucune observation. Les remarques du HCERES ont été prises en compte pour la phase projet.



## *LP Management des processus logistiques*

### **OBSERVATIONS GENERALES**

L'évaluation du HCERES met en valeur la qualité pédagogique de la formation et son adéquation avec les besoins exprimés dans les compétences professionnelles visées. Les seules recommandations suggérées par le HCERES concernent le suivi des diplômés et le taux de poursuites d'études. Leur prise en compte n'implique pas d'actions directement liées à la pédagogie et l'organisation mise en œuvre dans la LP. Le suivi des diplômés dépend d'enquêtes réalisées par le CFA et l'établissement, le taux de poursuite d'études dépend des formations qui accueillent nos étudiants sans que nous le facilitions.

## LP Management et gestion des organisations

### OBSERVATIONS GENERALES

Nous avons construit le dossier d'accréditation 2020-2024 comprenant un projet de refonte de la maquette en s'attachant à l'esprit de l'analyse et des recommandations proposées par le HCERES. Ainsi,

- Un seul parcours sera proposé pour une meilleure lisibilité des intitulés d'enseignements, pour une complémentarité des compétences croisées et pour une cohérence dans la formation (Entrepreneuriat, Repreneuriat et Intrapreneuriat).

- Les enseignements seront présentés par « Blocs de Compétences » (ex : bloc de compétences (BC 5) SI, Numérique et Digital).

Au-delà de ce remaniement profond, nous souhaitons apporter au HCERES les éléments d'information suivants :

- Le passage de 45 à 20 étudiants entre 2013 et 2017 n'est pas lié à une érosion de candidatures, mais à la fin d'un partenariat avec le Lycée Paul BERT de Maisons-Alfort qui comprenait un groupe délocalisé d'environ 20 étudiants. Chaque année les candidatures restent identiques. La cible pour la LP MGO est d'avoir un groupe autour de 20 à 25 étudiants.

- Le taux d'insertion en 2017 (enquête 6 mois après la sortie) est de 95% en emploi ou poursuite d'étude (pour 60% contrat type CDI, CDD, ..., pour 25% contrat en apprentissage et 10% en FI) et seulement 5% en recherche d'emploi.

- Intégration de la formation au sein de l'IUT de Brétigny-sur-Orge (pérennité de la formation, mutualisation des moyens, bonne coopération entre les formations DUT et cohérence avec la poursuite d'études en LP MGO (totalement "tubulaire")).

- Le rapprochement avec l'IUT de Brétigny-sur-Orge apporte un renfort en termes de diversification et d'équilibre de l'équipe pédagogique (EC-MCF-Titulaires-Permanents-Professionnels).

- Des projets de valorisation des partenariats, d'implication du monde professionnel (Maître d'apprentissage) et socio-économique. Exemple d'un premier partenariat en cours de signature avec l'ESAM (apport d'une possibilité de mobilité internationale des étudiants, d'un réseau d'Alumni et d'entreprises nouvelles, accès à une incubateur et à une délocalisation possible du diplôme). Ce partenariat peut également accroître la visibilité du diplôme (renommée), de l'IUT et de l'Université.

## LP Métiers de la communication : chargé de communication

OBSERVATIONS GENERALES	
<p>Les éléments présentés ci-dessous visent à améliorer la compréhension de l'articulation de la Licence professionnelle Métiers de la communication : chargé de communication.</p>	
OBSERVATIONS SPECIFIQUES	
Partie du rapport	Observations
<b>Finalité</b>	<p>La formation de communicants « polyvalents » est réalisée dans un but d'insertion immédiate des étudiants dans le monde professionnel. La demande des entreprises du secteur incite cependant les étudiants à la poursuite d'étude. L'équipe pédagogique a pour mission de les préparer en premier lieu à l'entrée sur le marché de l'emploi et les accompagne dans leur projet professionnel en fonction de leur choix individualisé.</p>
<b>Organisation pédagogique</b>	<p>La présence d'un nombre conséquent de cours magistraux en semestre 1 participe à l'assurance de l'acquisition par les étudiants d'un socle de compétences solide, nécessaire à une mise en pratique au cours de l'année. La diversité des profils entrants est ainsi régulée dans la transmission des savoirs par l'équipe enseignante qui a pour mission d'intégrer parfaitement les étudiants au profil extérieur en apportant des connaissances complémentaires aux étudiants issus d'une formation préalable de communicant. Il n'existe pas de module dédié à la remise à niveau mais les étudiants sont répartis auprès des tuteurs pédagogiques en prenant en compte leur provenance. Aussi, un accompagnement individualisé est mis en place par chaque enseignant référent en lien avec ses collègues avec des travaux complémentaires et adaptés.</p>
<b>Pilotage</b>	<p>La spécificité des enseignements dispensés nécessite l'intervention de professionnels disposant d'une expertise spécifique d'un domaine d'activité. Actuellement, des partenariats avec d'autres formations sont en cours pour permettre l'intégration d'enseignants titulaires complémentaires. L'équipe sera renforcée pour la rentrée 2020 et permettra qu'un maximum de 70% des enseignements soit dispensé par des professionnels.</p>
<b>Résultats constatés</b>	<p>L'enquête menée par le CFA-EVE, partenaire de la formation en apprentissage montre que les taux d'insertion en emploi ont largement évolué pour la promotion 2016 2017. Ainsi, à 6 mois, 41 % des étudiants poursuivent des études et 59 % sont entrés dans le marché de l'emploi dont 80 % en emploi.</p>

**LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise**

OBSERVATIONS SPECIFIQUES	
Partie du rapport	Observations
<b>Organisation pédagogique</b>	<p>La répartition des ECTS tient effectivement compte de l'importance de la matière et pas uniquement du volume horaire. La seule modification qui semblerait judicieuse serait de réduire le nombre d'ECTS affecté au bloc de connaissances « droit des affaires » au profit du bloc de connaissances « Révision comptable ». La répartition CM TD correspond à un découpage entre contenus théoriques et travaux dirigés. Dans les faits il s'agit de cours/TD.</p> <p>La faiblesse du numérique tient à la faiblesse des installations, lors des conseils de perfectionnement, cette question a plusieurs fois été soulevée. Il serait peu pertinent d'utiliser des logiciels comptables à des fins de saisie (ce qui n'est pas l'objet de la LP). Pour le contrôle comptable par cycle, les professionnels utilisent des logiciels variés et exportent des données issues de dossiers volumineux, mais réalisés sur des logiciels différents. La LP réfléchit actuellement sur la possibilité de prendre une licence pour un logiciel utilisé par un professionnel assurant des cours en contrôle comptable par cycle afin de pouvoir télécharger des fichiers de révision.</p> <p>Les étudiants exploitent tous par ailleurs des logiciels professionnels lors de leur apprentissage.</p> <p>La fiche RNCP correspond à la précédente accréditation et doit faire l'objet d'une mise à jour dans le cadre de la prochaine accréditation.</p>
<b>Pilotage</b>	<p>Equipe pédagogique : Un nouvel enseignant affecté à l'Université (département Gestion AES) a rejoint l'équipe au cours de l'année universitaire, ce qui porte à trois le nombre d'enseignants d'Evry.</p> <p>Il est effectivement regrettable que la LP ne comprenne pas d'enseignant-chercheur au sein de l'équipe pédagogique. Une demande est effectuée au sein du département afin d'essayer d'y remédier. Le faible taux d'encadrement du département en enseignants-chercheurs et leur mobilisation sur les Masters expliquent cette lacune.</p>
<b>Recommandations</b>	<p>La formation envisage de formaliser la relation avec l'association des experts comptables de l'Essonne. Des contacts ont été pris au cours du premier semestre 2018/2019. Il est important de noter que les experts comptables de l'Essonne sont à l'origine de la demande de création de cette Licence.</p>

## LP Métiers de la GRH : assistant

OBSERVATIONS GENERALES	
<p>Le contenu du rapport de l'HCERES est conforme.</p> <p>A noter que le partenariat Cépréco, organisme consulaire des Hauts-de-France, situé à Roubaix, a pris fin l'année dernière.</p> <p>Un nouveau partenariat est en cours, avec la Mairie d'Étampes, pour la création d'un nouveau groupe dans le Sud-francilien, dès la rentrée 2019-2020.</p>	
OBSERVATIONS SPECIFIQUES	
Partie du rapport	Observations
<b>Pilotage</b>	<p><u>Conseils de perfectionnement</u> : Il y a trois CP différents : un CP unique pour les deux groupes en alternance de Brétigny et celui de Paris (un compte rendu fourni dans le dossier), un pour Roubaix et un pour le groupe FC de Brétigny (aucun compte rendu n'est fourni dans le dossier).</p> <p><u>Réponse</u> : il nous semblait qu'il fallait ne joindre qu'un CR. Nous disposons des CR du groupe en FC si besoin.</p>
<b>Pilotage</b>	<p>Les modalités et les viviers de recrutement des différents groupes de la LP ne sont pas précisés :</p> <p><u>Réponse</u> : Communication via la presse pour le groupe FC. Communication/partenariat mené par le CFA pour les groupes en alternance (auprès des lycées de l'Essonne lors de portes ouvertes, ou salons de l'alternance) + Vivier d'entreprises partenaires qui reprennent des alternants régulièrement (dont chaque année pour certaines d'entre-elles).</p>

***LP Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation des biens immobiliers***

**OBSERVATIONS GENERALES**

En réponse à l'expertise du HCERES et à ses recommandations, nous nous efforcerons d'étoffer le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués dans cette formation.

Nous serons également attentifs au contenu des informations destinées aux étudiants pour mettre en avant le caractère professionnel de la Licence et les inciter à entrer sur le marché de l'emploi à son terme.

## LP Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web

### OBSERVATIONS GENERALES

Réponses aux points faibles principaux :

**Une participation trop faible d'EC Enseignants chercheurs de l'établissement porteur aux enseignements.**

Certains enseignements techniques nécessitent l'intervention de professionnels notamment dans le domaine du multimédia et de la communication numérique.

La formation compte actuellement quatre enseignants-chercheurs. Un cinquième collègue, enseignant-chercheur à l'IUT d'Evry, intégrera la formation en septembre 2019 pour assurer le module Gestion de base de données.

**Un manque d'explication sur les raisons de la localisation dans un lycée très proche de l'IUT**

La location de la LP CGPM au lycée Corot de Savigny-sur-orge (situé à proximité du département TC Juvisy) est volontaire. Ce partenariat a un double objectif :

- Le lycée Corot met à la disposition de l'IUT une salle dédiée à la LP et équipée de matériel informatique et logiciels multimédia qui répondent au besoin pédagogique de la formation. Les locaux du département TC Juvisy, ayant un nombre de salles limité, ne peuvent pas accueillir plus d'effectifs.
- Le partenariat avec le lycée Corot nous a permis de bénéficier du soutien des entreprises partenaires du lycée qui ont exprimé leur besoin dans le domaine de spécialisation de la LP.  
Il existe un potentiel économique important sur le territoire permettant d'offrir des débouchés aux étudiants en termes de contrats en alternance ou d'emplois.

### OBSERVATIONS SPECIFIQUES

Partie du rapport	Observations
<b>Présentation</b>	Le volume horaire de la formation est de 595h (et non 600) + 150h projet tutoré.

**LP Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration**

OBSERVATIONS SPECIFIQUES																									
Partie du rapport	Observations																								
<b>Positionnement</b>	Il existe effectivement une LP sur les métiers du tourisme, mais cette LP ne concerne pas le même public. La LP tourisme a une vocation plus commerciale et la LP Hôtellerie restauration est orientée vers le management et la gestion.																								
<b>Equipe pédagogique</b>	Il est effectivement regrettable que la LP ne comprenne pas d'enseignant-chercheur au sein de l'équipe pédagogique. Une demande est effectuée au sein du département afin d'essayer de remédier à ce constat. Le faible taux d'encadrement du département en enseignants-chercheurs et leur mobilisation sur les Masters justifient cette lacune. L'équipe devrait par ailleurs s'enrichir de professionnels notamment pour l'enseignement de l'évolution numérique de la profession. Depuis 2014, sept dossiers de VAE ont été validés et deux sont actuellement en cours de validation. Enfin, une réunion a été effectuée avec l'IUT GEA en février 2019 afin d'envisager les possibilités de collaboration. L'IUT est très intéressé par la LP et souhaite intervenir dans la formation. Cette licence permet de spécialiser leurs étudiants en gestion dans le domaine spécifique de l'hôtellerie et de la restauration.																								
<b>Pilotage</b>	L'équipe pédagogique est pilotée par un professeur agrégé du secondaire effectuant au moins 80 h de cours dans la formation (et non 21). Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées dans le MCC qui est communiqué aux étudiants et publié sur le site de l'Université.																								
<b>Recommandations</b>	<p>Un effort doit être effectué pour restructurer l'équipe pédagogique en faisant intervenir au moins un enseignant chercheur. Les conventions avec le lycée Saint Pierre et Polytech Université of New York existent. Insertion professionnelle à 6 mois : les statistiques communiquées par le CFA sont les suivantes :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2016 2017</th> <th>2015 2016</th> <th>2014 2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salarié ou apprenti</td> <td>60%</td> <td>44%</td> <td>73.4%</td> </tr> <tr> <td>Poursuite d'études</td> <td>20%</td> <td>19%</td> <td>20%</td> </tr> <tr> <td>Service civique</td> <td>6,8%</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sans emploi ne cherchant pas d'emploi</td> <td>6,8%</td> <td>12,5%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sans emploi et à la recherche d'un emploi</td> <td>13,4%</td> <td>25%</td> <td>6,6%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Parmi les étudiants sans emploi, il faut préciser que dans cette filière, suite au séjour à New York, et constatant la faiblesse de leur niveau en Anglais, trois ou quatre étudiants choisissent chaque année d'effectuer une année dans un pays anglophone à l'issue de la formation. Ils sont donc sans emploi et ne cherchent pas d'emploi.</p>		2016 2017	2015 2016	2014 2015	Salarié ou apprenti	60%	44%	73.4%	Poursuite d'études	20%	19%	20%	Service civique	6,8%			Sans emploi ne cherchant pas d'emploi	6,8%	12,5%		Sans emploi et à la recherche d'un emploi	13,4%	25%	6,6%
	2016 2017	2015 2016	2014 2015																						
Salarié ou apprenti	60%	44%	73.4%																						
Poursuite d'études	20%	19%	20%																						
Service civique	6,8%																								
Sans emploi ne cherchant pas d'emploi	6,8%	12,5%																							
Sans emploi et à la recherche d'un emploi	13,4%	25%	6,6%																						



## *LP Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*

### OBSERVATIONS GENERALES

Le rapport HCERES pointe un taux de 40% de poursuite d'étude. Il s'agit presque exclusivement de poursuites d'étude dans le domaine de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement, en cohérence la spécialité de cette Licence professionnelle. Cette formation Licence peut constituer pour les meilleurs étudiants une passerelle vers le niveau Master. Néanmoins, cette poursuite se concentre sur deux Masters qui tous deux sont en apprentissage, les étudiants gardant ainsi le statut de salarié.

**LP Technico-commercial**

<b>OBSERVATIONS GENERALES</b>	
Le rapport HCERES est conforme aux différentes réalités de la formation.	
<b>OBSERVATIONS SPECIFIQUES</b>	
<b>Partie du rapport</b>	<b>Observations</b>
<b>Conclusion</b>	Nos efforts vont porter sur les points de faiblesse suivants : suivi des étudiants après la Licence à plus brève échéance ; communication plus efficace en direction des départements techniques de l'Université.
<b>Résultats constatés</b>	Sur le nombre d'étudiants étrangers, nous ne pouvons apporter des chiffres précis : nous recevons des demandes régulières de pays d'Afrique du Nord et sub-saharienne, quelques demandes viennent également d'Asie. Toutefois, ces candidatures ne sont pas nécessairement suivies de recrutement, soit parce que le dossier est jugé insuffisant, ou bien parce que le candidat ne donne pas suite à sa candidature.

## Master Administration et échanges internationaux

OBSERVATIONS SPECIFIQUES	
Partie du rapport	Observations
<b>Finalités</b>	L'insertion professionnelle des étudiants est réelle et diverse. Au regard de la formation, les missions visées sont celles de chef de projet, chargé de mission pour le développement international d'ONG et d'OIG, ou au sein de collectivité territoriale
<b>Positionnement</b>	Des liens forts existent avec des acteurs sociaux-économiques au travers des ONG et OIG. Ces liens se traduisent principalement par l'intervention de vacataires venant notamment d'ONG internationales. De plus un effort est fait depuis plusieurs mois pour formaliser des liens conventionnels avec des universités de pays-tiers. Ce travail va être amplifié, conscient de son importance pour le positionnement du diplôme.  L'articulation avec la recherche est le fruit de l'intervention d'enseignants-chercheurs dans le parcours, qui exige une approche, mais également la rédaction d'un mémoire de stage, qui comprend une dimension recherche, il est vrai réduite. Les étudiants doivent également effectuer des recherches dans le cadre de séminaires. Cependant ce parcours a une forte dimension professionnalisante, ce qui a une incidence sur la place de la recherche.
<b>Organisation pédagogique</b>	Un annuaire est mis à disposition des étudiants en début d'année reprenant les lieux de stage à l'étranger et en France. En outre, il existe un module spécifique pour la recherche de stage en Master 1 et 2. Enfin les étudiants ont accès à une aide à la mobilité.
<b>Pilotage</b>	Une évaluation des enseignements est systématiquement mise en place au mois de mars auprès des étudiants. C'est un outil important pour le Conseil de perfectionnement.
<b>Résultats constatés</b>	Sur le nombre d'abandons, les chiffres donnés ne semblent pas correspondre avec le nombre d'étudiants ayant soutenu leur mémoire, ce qui signifie qu'ils ont suivi la totalité de la formation.  Sur le devenir professionnel. le taux de réponse des étudiants demeure faible en dépit de relances multiples. Les chiffres donnés ne sont donc pas représentatifs. L'établissement est en train de mettre en œuvre des outils plus performants.

## *Master Administration économique et sociale*

### OBSERVATIONS GENERALES

Le rapport HCERES met en avant le fonctionnement et l'organisation du Master AES en soulignant les liens tissés avec les entreprises ainsi que les compétences professionnelles et académiques offertes par les deux diplômes. Les préconisations confirment l'analyse et la démarche du département Gestion – AES pour une restructuration et visibilité dans les formations de l'Université Paris-Saclay. Les suggestions des évaluateurs vont être prises en considération dans la cette démarche d'amélioration et de réorganisation.

## *Master Gestion de production logistique, achats*

### **OBSERVATIONS GENERALES**

Le rapport HCERES reproduit avec exactitude les finalités de la formation, sa complémentarité par rapport aux parcours de la mention Management des Achats de la ComUE Paris Saclay, l'adéquation de l'organisation pédagogique aux besoins académiques et au monde professionnel. Concernant le pilotage, le rapport met en avant l'intégration d'intervenants professionnels et académiques et le suivi assidu des étudiants en utilisant la plateforme CLOE du CFA ainsi que l'organisation de plusieurs réunions avec les étudiants et les entreprises – partenaires lors du conseil de perfectionnement.

Nous allons prendre en considération la suggestion de renforcer la formalisation des compétences et d'améliorer le suivi afin de conforter la professionnalisation et l'insertion dans le secteur de la logistique et des achats.

## Master Comptabilité – Contrôle – Audit

OBSERVATIONS GENERALES	
<p>Nous remercions les rapporteurs du HCRES pour leurs remarques pertinentes et détaillées. Nous prendrons en compte l'ensemble de ces remarques dans la rédaction de notre futur dossier, dans la construction de la prochaine maquette, ainsi que dans le pilotage de la formation.</p>	
OBSERVATIONS SPECIFIQUES	
Partie du rapport	Observations
<p><b>Positionnement dans l'environnement</b></p>	<p>L'équivalence accordée par le ministère de l'enseignement supérieur exige un strict respect du programme d'enseignement du D.S.C.G. De ce fait, <b>l'admission en Master CCA à l'Université d'Evry n'est examinée qu'à l'entrée du M1 CCA.</b> Le diplôme requis pour l'admission en M1 CCA est la licence Sciences de Gestion Option CCA, le diplôme D.C.G, un autre diplôme niveau Bac+3 ou VAE.</p> <p>La convention avec ITM-BS (ex-TEM) permet aux étudiants ayant validé le niveau L3 de suivre le Master CCA sur les deux années et d'obtenir un double diplôme (Master CCA et diplôme de l'ITM-BS). <b>Les critères de recrutement en M1 CCA s'appliquent à tous les candidats, y compris les candidats de l'ITM-BS (examen du dossier et entretien de motivation).</b></p>
<p><b>Positionnement dans l'environnement</b></p>	<p>En pratique, la formation CCA n'est dispensée qu'en apprentissage et en formation continue.</p> <p>L'apprentissage rend difficile la mise en œuvre de la possibilité offerte aux étudiants de réaliser un séjour à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange.</p> <p>Afin de renforcer la dimension internationale de la formation, le module «projet international» concrétisé par un voyage d'étude à l'étranger a été proposé dans la prochaine maquette de la formation CCA.</p>
<p><b>Organisation pédagogique</b></p>	<p>Nous avons bien pris note de l'omission de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour le Master CCA. Nous mettrons en place le référentiel RNCP pour le Master CCA de l'Université d'Evry dans les meilleurs délais.</p>
<p><b>Pilotage (évaluation des enseignements par les étudiants)</b></p>	<p>L'évaluation de l'enseignement par les étudiants est mise en place depuis deux ans pour chaque matière. Les appréciations des étudiants sont régulièrement remontées par les délégués de la formation au responsable de la mention, notamment lors du conseil de perfectionnement du Master CCA. Ces appréciations sont analysées par le responsable de la mention et discutées lors des réunions de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement. <b>Un plan d'actions est mis en œuvre chaque année à l'issue du conseil de perfectionnement du Master qui a lieu au mois de juin.</b></p>

<p><b>Pilotage (processus de recrutement)</b></p>	<p>Nous avons bien pris note de l'omission de l'information sur les modalités de recrutement dans notre dossier d'auto-évaluation.</p> <p>Le recrutement se déroule en deux étapes : examen du dossier et entretien avec le jury du Master permettant de vérifier la motivation des candidats et la maîtrise des compétences par ceux-ci.</p> <p>Les modalités d'accès à la formation sont indiquées dans la fiche commerciale, ainsi que dans la brochure d'information publiée sur le site internet de l'Université.</p> <p>Il existe bien les statistiques sur le nombre de dossiers reçus et le nombre de candidats sélectionnés.</p> <table border="1" data-bbox="472 528 1342 645"> <thead> <tr> <th></th> <th>2018 / 2019</th> <th>2017 / 2018</th> <th>2016 / 2017</th> <th>2015 / 2016</th> <th>2014 / 2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dossiers reçus M1</td> <td>165</td> <td>151</td> <td>221</td> <td>190</td> <td>184</td> </tr> </tbody> </table> <p>Compte tenu de la renommée de la formation CCA et des critères de recrutement fixés (vérification de la motivation des candidats et de la cohérence de leur cursus), il n'y a pas de réorientation des étudiants du M1 CCA en M2 CGAO.</p>		2018 / 2019	2017 / 2018	2016 / 2017	2015 / 2016	2014 / 2015	Dossiers reçus M1	165	151	221	190	184
	2018 / 2019	2017 / 2018	2016 / 2017	2015 / 2016	2014 / 2015								
Dossiers reçus M1	165	151	221	190	184								
<p><b>Conclusion</b></p>	<p>Les innovations pédagogiques constituent un axe important sur lequel nous travaillons. Cette question est développée lors des réunions de l'équipe pédagogique, lors de la réunion d'information annuelle avec les maîtres d'apprentissage et les enseignants, ainsi que lors du conseil de perfectionnement de la formation. Le développement de l'interactivité et des techniques d'enseignement permettant d'approprier efficacement les concepts théoriques serait pertinent dans le cadre de la formation CCA.</p>												
<p><b>Analyse des perspectives et recommandations</b></p>	<p>Le rythme d'alternance est indiqué dans la fiche commerciale, ainsi que dans la brochure d'information publiée sur le site internet de l'Université.</p> <p>Nous avons mis en place depuis juin 2018 la préparation intensive, à la fin du M2, des deux UEs manquantes du D.S.C.G. Cette préparation est assurée par l'équipe enseignante de l'Université. Le questionnaire sur l'obtention du D.S.C.G a été administré en janvier 2019 auprès de nos diplômés. Le taux de réponse est très faible (environ 20%).</p> <p>Les profils des enseignants professionnels impliqués dans la formation sont essentiellement les experts-comptables, commissaires aux comptes, avocats, juristes, fiscalistes, experts en systèmes d'information, consultants et cadres financiers.</p>												
<p><b>Analyse des perspectives et recommandations</b></p>	<p>Nous envisageons de mettre en place un partenariat avec la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris (CRCC de Paris). Le président de la CRCC de Paris a apporté son soutien au développement du Master CCA de l'Université d'Evry dans le bassin de l'Essonne (lettre de soutien en date du 01/02/2019).</p>												

A Évry, le 20 mai 2019



UNIVERSITÉ D'ÉVRY  
PRÉSIDENCE  
VAL D'ESSONNE

Patrick CURMI

Président de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne





2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)